

MUNICIPALES PARIS 2026



PIERRE-YVES

Soutenu par
GABRIEL ATTAL et **EDOUARD PHILIPPE**

BOURNAZEL

PARIS APAISÉ

LE PROGRAMME

www.bournazel.paris



UN PARIS **APAISÉ**

AVEC

**PIERRE-YVES
BOURNAZEL**

www.bournazel.paris

Pour moi, Paris est une promesse.

C'est la ville de tous les possibles. La ville où chacun doit être libre d'être qui l'on est, de devenir qui l'on veut, d'aimer qui l'on veut.

C'est de Paris dont je suis tombé amoureux lorsque j'y suis monté à mes 20 ans pour y conquérir ma liberté et construire ma vie d'adulte.

J'ai grandi dans le Massif central, en Corrèze, une terre de paysans et de présidents. Je viens d'un milieu de classe moyenne. Ma mère qui travaillait dans un institut médico-éducatif, mon grand-père qui a combattu en 1939 puis dans la Résistance m'ont transmis des valeurs simples : le respect, le travail, l'écoute. Ils m'ont enseigné que l'Ecole de la République permettait d'accomplir son destin. Qu'une vie n'était belle que si elle était tournée vers les autres, vers le service des autres.

C'est pour défendre ces valeurs que je me suis engagé en politique. Depuis 18 ans, à vos côtés, comme élu de terrain dans le 18^e arrondissement et au Conseil de Paris, je me suis battu pour un Paris plus juste, plus décent, plus sûr pour tous les Parisiens.

Elu d'opposition, j'ai été constructif lorsque les propositions de la majorité allaient dans le bon sens, comme pour la piétonnisation des voies sur berges. Je me suis en revanche opposé aux erreurs et aux errements qui ont hélas trop souvent émaillé ces douze dernières années de gestion socialiste de la Mairie de Paris.

Comme vous, j'aimerais que Paris soit propre, sûre et belle.

Comme vous, j'aimerais que Paris rayonne, attire, étonne le monde.

Comme vous, j'aimerais que Paris soit abordable pour les classes moyennes, habitable pour les familles et respirable pour tous.

Comme vous, j'aimerais un Paris apaisé.

L'élection des 15 et 22 mars prochains n'est pas une élection municipale comme une autre. Quoi qu'il arrive, nous allons changer de Maire puisque Anne Hidalgo ne se représente pas. C'est vous qui choisirez votre prochaine ou votre prochain Maire.

C'est vous qui choisirez à qui vous confierez 10 milliards d'euros d'argent public par an.

Vous qui choisirez à qui vous confierez la gestion de la sécurité et du périscolaire, du logement et des crèches, de la circulation et du commerce.

Vous qui choisirez la continuité d'une gestion qui a échoué ou le changement avec un projet d'alternance.

Pour réussir ce changement, je vous propose un projet sérieux, un projet chiffré, un projet sincère. En 18 ans, j'ai rencontré près de 10 000 Parisiens dans ma permanence d'élus. Ce projet vient de vous. De votre vécu. De vos espoirs. De vos colères, aussi.

Je me battraï pour vous. Je me battraï pour mettre en œuvre dès les 100 premiers jours ce projet pour changer nos vies et changer notre ville.

Alors je souhaite que dans 6 ans, lorsque nous aurons apaisé Paris, vous puissiez regarder en arrière et vous dire que c'est à cet instant que tout a commencé.

Pierre-Yves Bournazel



10 MESURES PHARES

POUR UN PARIS APAISÉ

- 1** Regagner 60 000 logements pour vous aider à vous loger et baisser vos loyers
- 2** Accélérer l'isolation thermique et acoustique des logements pour lutter contre la pollution, la précarité énergétique et le bruit
- 3** Retrouver le plaisir de se balader dans Paris en réhabilitant la Petite ceinture et en généralisant les rues aux écoles piétonnisées et végétalisées
- 4** Recruter une vraie police municipale de proximité, formée et armée, avec trois fois plus d'effectifs
- 5** Privatiser complètement le service public de la propreté pour plus d'efficacité
- 6** Offrir 10 000 solutions de garde supplémentaires pour accueillir les bébés parisiens
- 7** Ouvrir des centres municipaux de santé dans chaque arrondissement et sans dépassement d'honoraires
- 8** Garantir des bus fiables, réguliers et propres pour permettre à tous de se déplacer dans Paris
- 9** Aménager de nouveaux parkings souterrains gratuits et gagner de l'espace en surface, en le finançant par la vente du Parc des Princes au PSG
- 10** Assurer le financement de ce programme à l'euro près avec un plan d'économies inédit qui désendettera la Ville

SOMMAIRE

- UN PARIS EN SÉCURITÉ **08**
- UN PARIS PROPRE **16**
- UN PARIS OÙ SE LOGER **24**
- UN PARIS POUR LES FAMILLES **36**
- UN PARIS SANS PAGAILLE **56**
- UN PARIS QUI RESPIRE **72**
- UN PARIS CALME **84**
- UN PARIS PRO-BUSINESS **98**
- UN PARIS SOLIDAIRE **110**
- LE PARIS DE LA JEUNESSE **122**
- UN PARIS VILLE LUMIÈRE **130**
- UN PARIS BIEN GÉRÉ **154**
- LE PARIS DE LA PROBITÉ **160**



UN PARIS EN SÉCURITÉ

La Mairie de Paris n'a rien fait pour améliorer la sécurité des Parisiennes et des Parisiens.

En plus d'être une ville sale, chère et mal gérée, Paris est devenue une ville où il devient de plus en plus difficile de vivre en raison de la prolifération des incivilités, de la délinquance et de l'insécurité. Rien qu'en 2025, les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en hausse de 4 %, les violences sexuelles de 6 %, les dégradations volontaires de 12 %, les infractions liées aux stupéfiants de 8 % et les ventes à la sauvette flambent de 60 %.

Malgré cela, la Municipalité sortante a longtemps été opposée à la création d'une police municipale. Elle ne s'y est résolue qu'à l'approche de 2020, dans une logique électoraliste. Le résultat est une police municipale sans ambition en matière ni de moyens, ni de compétences, ni de doctrine. En réalité, **la Municipalité sortante a eu la police municipale honteuse pour ne pas froisser ses alliés écologistes.**

La police municipale actuelle résulte avant tout de la fusion administrative de deux anciens corps d'agents de la Ville de Paris (les ISVP – inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris – et les ASVP – agents de surveillance de la voie publique), sans extension significative de leurs prérogatives, de renforcement de leurs outils ou de modernisation de leur équipement. **La Municipalité sortante s'est contentée de changer la plaque sur des uniformes et a appelé cela « police municipale ».** Or cet uniforme expose les agents qui le portent, qui deviennent des cibles alors même qu'ils ne sont pas armés, ce qui menace leur sécurité comme celle des Parisiens, au lieu de la protéger.

Aujourd'hui, la police municipale parisienne reste donc très insuffisante. Elle est d'abord insuffisante en nombre (2 200 ETP), alors que la Municipalité sortante annonçait 5 000 agents pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Les promesses de recrutements n'ont jamais été tenues car la police municipale parisienne souffre de problèmes d'attractivité et de fidélisation. Beaucoup de policiers, formés à Paris aux frais de la collectivité, choisissent ensuite de partir exercer en petite ou grande couronne, où les conditions de travail, l'équipement, mais aussi l'accès au logement sont plus favorables.

Elle est ensuite insuffisante en équipement : pas de port d'armes alors que tout agent en uniforme constitue aujourd'hui une cible. Or même des villes de gauche comme Brest ou Bordeaux sont dotées d'une police municipale équipée d'armes létales. Et insuffisante en formation : seulement 150 à 300 agents formés par an.

Cette faiblesse est accentuée par l'absence d'une véritable doctrine d'intervention. Les missions prioritaires de la police municipale parisienne ne sont ni clairement définies ni assumées. L'adjoint en charge de la sécurité a lui-même décrit une police municipale « non-interventionniste ». **Or demander à une**

police de ne pas intervenir revient à exiger d'un pompier qu'il ne s'approche pas des flammes : c'est priver l'institution de son sens et de son efficacité.

Résultat : très peu d'impact pour la tranquillité des Parisiens, peu de patrouilles, peu de présence dans les rues et dans nos quartiers. Et surtout de trop faibles capacités d'action et d'intervention : les agents de la Mairie en sont réduits à verbaliser les infractions au stationnement mais à laisser passer le trafic de cigarettes, la vente de stupéfiants ou les vols de voitures.

*Je créerai une véritable **police municipale de proximité** à Paris pour faire reculer les incivilités et la délinquance.*

Maire de Paris, je créerai une véritable Police municipale de proximité à Paris. Elle comptera 6 000 agents, soit trois fois plus d'effectifs au cours de la prochaine mandature (+100 millions d'euros par an, équipement compris), financés par les baisses d'effectifs dans les bureaux de la Mairie de Paris.

Ces agents seront opérationnels 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec un numéro dédié, le 7517. Ils assureront une présence physique permanente et visible dans des lieux-clés : Châtelet, le Champ-de-Mars, Bastille, la place de Clichy, Barbès, Belleville, Strasbourg-Saint-Denis, le canal Saint-Martin... **Ces policiers seront armés (révolvers et gilets pare-balles) et formés** au sein de l'académie de la police municipale parisienne.

Ils agiront comme une police de proximité, en prévention et en première ligne pour faire reculer les incivilités et la délinquance. Ils auront aussi pour mission de protéger les piétons, en verbalisant les incivilités et les entraves au code de la route par les vélos et les voitures.

J'attribuerai aux policiers municipaux parisiens, comme aux travailleurs essentiels, **une priorité dans l'accès aux logements sociaux** afin de favoriser l'attractivité de ces métiers et améliorer leurs conditions de vie.





Je souhaite également qu'ils voient leurs **compétences étendues** pour constater des délits, facturer des amendes, consulter des images de vidéoprotection, faire passer des tests d'alcoolémie ou de stupéfiants ou utiliser des dispositifs de lecture automatisée de plaques d'immatriculation. Je soutiens donc le projet de loi présenté par le Ministre Laurent Nunez, adopté au Sénat le 10 février 2026 et je souhaite qu'il soit voté et mis en œuvre le plus rapidement possible.

Enfin, je signerai une convention avec le Ministère des Armées et de l'Intérieur afin de faciliter le recrutement d'anciens militaires ou de fonctionnaires de la Police nationale ou de la Gendarmerie nationale.

*J'assurerai la sécurité partout :
dans le métro, dans la rue, dans le parc social.*

Je moderniserai la vidéoprotection pour mieux détecter les infractions ou les risques d'infraction. Le renouvellement en 2026 des marchés publics de vidéoprotection à Paris sera ainsi l'occasion de déployer de nouvelles technologies pour un investissement de 3 millions d'euros. Elles permettront de repérer systématiquement les cas de stationnement interdit, de circulation à contre-sens, de dépôt sauvage d'ordures, mais aussi les bagages abandonnés, les incendies, les attroupements d'individus ou le port d'armes. De grandes métropoles comme Chicago, Londres, New York ou Barcelone utilisent la vidéoprotection algorithmique pour détecter automatiquement des situations à risque et déclencher des interventions plus rapides.

Je renforcerai la sécurité dans les stations de métro et dans les rames, notamment en soirée et en particulier pour protéger les Parisiennes contre les risques de violences sexistes et sexuelles. **Je déploierai au moins un policier municipal dans chaque métro en soirée.** Je signerai une convention avec la RATP pour positionner 5 000 agents de sécurité dans les stations les plus sensibles et dans les rames en journée. Je généraliserai les arrêts à la demande dans les bus de nuit afin d'éviter, notamment aux femmes, de marcher trop longtemps en pleine nuit pour rentrer chez elles.

Je tranquilliserai l'espace public en déployant un plan d'éclairage pour sécuriser immédiatement les lieux aujourd'hui anxieux, en identifiant les rues et les places où l'éclairage nécessite d'être revu. Là où cela se justifie, je déploierai des systèmes d'éclairage intelligent, qui font varier l'intensité lumineuse selon des capteurs de présence. Je créerai ainsi un climat de sûreté pour les hommes comme pour les femmes dans l'espace public, de jour comme de nuit.

J'ouvrirai l'accès de tous nos policiers au parc de logements sociaux ainsi qu'aux caméras des parties communes et j'intégrerai dans la Police municipale les 215 agents de sécurité des bailleurs sociaux (GPIS – Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance) pour créer une force unique, plus forte et plus réactive. Cela élargira leurs compétences et le vivier de la Police municipale, offrant de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle à ces agents et une sécurité plus visible, étendue et continue à tous les Parisiens.

*Je mettrai en place **des boutons d'alerte dans les écoles et les collèges** et des caméras de vidéoprotection à leurs abords.*

Ces boutons d'alerte seront directement reliés au commissariat dans le cadre des plans particuliers de mise en sûreté pour assurer la sécurité des élèves comme des personnels éducatifs, comme à Nice ou Aix-en-Provence. Ils seront également proposés aux commerces et des lieux de culte. En cas d'activation, les policiers municipaux et nationaux seront immédiatement informés du danger, ce qui accélérera leur intervention. Les plus de 4 000 caméras de vidéoprotection aux abords du lieu concerné seront mobilisées pour leur fournir des images en temps réel.

J'installerai au moins une caméra de vidéoprotection aux abords de chaque école et de chaque collège, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas. Cela représentera un investissement de 3 millions d'euros sur la mandature, cofinancé par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance mis en place par l'Etat.

*Pour **lutter contre les trafics**, je ferai **démanteler les points de deal** et fermer les **commerces lessiveuses**.*

Je créerai au sein de la Police municipale une Brigade Canine d'intervention (BCI) pour cibler les dealers, les vendeurs à la sauvette et les voleurs à la tire elle pourra intervenir très vite et poursuivre efficacement ces délinquants. Forte de 50 chiens et d'une soixantaine de policiers municipaux spécialement formés, son coût représentera 5 millions d'euros par an et permettra de sécuriser durablement des zones à problèmes où prospèrent aujourd'hui activités délictueuses ou criminelles. Après une expérimentation réussie, la Ville de Nice a par exemple pérennisé depuis 2019 une brigade cynophile au sein de sa Police municipale.

Je n'opposerai plus la Mairie de Paris et l'État, qui devront travailler main dans la main pour la sécurité des Parisiens. Pour renforcer ce partenariat, je demanderai à la Préfecture de police une délégation de compétence afin que le Maire de Paris puisse fermer administrativement des établissements qui réalisent du blanchiment d'argent et qui gangrènent des pans entiers de l'économie de proximité comme à La Chapelle ou Marx Dormoy. **Main dans la main avec les services de l'Etat, je mettrai fin à cette criminalité économique et à ces mafias qui dégradent la vie de quartier et financent le narcotrafic.**

Enfin, je créerai des brigades communes entre Police municipale et Police nationale pour les patrouilles et interventions au Champ-de-Mars et dans les Bois de Boulogne et de Vincennes. J'y réaménagerai les anciens pavillons de garde en antennes de police pour faciliter l'action et l'intervention des forces de l'ordre.





UN PARIS PROPRE

Paris est sale, c'est une honte pour la capitale. Dire que la Mairie dépense près de 1 milliard d'euros pour une ville aussi sale... les Parisiens n'en ont pas pour leur argent !

Les Parisiens constatent depuis des années une détérioration nette de la propreté de leur ville. Selon un sondage Ifop de décembre 2023, 84 % des Parisiens jugent leur ville « sale ». En 2022, la Chambre régionale des comptes qualifiait le système parisien de **coûteux** et **insuffisamment piloté**.

Le service de la propreté relève principalement de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), via le Service technique de la propreté de Paris (STPP). Il emploie 6 789 agents, dont 2 340 en charge de la collecte et du nettoyage et 2 660 uniquement chargés des activités de nettoyage. Ils sont répartis dans 140 ateliers à travers la capitale. D'autres directions interviennent : DEVE (espaces verts et environnement), DVD (voirie et déplacements) et DPMP (police municipale et prévention, verbalisation des incivilités). Ce modèle « en silos » crée des doublons, des lenteurs et nuit à la réactivité locale.

À cela s'ajoute un sous-équipement structurel : la capitale ne compte que 10 déchèteries pour 2,09 millions d'habitants, soit à peine 0,48 pour 100 000 habitants, quand la Métropole de Lyon en offre 1,3 pour 100 000 habitants et la Métropole d'Aix-Marseille-Provence plus de 3 pour 100 000 habitants.

Pourtant, la Mairie de Paris consacre déjà près d'un milliard d'euros par an à la propreté, en comptabilisant les salaires, le fonctionnement des services, les investissements et le recours à des prestataires externes.

Or l'enjeu n'est pas de dépenser plus mais de dépenser mieux. L'organisation de la Ville dysfonctionne : la propreté dépend de quatre directions différentes au sein de la Mairie, ce qui entraîne lenteur, désorganisation et inefficacité. Les Mairies d'arrondissement participent timidement au pilotage de proximité (indique les priorités, réponses aux signalements et financement d'actions ciblées). Mais la collecte et le nettoyage (stratégie, commandes, pilotage) restent assurés par la DPE et donc par l'Hôtel de Ville. La coopération reste quasi-inexistante entre Paris et ses communes voisines du Grand Paris alors que les enjeux de propreté dépassent les frontières de la commune.

En outre, la mécanisation de la collecte et du nettoyage a pris du retard, comparé à des métropoles comme Lille, Lyon ou Strasbourg ou à l'international comme Singapour. Engagée seulement depuis 2017, elle n'a pas permis de réduire significativement l'absentéisme (9 % en 2007 contre 9,14 % en 2024, mais ce taux reste supérieur à des villes comme Lyon ou Lille et deux fois supérieur au taux d'absentéisme dans le secteur privé) et le temps de travail des agents de propreté reste souvent inférieur aux 35 heures hebdomadaires. Le niveau de syndicalisation

de ces agents et leur capacité de mobilisation par des mouvements de grève de la collecte des déchets, avec 10 grèves à Paris depuis 2014, soit quasiment une par an, obère la possibilité d'améliorations substantielles dans le cadre de l'organisation actuelle.

Contrairement à ce que prétend la Municipalité sortante, ce n'est pas parce que les Parisiens seraient sales : nous produisons moins de déchets par habitant qu'à Berlin ou Copenhague. Paris est sale parce que la Mairie a mal géré le service public de la propreté.

Et contrairement à ce que prétend la Maire du 7e, il ne suffira pas de transférer la gestion de l'Hôtel de Ville aux arrondissements, qui n'ont ni les moyens ni les ressources humaines pour gérer la propreté.

*Il n'y a pas de fatalité à ce que Paris soit une ville sale.
Mais il faut un changement complet de modèle.*

Je suis pragmatique et m'inspire pour Paris de ce qui marche dans les autres grandes métropoles européennes. Je constate qu'à Stockholm, Londres ou Amsterdam, la ville est propre et la propreté est gérée par des entreprises privées. Et je constate qu'à Paris, dans les arrondissements où la collecte des déchets est déjà confiée au privé, elle est 16 % moins chère.

Je propose donc des mesures chocs pour que Paris redevienne propre.

Pour plus d'efficacité, je privatiserai la gestion du service public de la propreté à Paris – de la collecte au nettoyage de l'espace public – avec un objectif clair : rendre Paris propre, partout, tout le temps. **Paris sera tous les jours aussi propre que pendant les Jeux olympiques et Paralympiques de 2024.**

Je mobiliserai les nouvelles technologies pour optimiser la collecte des déchets et le nettoyage des rues. J'y associerai les communes de la première couronne du Grand Paris pour mutualiser les coûts et améliorer l'efficacité.

Avec moi, les Parisiens auront des rues propres sans aucune augmentation d'impôt. Je lancerai ce chantier dès mon élection et les Parisiens verront le changement dans leur rue dès les 100 premiers jours de mon action.

*Pour un service public de la propreté efficace à Paris, je privatiserai
la collecte des déchets et le nettoyage des rues.*

La collecte des déchets apparaît plus coûteuse en régie qu'en délégation de service public (DSP). Depuis 1977, Paris a adopté un système mixte pour la collecte, gérée en régie municipale dans dix arrondissements (2e, 5e, 6e, 8e, 9e, 12e, 14e, 16e, 17e, 20e) et par des partenaires privés (Derichebourg, Polysotis, Pizzorno, Sepur, Urbapropreté) dans les dix autres arrondissements. Or les rapports de la

Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France (2011, 2017, 2022) ont montré que **les coûts de collecte étaient supérieurs de 16 % en régie qu'en DSP** (144 € par tonne en régie, contre 124 € en DSP).

La privatisation dégagera ainsi 742 millions d'euros d'économies sur la mandature, que je réinvestirai pour un meilleur service. Ces économies nous donneront les moyens de financer un véritable plan d'équipement pour rattraper le retard accumulé avec l'ouverture de nouvelles déchèteries à l'échelle du Grand Paris, des investissements renforcés dans la mécanisation et un soutien accru à l'innovation.





Je suis le seul candidat dans cette campagne à proposer une telle révolution pour l'efficacité du service public de la propreté. Ma concurrente à droite ne propose de privatiser que la collecte des déchets, alors qu'elle est déjà privatisée dans la moitié des arrondissements. Mon concurrent à gauche propose de favoriser le civisme, ce qui est sans doute nécessaire mais très insuffisant.

*Je fixerai des objectifs clairs et mesurables pour **rendre propres** les rues de Paris dès les 100 premiers jours de mon mandat.*

La privatisation fera passer la collecte et le nettoyage d'une obligation de moyens en obligation de résultats. Le secteur privé n'est pas « meilleur » par nature mais il est contractuellement obligé de respecter des fréquences de passage, atteindre des niveaux de propreté définis, intervenir sous délai (exemple dépôts sauvages), subir des pénalités financières en cas de manquement. La privatisation sera donc assortie d'obligations de résultats contrôlées annuellement et d'indicateurs de performance transparents. Des pénalités seront prévues contractuellement en cas de manquement.

Conformément à l'article L.441-1 et aux articles suivants du code général de la fonction publique qui prévoit une clause de transfert du personnel avec maintien des garanties notamment salariales, les agents de la Ville pourront être repris par les partenaires privés, sur la base du volontariat. Cet élément fera partie des conditions valorisées dans le choix du délégataire privé et du cahier des charges de la délégation de service public. Nous garderons en revanche en régie les agents chargés du service des encombrants et du nettoyage des voies spécifiques et souterraines.

La collecte et le nettoyage en DSP rendra ainsi le service mesurable et donc amélioré. Aujourd'hui, dans les secteurs gérés en régie, l'évaluation de la performance reste limitée, faute de **comptabilité analytique fiable et d'outils de suivi pleinement opérationnels**, comme l'a d'ailleurs souligné la Chambre régionale des comptes. Avec une DSP, les indicateurs seront contractualisés, les performances suivies mensuellement, les coûts connus à l'avance, et il deviendra possible de comparer la performance des différents prestataires et d'engager des actions correctives.

Enfin, confier la collecte et la propreté à un même opérateur dans chaque arrondissement créera des synergies immédiates : un même passage permettra, par exemple, de collecter les ordures ménagères et de vider les corbeilles de rue, améliorant réactivité et cohérence du service.

Je déploierai les outils d'intelligence artificielle les plus récents pour optimiser la collecte des déchets et le nettoyage des rues.

La délégation de service public prévoira l'usage de ces outils. Une ville comme Metz utilise par exemple l'IA pour détecter et géolocaliser les déchets dans la ville, ce qui remplace le relevé manuel chronophage.

Bruxelles, Bâle ou Hambourg équipent leurs bennes à ordures de mini-caméras intelligentes qui analysent en temps réel la quantité de déchets présents afin d'optimiser les trajets de collecte.

Amiens, Nantes ou Bordeaux installent des robots dotés d'IA pour identifier et trier automatiquement emballages et papiers recyclables.

Nous mettrons ces nouvelles technologies au service de la propreté des rues de Paris.

Je remplacerai l'ensemble des camions de collecte par des véhicules électriques pour réduire le bruit et la pollution.

Ces remplacements auront lieu tout au long de la mandature. Pour amortir leur surcoût de 30 à 50 %, nous augmenterons le nombre de rotations par camion : là où un véhicule effectue aujourd'hui une tournée (deux au mieux), il en réalisera davantage, améliorant la productivité et réduisant le coût unitaire.

Ces camions seront équipés d'un dispositif relié aux capteurs de remplissage des bennes et à une cellule centrale qui actualisera en temps réel leur parcours de collecte. En outre, **les horaires de collecte seront plus respectueux des rythmes de vie des Parisiens**. En particulier, ils se tiendront en journée et en dehors des heures de déplacement domicile-travail.

Enfin, j'associerai les communes limitrophes volontaires pour mutualiser ce service public, permettant des économies d'échelle et une meilleure qualité de service aux portes de Paris.

À cette fin, j'ouvrirai une concertation au lendemain de l'élection du Maire de Paris afin de préparer de premiers appels d'offres pour la fin d'année 2026. La dynamique ainsi enclenchée pourra susciter le volontariat de nouvelles communes tout au long de la mandature.

Je refuserai enfin toute augmentation de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères et financerai l'ensemble des investissements nouveaux par les économies dégagées par la privatisation.

Au total, ce plan propreté pour Paris permettra de mieux gérer la collecte des déchets et le nettoyage de l'espace public de la capitale, de faire des économies de gestion et de réinvestir dans les équipements de propreté et les nouvelles technologies au service des Parisiens.

Paris n'a pas un problème de moyens, elle a un problème de méthode. Avec ce plan propreté, c'est la fin des excuses et le début des résultats pour les Parisiens.





UN PARIS OÙ SE LOGER

La Municipalité sortante a échoué sur le logement. En quinze ans, les prix de l'immobilier ont quasiment doublé, rendant de plus en plus difficile l'accession à la propriété à Paris. Les loyers sont quant à eux deux fois plus chers à Paris qu'à Berlin, une fois et demie plus chers qu'à Madrid ou Rome et se rapprochent dangereusement des prix londoniens. Une famille avec deux enfants doit ainsi déboursier plus de 2 600 € de loyer par mois en moyenne pour se loger à Paris, soit quasiment deux SMIC nets. C'est insupportable !

Cette dégradation du marché du logement à Paris explique en grande partie pourquoi la capitale se vide de ses classes moyennes et de ses familles. Depuis 2014, Paris a ainsi perdu 180 000 habitants. C'est une saignée. Ce dépeuplement est une dévitalisation. Alors je tire la sonnette d'alarme : Paris se vide de forces vives ! Insidieusement, notre capitale tend à se séparer en deux, entre d'un côté des cadres aisés qui ont les moyens de se loger malgré cette inflation des prix et de l'autre des habitants qui dépendent du logement social et se concentrent dans les quartiers plus modestes.

Loin d'aider, l'action de la Municipalité en matière de logement a aggravé le problème. Elle a laissé s'installer un nombre inacceptable de logements inoccupés, près de 270 000 aujourd'hui, qui représentent quasiment 20 % du parc total de logements à Paris : c'est comme si les 12e, 13e, 14e et 15e arrondissements étaient laissés inoccupés. L'exercice tous azimuts du droit de préemption par la Ville a accéléré l'inflation des prix – avec un coût moyen de 500 000 € par logement préempté et un budget de 2 milliards sur la mandature pour financer ces préemptions – et l'endettement de la Ville, qui a doublé depuis 2014. L'explosion de la taxe foncière, qui a augmenté de 62 % depuis 2014, a accru les difficultés à accéder à la propriété.

La Ville a également pris un retard important en matière de rénovation énergétique des logements : au rythme actuel de 3 500 rénovations par an, le parc social ne sera entièrement rénové que d'ici 35 ans et le nombre de passoires thermiques dans le parc privé s'élève à 326 000. Enfin, il y a plus de demandeurs en attente d'un logement social (292 000) que le total de logements sociaux occupés à Paris (269 000) et la rotation dans le parc social est telle (5 % par an) qu'il faudrait 20 ans pour le renouveler intégralement.

La Municipalité sortante a donc conduit une politique du logement coûteuse, inflationniste et inefficace socialement. Nous devons rompre avec cette politique de l'échec et changer profondément d'approche.

Pour cela, je propose aux Parisiens un pacte de confiance sur le logement, autour de quatre piliers :

- Faciliter la location dans le privé

- ▶ Remettre en ordre le logement social
- ▶ Accélérer la rénovation des logements
- ▶ Produire plus de logements pour les jeunes

Au total, avec ce pacte, nous pourrions reconquérir 60 000 logements qui deviendront autant de nouvelles résidences principales pour les Parisiens. Nous mettrons fin à la spéculation dans le parc privé et aux abus dans le logement social. Nous ferons reculer les passoires thermiques et nous accélérerons la transition écologique de la capitale.

Avec ce pacte, je veux passer d'une culture de la résignation à une culture de l'action pour que se loger redevienne abordable dans notre capitale. Et pour que ceux qui font vivre la capitale aient enfin le droit d'y vivre. Aux salariés, aux indépendants, aux familles, aux agents publics, aux jeunes, je veux dire avec ce pacte : Paris, c'est chez vous !

*Je proposerai un pacte de confiance
aux propriétaires avec 100 % de garanties pour
faciliter la mise en location de leur bien.*

Pour ce faire, je lèverai les freins qui empêchent aujourd'hui la mise sur le marché d'une partie des logements aujourd'hui vacants : crainte d'impayés de loyers, absence de cautions, risque de dégradations. Nous pourrions ainsi recréer un pacte de confiance avec les propriétaires en leur offrant un cadre sécurisant pour la location. Louer sera simple et rapide !

Ce cadre reposera sur un **fonds de garanties contre les impayés de loyers, les dégradations et de cautions solidaires apportées par la Municipalité pour la location de biens vacants à des travailleurs, jeunes actifs ou étudiants**. La Municipalité pourra également accompagner la gestion locative, qui pourra être externalisée auprès de partenaires, pour accélérer la mise en location. Sur la base du volontariat, les propriétaires pourront adhérer à ce pack 100 % garanties pour un tarif de 200 euros par an en moyenne. Mise en œuvre dès l'été 2026, ce sera la mesure la plus rapide et la plus économique pour agir sur l'offre de logements disponibles pour que les salariés, les jeunes, les indépendants, les agents publics puissent vivre et se loger à Paris.



UN PARIS OÙ SE LOGER



Avec cette mesure, nous remettrons 20 000 logements en location sur le mandat grâce à des garanties fortes, des démarches simplifiées et une campagne de communication offensive pour aller chercher les propriétaires un par un et leur redonner confiance pour louer. Les agents aujourd'hui mobilisés sur les préemptions massives par la Mairie sortante seront redéployés sur ces actions d'accompagnement.

Je reviendrai à l'esprit initial d'Airbnb en limitant la location touristique à 30 jours par an et en modernisant les contrôles.

Avec Lisbonne, Paris est la ville d'Europe où la densité en logements Airbnb est la plus forte. Pour 1000 habitants, Paris compte près de cinq fois plus d'offres Airbnb qu'à Londres, Amsterdam, Rome ou Barcelone. Avec désormais près de 100 000 logements ou chambres en location sur Airbnb, c'est près de 10 % du parc qui échappe à la location pour les Parisiens. À Paris-Centre, c'est même un appartement sur sept qui se trouve aujourd'hui en location Airbnb !

Si je ne souhaite pas priver les Parisiens de la possibilité de louer leur appartement durant leurs vacances et pour de courtes durées, je ne souhaite pas davantage que Paris devienne un musée à ciel ouvert, entièrement tourné vers les touristes et d'où seraient exclus les Parisiens faute de logement disponible. **C'est pourquoi je propose qu'à Paris, la location Airbnb soit limitée à 30 jours dans l'année**, contre 90 jours actuellement. Nous reviendrons ainsi à l'esprit initial d'Airbnb, qui est de mettre en location temporaire sa résidence principale et non de favoriser la multi-location voire la spéculation. Cela nécessitera une évolution législative pour élargir les pouvoirs des maires en la matière.

Je renforcerai par des outils d'intelligence artificielle et de webscraping l'efficacité des contrôles pour faire respecter la réglementation. Les multi-loueurs seront par ailleurs incités à remettre leur bien sur le marché toute l'année, via le bail étudiant.

Avec ces mesures nous remettrons 10 000 logements sur le marché pour les Parisiens.

Je fusionnerai les trois principaux bailleurs sociaux parisiens pour les remettre au service des locataires.

Plus de 500 000 Parisiens résident en logement social et sont en droit d'attendre de leur bailleur un service irréprochable. Collectivement, ils versent chaque année près de 2 milliards d'euros de loyers et charges aux bailleurs sociaux. Pourtant, ces locataires déplorent chaque jour des ascenseurs en panne, des logements mal entretenus et des passoires thermiques. La vacance élevée, la rotation faible et les

retards dans la rénovation énergétique ont même été dénoncés par le gendarme du logement (ANCOLS) dans un rapport concernant Elogie-Siemp en 2024.

C'est pourquoi je fusionnerai les trois principaux bailleurs parisiens pour réaliser à terme 6 % d'économies structurelles en supprimant les doublons et en mutualisant les moyens de ces bailleurs (RH, informatique, directions techniques, marchés de travaux). **Je redéployerai ainsi 540 millions d'euros sur la mandature pour améliorer les services aux locataires : rénovations, ascenseurs, lutte contre les passoires thermiques.** De nombreuses collectivités ont déjà réussi ce type de regroupements depuis la loi ELAN de 2018 : CDC Habitat, opérateur national présent dans toute la France, a fusionné treize organismes pour gérer plus de 200 000 logements ; en Île-de-France, Seqens est né de la fusion de six bailleurs ; à Reims, Plurial Novilia est aussi né de la fusion de plusieurs bailleurs.

Je propose également que soit installée une gouvernance paritaire de ces bailleurs, avec 50 % de représentants des locataires au conseil d'administration, ainsi qu'une transparence annuelle avec compte-rendu public sur le taux de vacance des logements, les délais d'intervention ou l'usage des budgets. **Je créerai également une plateforme dédiée permettant aux locataires de signaler anonymement les malfaçons ou problèmes d'entretien dans les résidences.** Nous remettons ainsi les bailleurs sociaux au service des locataires.

*Je donnerai la **priorité aux Parisiens qui travaillent** dans les attributions de logements sociaux à Paris.*

Outre la transparence qui est due aux Parisiens dans l'attribution des logements sociaux pour en finir avec l'opacité et le clientélisme que j'ai proposée à travers un audit annuel, une déclaration sur l'honneur en cas de lien d'un locataire avec une personnalité politiquement exposée et des contrôles ciblés de l'Inspection générale de la Ville de Paris, **je fixerai un critère prioritaire d'attribution aux Parisiens qui travaillent.**

A travers cette priorité, je souhaite d'abord que les agents de la Mairie de Paris puissent habiter à Paris, alors que deux tiers d'entre eux résident aujourd'hui en dehors. Je souhaite également que les professeurs, les soignants, les policiers municipaux et tant d'autres professions essentielles aux services publics et au fonctionnement de l'économie à Paris puissent vivre dans la ville qu'ils servent.

*Je stabiliserai à **25 % la part de logements sociaux** dans Paris.*

Cela me paraît être le choix le plus responsable qui refuse la surenchère d'une partie de la gauche qui voudrait toujours plus de logements sociaux alors qu'un point supplémentaire coûterait 5 milliards d'euros et qui refuse le déni d'une partie de la droite qui promeut dans ses arrondissements une politique « zéro logement social » qui contribue à la ségrégation résidentielle à Paris.

Pour y parvenir, j'engagerai la production de 15 000 logements sociaux supplémentaires. Je créerai pour cela trois nouveaux quartiers étudiants dans le Nord-Est de Paris et reconverterai des bureaux en logements. Le ratio de 25 % est en effet calculé sur la base du nombre de résidences principales : pour conserver ce ratio alors que je compte regagner au total 60 000 résidences principales dans Paris, il appartient de produire parallèlement 15 000 logements sociaux supplémentaires.

*J'accélérerai la rotation au sein du parc social, avec notamment une prime de déménagement, pour que **le logement social bénéficie vraiment à ceux qui en ont le plus besoin.***

Aujourd'hui, le taux de rotation du parc social reste très faible, autour de 5 % par an, soit environ 14 000 logements libérés chaque année. Il faudrait ainsi 20 ans pour renouveler l'intégralité du parc. **C'est pourquoi j'instaurerai des baux limités dans le temps, ce qui nécessitera une évolution législative, ainsi qu'une révision et un contrôle annuel notamment des surloyers qui seront rendus automatiques en cas de dépassement de seuils de revenus.** Je souhaite maintenir la mixité sociale dans le logement mais je ne souhaite pas que le logement social bénéficie à des personnes qui n'en ont pas besoin.

Pour favoriser la rotation interne, je créerai une prime de déménagement : lorsqu'un locataire du parc social acceptera un logement mieux adapté à sa situation (par exemple un logement plus petit après le départ des enfants ou un logement accessible pour les personnes âgées), il bénéficiera d'une baisse de loyer pendant 5 ans. Cette incitation permettra de libérer des surfaces mal adaptées et de remettre sur le marché des logements familiaux qui manquent cruellement.

Avec ces réformes, je veux doubler d'ici 2030 du taux de rotation annuel, ce qui permettra d'ici la fin de la prochaine mandature jusqu'à 80 000 attributions supplémentaires de logements sociaux et permettra de fluidifier les mobilités résidentielles. Cette rotation devra en particulier bénéficier aux familles – avec une priorité aux familles monoparentales – et aux travailleurs.

*Je financerai un plan Marshall pour **rénover l'intégralité du parc social d'ici 10 ans.***

Au début de la prochaine mandature, près de 50 % du parc social restera à rénover. **Je propose de tripler le rythme actuel de rénovation des logements sociaux pour passer à 12 000 rénovations par an afin de rénover l'intégralité du parc social d'ici dix ans.** Cet effort d'investissement se fera au bénéfice du confort énergétique des locataires, de la baisse de leur facture d'énergie mais aussi de la réussite de la transition écologique à Paris alors que le secteur résidentiel

représente près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre dans la capitale.

La priorité sera donnée à la rénovation des logements de la ceinture du péri-phérique, particulièrement délaissée par la Municipalité sortante alors qu'elle a concentré les logements sociaux aux portes de Paris avec jusqu'à 95 % de logements sociaux dans certains quartiers du Nord-Est parisien.

Ce plan pluriannuel représentera un budget supplémentaire de 900 millions d'euros sur la mandature, qui sera financé par une politique volontariste de revente du parc social parisien aux locataires qui souhaitent accéder à la propriété : à raison de 1000 ventes par an supplémentaires, 1,5 milliard d'euros de recettes pourront être allouées sur la mandature au plan de rénovation massive mais aussi à la production de logements intermédiaires et à la transformation de bureaux en logements.

Je financerai 90 000 rénovations énergétiques de logements privés.

Aujourd'hui, 326 000 logements privés parisiens sont considérés comme des passoires thermiques. Or le dispositif « Eco-rénovons + » de la Municipalité sortante ne permet d'en rénover que 1 % par an et ne couvre que les copropriétés et non le logement diffus. **Je souhaite quadrupler le rythme des rénovations de logements privés en passant à 12 000 rénovations par an accompagnées, en donnant la priorité aux logements F et G en logement diffus et aux copropriétés modestes.**

Pour cela, je mobiliserai un financement de 30 millions d'euros supplémentaires issu de l'arrêt des préemptions de logements, hors immeubles insalubres, qui ont tant contribué à la spirale inflationniste des dix dernières années.



Pour être encore plus incitatif, j'adosserai au dispositif existant un crédit d'impôt de 50 % de taxe foncière financé par la Ville pour tout logement F ou G rénové et loué. Ce crédit d'impôt sera versé en une fois sous la forme d'une subvention. A raison de 3 000 rénovations supplémentaires par an, cette mesure représentera un coût de 6 millions d'euros également financé par l'arrêt des préemptions.

J'expérimenterai un plan d'autonomie énergétique des copropriétés privées.

Pour accélérer la transition écologique et favoriser l'autonomie énergétique collective, une ville comme Dijon a déployé des installations photovoltaïques sur plusieurs toitures de bâtiments publics et copropriétés privées. Ce projet concerne notamment plus de 600 logements privés et y a permis de réduire de 75 % les émissions de dioxyde de carbone. Des projets analogues ont été conduits à Berlin, Bruxelles et d'autres villes européennes.

Avec plus de 2 000 hectares de toits de logements privés, Paris dispose d'un gisement encore inexploité pour des projets d'autonomie énergétique urbaine et notamment d'installation de panneaux photovoltaïques collectifs en copropriétés. **Un fonds de 15 millions d'euros sera dédié à l'expérimentation d'un plan d'autonomie énergétique des copropriétés privées pour viser l'installation de milliers de panneaux photovoltaïques sur les toits parisiens.** Paris sera ainsi à l'avant-garde de la transition écologique.

*Je créerai **trois nouveaux quartiers étudiants** avec 7 000 logements supplémentaires d'ici 2030.*

Paris accueille aujourd'hui plus de 340 000 étudiants mais offre moins de 15 % de logements dédiés. Or le marché privé reste hors de portée pour une majorité de jeunes décohabitants. Pour répondre à la flambée des loyers étudiants et compenser le déficit de logements accessibles, **je créerai trois nouveaux pôles dédiés aux étudiants dans des secteurs en transformation**, connectés aux transports et où du foncier public ou sous-utilisé existe : porte de la Villette, porte de la Chapelle / gare des Mines et à Chapelle-Charbon / CAP 18. J'agirai en ce sens avec la SNCF et la RATP – détenteurs d'une part du foncier –, ainsi qu'avec le CROUS et l'Etat.

D'ici 2030, ces trois secteurs permettront d'accueillir 7 000 nouveaux logements étudiants et familiaux, mixtes (publics, privés, co-living) et créer de véritables quartiers de vie avec bibliothèques, services universitaires, tiers-lieux, équipements sportifs, restauration abordable et mobilités douces. Je développerai une approche **métropolitaine** pour relier ces pôles au réseau des campus franciliens (Condorcet, Villetaneuse, Aubervilliers, Saint-Denis, La Plaine). Ce projet représentera un investissement de 10 millions d'euros par an.

*J'instaurerai un **bail étudiant parisien** pour libérer des logements à l'année.*

Les studios vacants ou non remis sur le marché représentent un réservoir considérable pour le logement étudiant. Paris peut retrouver une politique étudiante ambitieuse fondée sur une logique simple : créer de l'offre nouvelle là où c'est possible, mobiliser les logements existants là où c'est urgent. En complément des trois nouveaux quartiers étudiants, **j'instaurerai donc un bail étudiant parisien à l'année** inspiré d'expérimentations réussies comme à Nice afin de **libérer immédiatement 1 000 logements étudiants par an dans le parc privé**.

Ce bail étudiant parisien reposera sur un principe gagnant-gagnant et une logique adaptée au rythme universitaire. Le propriétaire pourra louer son logement 9 ou 10 mois avec un loyer encadré, stable et compatible avec les ressources des étudiants. Il pourra bénéficier du pack 100 % garanties que lui proposera la Mairie. L'été, le propriétaire pourra récupérer son bien pour un usage personnel ou une location saisonnière qui pourra excéder le plafond de 30 jours.

Grâce à ce bail étudiant parisien, nous pourrons réduire l'incertitude des propriétaires et la précarité des étudiants en remettant des milliers de logements supplémentaires sur le marché de la location.



UN PARIS OÙ SE LOGER



UN PARIS POUR LES FAMILLES

Depuis douze ans, Paris a perdu 180 000 habitants. Près d'un Parisien sur dix a quitté notre capitale, c'est une véritable saignée ! C'est une perte de dynamisme et de vitalité pour Paris. C'est 25 milliards d'euros de richesses annuelles en moins : combien de places en crèche supplémentaires aurions-nous pu financer avec ces moyens ? combien d'équipements supplémentaires pour la sécurité et la propreté de nos rues ? combien de rénovations de logements pour en finir avec les passoires thermiques et baisser les loyers des Parisiens ?

Cet exode massif concerne principalement les familles et les classes moyennes. Soyons lucides : élever des enfants à Paris relève aujourd'hui du parcours du combattant. La faute à des logements trop chers. La faute à un manque de places en crèches et d'espaces où l'on puisse respirer dans la ville. La faute à des transports et notamment un métro encore trop peu accessible avec des enfants en bas âge. La faute à une ville où beaucoup de parents ou de futurs parents ont le sentiment qu'ils ne pourront pas élever leurs enfants sereinement. À Paris, tout devient une lutte.

Or dans cette élection, nous pouvons faire un choix clair : voulons-nous que Paris continue de se recroqueviller sur elle-même, jusqu'à devenir un musée à ciel ouvert, où seuls des cadres supérieurs et des touristes auront encore droit de cité ? Ou voulons-nous que Paris redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une promesse de liberté, la ville de tous les possibles, où l'on peut vivre, travailler, fonder une famille et élever ses enfants ?

Je ne veux pas d'un Paris-musée. Ce serait une perte de vitalité pour la capitale, une perte de dynamisme économique et de diversité sociale. Ce serait la fin du Paris qui bouillonne, du Paris qui rayonne, du Paris dont je suis tombé amoureux il y a trente ans quand j'ai quitté ma Corrèze pour monter à la capitale.

Je veux au contraire un Paris où il fait bon vivre, un Paris où les familles peuvent grandir et s'épanouir, un Paris réconcilié avec ses classes moyennes.

C'est pourquoi je présente un « plan familles » avec des mesures fortes pour répondre aux attentes légitimes des familles dans leur diversité et aux besoins essentiels de leurs enfants. Rénovation des écoles, cantines de qualité, périscolaire sécurisé, places en crèche... demain, ces propositions deviendront des engagements au service des familles parisiennes.

Je ne reviens pas ici sur les propositions que j'ai faites pour remettre 60 000 logements sur le marché pour les Parisiens. Pacte de confiance pour inciter les propriétaires à louer et simplifier leurs démarches, accélération massive de la



rénovation des passoires thermiques pour les remettre en location ou à la vente, retour à l'esprit initial d'Airbnb, priorité aux travailleurs pour l'accès au logement social, nouveaux quartiers étudiants et bail étudiant adapté à l'année universitaire : ces propositions pour rendre le logement abordable sont décisives pour que les familles puissent vivre et rester à Paris.

*D'ici la fin de mon mandat,
100 % des écoles seront **rénovées,
végétalisées et respirables.***

À Paris, une école sur deux a été construite avant 1970 et près d'un tiers nécessite une rénovation urgente. Les dégradations relevées dans de nombreux établissements sont devenues la norme. Plusieurs incidents graves en ont témoigné récemment : l'effondrement d'un plafond dans une école du 19^e arrondissement en 2019, la présence de moisissures dans une école du 18^e ou encore des températures intérieures indignes comme les 11,5° C mesurés en janvier 2024 dans une maternelle du 20^e. Ces situations mettent en danger la sécurité, la santé – alors que le temps scolaire représente un tiers du temps disponible des enfants sur l'année – et la qualité d'apprentissage de dizaines de milliers d'élèves et de leurs enseignants.

Face à ce besoin criant de rénovation, les investissements de la Mairie de Paris dans l'Ecole publique ont été divisés par deux en dix ans, passant de 153 M€ en 2014 à 74 M€ en 2024. Le budget dédié aux rénovations lourdes et à la modernisation des bâtiments scolaires recule en proportion des besoins. Cette baisse du budget d'investissement pour l'Ecole publique est une honte. Voilà une Mairie qui se dit de gauche, qui se dit pour l'égalité des chances mais qui sacrifie l'avenir de nos enfants et favorise, indirectement, l'éviction scolaire vers le privé !

Je rappelle pourtant que l'entretien et la rénovation des écoles et collèges relèvent d'une compétence obligatoire de la Ville de Paris. Il lui revient d'assurer

la salubrité, la sécurité et la modernisation des établissements. Or force est de constater que cette responsabilité n'est pas assumée par la Mairie sortante.

C'est pourquoi j'engagerai dès mon élection un Plan 100 % écoles rénovées et accessibles pour garantir, d'ici 2032 et la fin de mon mandat, un cadre d'apprentissage sûr, sain et serein à tous les élèves parisiens. Je ne veux plus qu'il y ait à Paris des écoles où les élèves ont trop froid l'hiver ou trop chaud l'été. Ce plan reposera sur un audit flash indépendant permettant d'évaluer l'état réel des bâtiments scolaires et de hiérarchiser les urgences. Dès l'été 2026, je ferai adopter un budget rectificatif pour 2026 pour doubler les investissements annuels dans l'Ecole publique, ainsi qu'un **fonds d'urgence de 200 millions d'euros pour les rénovations les plus prioritaires** financé par la réallocation de crédits existants et des économies. Je compléterai ce fonds par les **prêts à long terme de la Caisse des Dépôts** afin de résorber durablement le retard accumulé.

J'installerai des capteurs de CO₂, des purificateurs d'air et des cours oasis dans toutes les écoles.

Mon plan prévoit aussi une amélioration immédiate du quotidien des enfants grâce à l'installation généralisée de capteurs de CO₂ et de purificateurs d'air, garantissant la qualité de l'air dans chaque classe. La maintenance et la dératisation seront confiées à des opérateurs spécialisés pour assurer un niveau d'intervention professionnel, rapide et continu.

Enfin, chaque rénovation s'accompagnera d'une renaturation complète de la cour d'école, avec retrait du bitume, sols perméables et arbres plantés en pleine terre. Une école rénovée, ce sera aussi une cour renaturée. Ces rénovations contribueront à rafraîchir notre capitale et à offrir aux élèves parisiens ainsi qu'à leurs enseignants les meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement.

Avec ce plan, je donnerai enfin les moyens à Paris de remettre l'ensemble de ses écoles à niveau et de préparer l'éducation aux défis climatiques et sanitaires du 21^e siècle.

Je mènerai une révolution pour des cantines scolaires saines et durables.

La Mairie de Paris affiche, depuis 2020, l'ambition de proposer une restauration collective municipale 100 % bio et durable dans les cantines scolaires. Pourtant, les résultats restent loin de cette promesse. Les cantines parisiennes reposent encore trop souvent sur la liaison froide et sur des aliments transformés. La qualité varie d'un arrondissement à l'autre et ne répond pas toujours aux attentes des familles.

La Mairie sortante reconnaît elle-même qu'en 2023, seulement 42 % des denrées servies étaient bio et 56 % durables – des chiffres globaux qui ne permettent pas



d'évaluer la réalité dans chaque école. Le système reste en grande partie fondé sur de grandes cuisines centrales, au nombre insuffisant et dont les modes de production et de livraison limitent l'usage de produits frais, locaux et de saison. **Dans un rapport de 2023, la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France a d'ailleurs souligné des dysfonctionnements persistants dans la gouvernance de la restauration scolaire, un pilotage insuffisamment structuré et de fortes disparités entre arrondissements.**

En 2018 et 2019, j'avais déjà alerté : dans le 18^e arrondissement, les écoliers se voyaient parfois servir de simples sandwichs triangles et des chips, bien loin des apports nutritifs requis et des objectifs de qualité que nous voulons tous pour nos enfants. Député entre 2017 et 2022, j'avais également œuvré pour que soit interdit le recours au plastique dans les cantines scolaires.

Maire de Paris, je proposerai un changement complet de modèle pour les cantines scolaires dès la rentrée 2026.

Je permettrai à près d'un tiers des écoles de disposer de leur propre cuisine sur place. J'investirai pour cela 200 millions d'euros sur la mandature, financés par l'arrêt des préemptions de logements diffus. Pour les autres écoles, je favoriserai les liaisons chaudes depuis des cuisines centrales au sein des arrondissements pour servir quotidiennement des produits frais, bio, locaux et de saison et d'atteindre l'objectif de **100 % d'aliments durables d'ici la fin de mon mandat.** **Je mettrai fin aux plats ultra-transformés** en mettant en place un cahier des charges unique et exigeant dans tous les arrondissements. Des alternatives seront systématiquement proposées aux élèves pour les principaux allergènes connus.

Je développerai l'éducation à l'alimentation pour tous les enfants.

J'instaurerai une véritable politique d'éveil au goût dès l'école maternelle, en associant commerçants de bouche, équipes éducatives et acteurs du périscolaire. Je suis convaincu du rôle de l'éveil des sens dans le développement des enfants et de la nécessité de les sensibiliser aux enjeux nutritifs et au rôle d'une alimentation de qualité dans leur bien-être. C'est l'une des conditions pour qu'ils développent le goût de la cuisine plutôt que des plats préparés industriels et qu'ils deviennent progressivement de jeunes adultes autonomes.

Maire de Paris, je participerai à l'expérimentation « Educalim » promue par la proposition de loi d'Olivia Grégoire examinée le 16 février 2026 à l'Assemblée nationale. Elle prévoit que l'éducation à l'alimentation devienne un enseignement obligatoire (ateliers sensoriels, découverte de produits, visite de producteurs locaux, animations pédagogiques) pour que chaque élève puisse relier son alimentation à sa santé et à son environnement. C'est un enjeu majeur si nous voulons notamment faire reculer le fléau de l'obésité infantile qui a augmenté de près de 50 % en une génération.

Je garantirai la sécurité des enfants dans le périscolaire parisien.

Depuis des mois, les scandales de violences sexuelles faites aux enfants se sont multipliés dans le périscolaire parisien. Ils heurtent chacun d'entre nous et rompent légitimement la confiance que chaque parent place en l'école lorsqu'elle ou il lui confie son enfant. J'ai rencontré les parents d'élèves qui ont fondé le collectif MeTooEcole. Je leur ai dit partager non seulement leur colère mais aussi leur combat pour un périscolaire sûr et de qualité.

Maire de Paris, j'instaurerai un screening systématique et obligatoire des références et du casier judiciaire avant tout recrutement d'un nouvel animateur périscolaire. Je ferai également scanner l'intégralité des 12 000 personnels en poste et renverrai sur le champ les agents concernés par toute irrégularité.

Deuxième priorité : la formation. Le nouveau périscolaire parisien sera irréprochable : l'ensemble des animateurs sera formé durant deux ans jusqu'au niveau BAFA ou équivalent, ce qui représentera un investissement de 8 millions d'euros par an. Cette formation préparera également à la détection et à la prévention des violences faites aux enfants.

Troisième priorité : le contrôle. **Je créerai une inspection municipale du périscolaire, chargée de contrôler chaque année 100 % des structures**, soit environ 650 sites, afin d'assurer un niveau homogène de sécurité et de qualité dans tout Paris. Ce sera un contrôle continu, organisé de manière inopinée et dont les résultats seront rendus publics après avoir été anonymisés. Toutes les irrégularités, les manquements hiérarchiques, les défaillances de signalement donneront lieu

à des sanctions et des actions correctives. Tout fait pénalement qualifiable sera transmis sans filtre au procureur de la République. Les mêmes règles de screening et de contrôle s'appliqueront aux agents de l'Aide sociale à l'enfance.

Quatrième priorité : le recrutement. **J'aurai prioritairement recours à des personnels titulaires, adaptés à des missions aussi importantes pour nos enfants.** Le recours actuellement massif aux vacataires, qui représentent aujourd'hui trois quarts des effectifs d'animateurs, fragilise la continuité éducative, limite la formation des équipes et dégrade la qualité comme la sécurité du service public. Les organisations professionnelles ont elles-mêmes dénoncé un déficit de formation et d'accompagnement des animateurs. Pour rompre avec cette logique et recruter des personnels titulaires, je revaloriserai ces métiers avec des primes de reconnaissance de l'engagement professionnel pouvant s'élever jusqu'à 500 € et je créerai une véritable filière de l'animation à la Mairie de Paris, qui leur offrira des perspectives d'évolution de carrière et de progression. En outre, je prioriserai les agents municipaux dans l'accès au logement social à Paris avec une clause de fonction, ce qui aidera aussi à résoudre les difficultés de recrutement. Comme l'ensemble des personnels de la Mairie de Paris, ils seront recrutés pour produire du service public et non de l'administration, ils seront formés, reconnus, motivés et valorisés pour leurs missions essentielles aux Parisiens.



*Je proposerai un **périscolaire de qualité**, avec un accueil « tout-en-un » : aide aux devoirs, sport, arts et culture.*

Une fois la sécurité garantie et la confiance rétablie, je remettrai à plat les activités périscolaires pour favoriser la qualité plutôt que la quantité.

Je réduirai les disparités aujourd'hui considérables d'un arrondissement à l'autre, tant dans la nature que dans la qualité des activités proposées. Je proposerai un nouveau véritable service d'accueil tout-en-un après l'école, partout dans Paris, proposé de 16h30 à 19h. Je généraliserai la distribution d'un goûter de qualité pour tous les enfants, suivi d'un temps d'aide aux devoirs et de soutien scolaire individualisé, puis d'ateliers d'éveil culturel, sportif et artistique. J'y favoriserai en particulier l'éveil aux sciences et au langage, y compris à l'anglais.

Je m'appuierai pour cela sur les professeurs de la Ville de Paris, qui interviennent déjà en arts plastiques, musique ou sport, pour renforcer les ateliers de qualité au sein du périscolaire. Je ferai aussi appel aux étudiants parisiens pour accompagner l'aide aux devoirs et le soutien scolaire. C'est ainsi que nous recréerons un périscolaire exigeant, sûr, qui élève le niveau de tous les élèves et contribue à l'égalité des chances.

*Je mettrai en place un **vrai service minimum** dans les écoles les jours de grève.*

En cas de grève dans les écoles, les familles parisiennes sont trop souvent laissées dans une situation intenable, sans solution. Lors des mouvements de grève de ces dernières années, un tiers des écoles parisiennes étaient parfois fermées, obligeant les parents d'élèves à s'organiser en catastrophe, souvent en posant des jours de congés pour garder leurs enfants.

De même, les grèves dans les cantines ou le périscolaire sont à chaque fois une galère supplémentaire pour les parents, qui alimente la colère et le ressentiment à l'égard du fonctionnement des services publics. Ces difficultés sont encore décuplées pour les familles monoparentales ou les parents séparés, qui font face à des contraintes particulières.

Si je ne souhaite bien évidemment pas remettre en cause le droit de grève des agents publics, **je prendrai mes responsabilités en tant que Maire de Paris afin d'assurer, comme dans les autres grandes villes de France, un service minimum dans les écoles les jours de grève** afin que les élèves y soient accueillis dans de bonnes conditions, puissent s'y restaurer et bénéficier d'activités périscolaires de qualité.



Pour ce faire, je mobiliserai une brigade municipale capable d'assurer ce service minimum, avec des équipes dédiées et spécialement formées, afin que les parents ne soient plus mis en difficulté. C'est ce que font déjà des mairies de droite, à Argenteuil par exemple, comme de gauche, à Montpellier. C'est une question de bonne organisation du service public et de respect de ses usagers-contribuables.

Je créerai 10 000 solutions supplémentaires pour faciliter la garde d'enfants à Paris (crèches, garde à domicile).

Parmi les nombreux obstacles sur le parcours du combattant que doivent traverser les parents à Paris figure l'obtention d'une place en crèche. Aujourd'hui, plus d'une demande sur deux n'est pas satisfaite et les solutions alternatives restent trop limitées ou trop coûteuses. C'est la lutte des places ! Or la Mairie de Paris devrait au contraire offrir la palette la plus large de modes de garde, aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle et éviter les situations de garde parentale subie.

Pour aider les familles parisiennes, je créerai 10 000 solutions supplémentaires de modes de garde, notamment de nouvelles places en crèche mais aussi de garde à domicile. Cela représentera une augmentation de près de 25 % par rapport aux capacités actuelles d'accueil des jeunes enfants. Pour

y parvenir, j'aurai une priorité claire : former, former, former. Je lancerai avec le rectorat de Paris un plan ambitieux d'ouverture de places en CAP petite enfance et en diplômes d'auxiliaires de puériculture, permettant de débloquer 5 000 places en crèche supplémentaires d'ici 2030 et 10 000 places d'ici 2035.

Je quintuplerai également les capacités du CFA Paris Petite Enfance de la Mairie de Paris afin d'y former 1 000 apprentis qui deviendront auxiliaires de puériculture au cours des dix prochaines années. Je favoriserai les passerelles entre les différents métiers de la filière enfance à Paris – de l'accueil du jeune enfant à l'animation périscolaire – pour ouvrir de nouvelles perspectives d'évolution et de progression de carrière.

Nous pourrions ainsi en finir avec les pénuries de personnels qui empêchent l'ouverture de places en crèche supplémentaires alors que les structures existent et que les locaux sont disponibles.

Je rendrai l'attribution des places en crèche totalement transparente et juste.

Chaque arrondissement disposera d'une grille unique de critères avec des points tenant notamment compte de la situation professionnelle et familiale des parents, ainsi que de leurs revenus. Ces critères d'attribution seront



beaucoup plus justes, alors que chaque arrondissement peut aujourd'hui fixer des critères différents, et rendus publics et accessibles en ligne aux Parisiens. Les travailleurs indépendants, qui ne peuvent pas bénéficier aujourd'hui de berceaux réservés par un employeur, bénéficieront dans chaque arrondissement d'un quota minimum de places en crèche pour leur offrir des solutions de mode de garde.

Chaque mairie d'arrondissement devra répondre dans un délai raisonnable aux parents qui s'interrogent sur l'état de traitement de leur dossier de demande de place en crèche. Nous pourrons ainsi lutter contre le non-recours de parents qui jugent le processus actuel d'attribution opaque et obscur alors qu'ils auraient besoin d'une place en crèche.

Enfin, j'adapterai l'offre à la diversité des rythmes de vie des familles parisiennes en développant les micro-crèches et les haltes-garderies souples, avec des horaires d'ouverture jusqu'à 19h30. Avec moi, il y aura une solution de garde pour chaque enfant parisien, adaptée à ses besoins et aux besoins des parents.

*Je développerai le **réseau des « Maisons des Nounous »** pour redonner du temps aux familles le soir en semaine et le week-end*

À Paris, des milliers de familles peinent à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie de couple. Les rythmes de travail ont évolué, les horaires sont parfois allongés mais l'offre publique de garde des jeunes enfants est restée largement figée. La majorité des structures ferment entre 17h et 19h, 18h30 en moyenne pour les crèches municipales, parfois jusqu'à 19h pour les assistantes maternelles agréées. Quant à la garde d'enfants à domicile, elle constitue une solution souvent inaccessible financièrement, avec un coût moyen compris entre 20 et 30 euros de l'heure à Paris.

Passée 18h30 ou 19h, trop de parents se retrouvent sans solution. Ce décalage entre le besoin et l'offre de service public pèse lourdement sur le quotidien des familles parisiennes, en particulier sur les familles monoparentales et sur les femmes, qui supportent encore une charge plus importante de l'organisation familiale.

Faute d'alternative, de nombreux parents renoncent à des activités professionnelles, à des sorties, sacrifient parfois leur vie de couple ou doivent recourir à des solutions informelles, pas toujours déclarées, qui ne sont ni sécurisées ni satisfaisantes. Le temps est devenu un luxe. Un luxe que beaucoup n'ont plus.

Ce constat est d'autant plus frappant que Paris consacre chaque année plus de 135 millions d'euros au fonctionnement de la politique de la petite enfance et plus de 166 millions d'euros en incluant l'investissement. Malgré ce budget conséquent, aucune solution municipale structurée n'existe en soirée et trop peu le week-end. Le besoin est pourtant réel, identifié et vécu par de très nombreuses familles.

C'est pour soulager les familles que je développerai un réseau de « Maisons des Nounous » (sur la base des maisons d'assistantes maternelles), une nouvelle solution municipale de garde en soirée la semaine mais aussi le week-end, pensée pour s'adapter aux rythmes de vie des familles à Paris.

Ces Maisons des Nounous offriront un accueil collectif, sécurisé et bienveillant pour les jeunes enfants, dans un cadre familial et rassurant. Au total, elles pourront accueillir un millier d'enfants sur Paris. Les parents pourront s'inscrire sur une plateforme dédiée, y compris le jour-même, pour réserver une plage horaire.

L'encadrement de ces Maisons des Nounous sera assuré par des professionnels qualifiés : assistants maternels agréés, auxiliaires de puériculture et baby-sitters formés, dans le respect des obligations légales de taux d'encadrement des jeunes enfants. Elles offriront ainsi une qualité d'accueil irréprochable et une souplesse d'organisation aux parents. Elles seront implantées dans des écoles, des crèches ou des locaux municipaux aujourd'hui inutilisés en soirée. Leur fonctionnement respectera des normes strictes de sécurité et d'hygiène. La tarification sera calculée selon le quotient familial, avec la participation de la CAF, afin de garantir l'accessibilité à toutes les familles, quels que soient leurs revenus.

Le coût net de ces structures pour la Ville s'élèvera au total à 1 million d'euros par an, en tenant compte de la participation des familles et de la CAF, soit un coût très faible compte tenu de l'impact social attendu.

*Je développerai la **carte « parent solo »** pour faciliter la vie des familles monoparentales parisiennes.*

Après des années, la Mairie sortante a enfin consenti à créer en 2024 un statut pour simplifier les démarches des 75 000 familles monoparentales vivant à Paris et leur ouvrir de nouveaux droits. Mais cette carte reste aujourd'hui une coquille vide. Il ne s'agit pas d'un enjeu anecdotique : à Paris, près d'un tiers des foyers est constitué d'un parent élevant seul ses enfants. Pour ces familles, les difficultés sont décuplées et les besoins sont spécifiques. Dans leur écrasante majorité, ce sont des mamans solo qui assument la charge d'élever un ou plusieurs enfants seule.

Je souhaite que la spécificité des parents solo soit systématiquement prise en compte dans la tarification des crèches, des cantines et des activités périscolaires, mais aussi pour l'accès aux activités culturelles et sportives et notamment aux musées de la Ville de Paris, y compris pour des visites guidées et les ateliers ouverts aux enfants. Trouver une place en crèche, visiter un musée, inscrire son enfant au périscolaire ou aux bébés nageurs : toutes les démarches des parents solo seront accélérées et allégées financièrement pour soutenir ces familles.

Au-delà, je faciliterai aussi les mobilités, en prenant en charge directement le Passe Navigo des enfants et en proposant une offre à tarif réduit pour les Vélis'. Je proposerai enfin à la RATP et à la SNCF que des tarifs réduits soient appliqués pour les familles monoparentales comme l'a recommandé le Haut-commissariat à l'enfance.

*J'éveillerai les enfants
au codage et à l'intelligence
artificielle dès l'école primaire.*

Dans le monde de demain, les compétences scientifiques et numériques seront clé pour maîtriser son destin. Appréhender ces technologies, en comprendre les conséquences économiques, sociales et sociétales, être capable d'en tirer le meilleur seront autant d'atouts pour nos enfants. La fracture ne fera que grandir entre les sociétés qui comprennent et maîtrisent ces technologies et celles qui les utilisent sans comprendre, sans recul et sans citoyenneté.

Aujourd'hui, 90 % des ados et des jeunes adultes ont déjà utilisé un outil d'intelligence artificielle générative. Plus d'un quart sont même des utilisateurs quotidiens. Pourtant, beaucoup regrettent de ne pas être formés aux enjeux technologiques mais aussi éthiques et sociaux de ces outils.

L'Education nationale a bien sûr un rôle fondamental à jouer dans cet apprentissage. Mais la Mairie de Paris en a aussi les moyens et le devoir. **Dès l'école primaire, j'instaurerai une heure par semaine de codage et d'initiation à l'intelligence artificielle** dans le cadre des activités complémentaires à la main de la Municipalité.

Je transformerai les bibliothèques municipales et les écoles en lieux d'apprentissage de l'intelligence artificielle, afin que Paris devienne une ville où chaque citoyen en devenir acquiert les compétences pour comprendre le monde de demain et maîtriser son destin.





*Je lancerai un **programme municipal de « Colos pour tous »** pour en finir avec le tirage au sort.*

Chaque année, environ 40 % des familles ne partent pas en vacances, souvent pour des raisons financières. Être bloqué dans son quartier sans pouvoir découvrir d'autres paysages, d'autres cultures mais aussi d'autres langues est un vrai moteur de la fracture sociale dans notre pays ainsi qu'à Paris. Or les expériences vécues durant l'enfance participent de la construction des adultes. Découvrir la montagne, la mer, la forêt, partir en colonies thématiques sur le sport, l'histoire ou la musique ne devrait pas être l'apanage des seules familles qui en ont les moyens.

Face à cette inégalité, les séjours « vacances Arc-en-ciel » proposées par la Mairie de Paris restent largement conditionnées à un tirage au sort, faute de places suffisantes. Beaucoup de parents renoncent et trop d'enfants restent à l'écart de ces expériences essentielles pour l'autonomie et l'ouverture, simplement parce que leur famille n'en a pas les moyens ou parce qu'ils ne sont pas « tirés au sort ».

Je veux mettre fin à cette loterie des vacances. **Je lancerai un programme municipal de « Colos pour tous » avec une offre large et diversifiée pour répondre aux demandes.** Il sera simple et regroupera l'offre actuellement dispersée entre les « vacances Arc-en-ciel » de la Mairie, les « vacances apprenantes » organisées par l'Etat et les mini-séjours des centres de loisirs.

Au total, avec les classes découverte organisées par les enseignants, je souhaite que 30 000 jeunes Parisiens, de la maternelle au lycée, bénéficient chaque année de ces séjours.

Ces « Colos pour tous » valoriseront les régions françaises, y compris ultra-marines, et prévoiront également des séjours à l'étranger pour de courtes ou longues durées, selon l'âge des enfants et tout au long de l'année. Les séjours seront particulièrement adaptés pour les enfants en situation de handicap. Une tarification progressive s'adaptera aux revenus des familles : elle ira de quelques dizaines à quelques centaines d'euros selon les séjours. Cela représentera un budget supplémentaire de 15 millions d'euros par an pour la Municipalité au service des familles.

*Au collège, je ferai **démarrer les cours à 9h** pour respecter le sommeil des ados et j'y ferai respecter **l'interdiction des smartphones.***

Comme l'a montré la convention citoyenne sur les rythmes de l'enfant, les rythmes scolaires au collège ne respectent pas les besoins biologiques des adolescents. En particulier, de nombreuses études montrent que les collégiens manquent de sommeil lorsqu'ils commencent les cours trop tôt, ce qui induit des conséquences directes sur leur attention, leur comportement, leur santé et leurs résultats scolaires.

Maire de Paris, en charge de la gestion des collèges, **je ferai débiter les cours à 9h dans les collèges parisiens**, afin de respecter le sommeil des ados et leur permettre de débiter le travail en classe plus reposés, plus attentifs et plus disponibles pour apprendre. Le Conseil scientifique de l'Education nationale a démontré, sur la base d'expérimentations en Seine-et-Marne, que débiter les cours à 9h au collège offrait en moyenne 25 minutes de sommeil en plus aux ados et permettait de réduire leur anxiété, leur impulsivité et d'améliorer leurs résultats. C'est donc une mesure de bon sens pour la santé et la réussite scolaire des collégiens.

Par ailleurs, je ferai pleinement respecter l'interdiction des smartphones au sein des collèges. Pour cela, j'installerai des casiers sécurisés à l'entrée des collèges ou des mallettes à l'entrée des classes, permettant aux élèves de déposer leur smartphone en début de journée. Cette « pause numérique » contribuera à restaurer un climat scolaire apaisé, favorisera la concentration des élèves et les protégera des usages excessifs des écrans. Elle représentera un investissement de 500 000 euros au maximum pour la Mairie de Paris.

Avec ces mesures, je fais un choix clair : celui de la santé de nos jeunes, notamment de leur santé mentale, et de leur réussite scolaire.



UN PARIS POUR LES FAMILLES



UN PARIS SANS PAGAILLE

Paris traverse une crise de la mobilité : plans de circulation incohérents, travaux permanents, bus trop lents, métros saturés, Vélib' défaillant... À cela s'ajoutent des problèmes graves de sécurité dans l'espace public, une explosion des incivilités, un sentiment d'abandon et, à certaines heures, de véritables zones de non-droit dans les transports. Les conflits entre piétons, cyclistes et automobilistes se multiplient. Les chantiers anarchiques paralysent la ville.

Se déplacer à Paris est devenu chaotique, anxiogène et parfois dangereux. Cette désorganisation fait de Paris une ville qui exclut les personnes en situation de handicap, les seniors, les familles avec des enfants en bas âge et toutes celles et tous ceux dont la mobilité est contrainte.

Comment en est-on arrivé là ? La raison est simple : **la Municipalité sortante a empilé des décisions idéologiques, non coordonnées et souvent contre-productives.** Le quotidien des Parisiens en est devenu plus dur, plus stressant, moins sûr. Certes, la pollution a baissé depuis 2001 mais les baisses récentes sont d'abord imputables à l'usage de véhicules plus modernes, à une légère baisse du recours à la voiture pour les déplacements domicile-travail, ainsi qu'au développement du télétravail. En outre, la baisse de la pollution relève d'une tendance régionale et non spécifiquement parisienne.

Entre le « tout-vélo » du candidat sortant et le « tout-voiture » de la candidate LR, qui font le choix d'opposer les usages et les Parisiens, je ferai le choix d'ordonner et d'apaiser la circulation à Paris : coordonner la circulation pour que chaque mode de mobilité trouve sa place et protéger les plus vulnérables, à commencer par les piétons, premiers usagers de l'espace public trop souvent relégués au second plan.

En clair : je rétablirai l'ordre à Paris. Je rendrai les déplacements plus simples, plus sûrs et plus rapides, pour les habitants comme pour les professionnels qui font vivre Paris.

Mais pour y parvenir, la Ville doit d'abord assumer ses responsabilités. Assumer la sécurité, avec une nouvelle force de police municipale composée de 6 000 agents, armés, présents 24h/24 et 7j/7, pour faire respecter les règles et reculer les incivilités. Assumer sa place dans les transports en commun, en pesant réellement dans les décisions d'Île-de-France Mobilités, à la hauteur de ce que Paris finance – près de 450 millions d'euros par an – pour garantir un réseau fonctionnel, moderne et sécurisé. Assumer enfin le choix de solutions nouvelles, écologiques, efficaces et ambitieuses, pour améliorer la qualité de vie et la liberté de se déplacer, avec la créativité et l'audace qui font l'identité de Paris.

Tout cela exige un changement profond de gouvernance et un esprit de partenariat avec les communes voisines et le Grand Paris.

C'est tout le sens des dix engagements que nous portons avec mon équipe pour mettre fin au chaos des mobilités et retrouver la liberté de se déplacer à Paris !

Je doterai Paris de bus réguliers, rapides et propres.

Aujourd'hui, un bus parisien roule en moyenne à 11 km/h – c'est 17 % de moins qu'il y a 25 ans (13,3 km/h) –, parfois plus lentement qu'un vélo. C'est absurde. Pourtant, le bus est le transport le plus accessible pour les personnes en situation de handicap et le plus confortable pour une majorité des usagers. C'est pourquoi je redonnerai au bus toute sa place dans l'espace public.

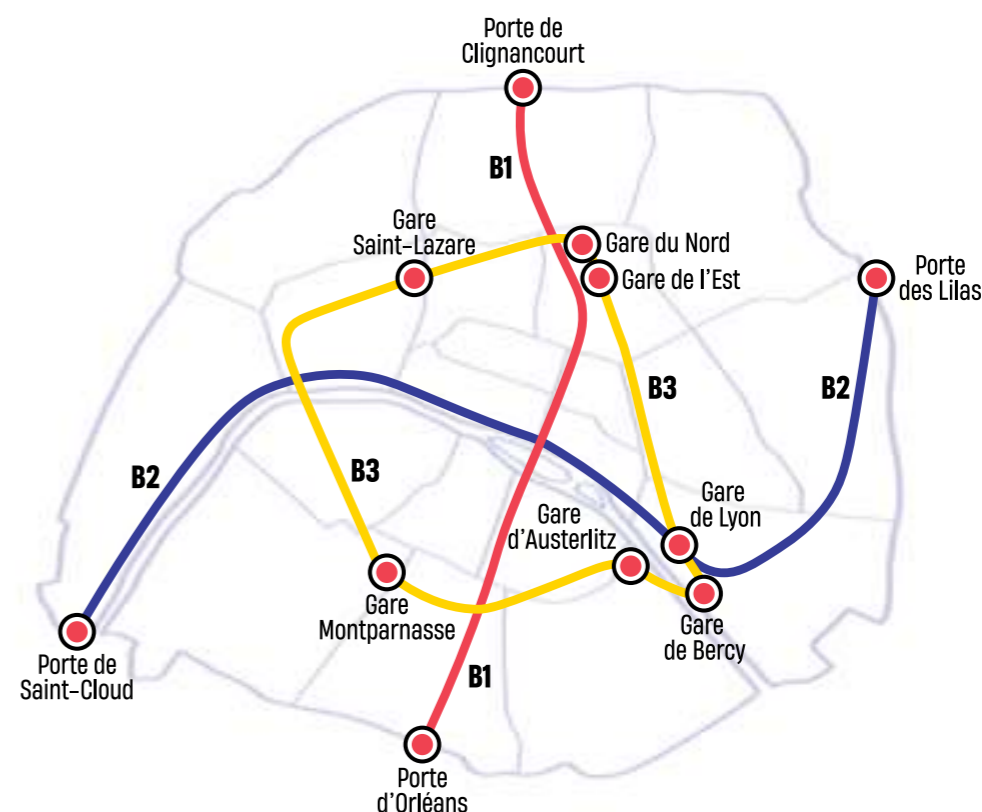
Aux carrefours les plus bouchonnés, j'installerai des feux intelligents qui donneront automatiquement la priorité aux bus, comme à Londres ou Seattle. La vidéo verbalisation sanctionnera l'usage interdit des voies de bus. Cela accélérera la vitesse commerciale des bus et améliorera leur régularité pour les Parisiens.

Je créerai aussi trois grandes lignes de bus express pour désengorger les trajets dans Paris. Elles permettront de traverser Paris rapidement sur les axes Nord-Sud, Est-Ouest (le long de la Seine) et entre les grandes gares.

Rapides, fiables, 100 % accessibles et bien moins coûteuses qu'une ligne de métro ou de tramway, elles désengorgeront le réseau existant et structureront une nouvelle offre de mobilité.

Enfin, je garantirai que dès 2026, il n'y ait plus un bus qui roule au diesel dans Paris. Ils seront remplacés par des bus électriques ou hybrides.

3 GRANDES LIGNES DE BUS EXPRESS 100% ACCESSIBLES



Dès la fin 2026, j'ouvrirai la nuit les lignes 1, 4 et 14. Sortir, travailler, profiter de la vie parisienne et rentrer tard deviendra possible en toute simplicité. Nous l'expérimenterons d'abord les vendredis soir et week-end dès 2026 avant de le généraliser toute la semaine et l'étendre aux lignes 7, 8 et 9 quand elles seront automatisées.

Je serai aussi le Maire qui accélérera l'automatisation du métro, en commençant par les lignes 7, 8 et 9, qui représentent 400 millions de voyageurs par an, avec de nouvelles rames accessibles. Je veux qu'au cours de la prochaine décennie, plus de la moitié des déplacements en métro à Paris se fassent dans des rames automatisées. Cela permettra des métros plus réguliers, plus sûrs et à terme l'extension du service de nuit.

Je garantirai l'accessibilité des lignes de métros, en commençant par les 28 stations aériennes des lignes 2 et 6, avec des ascenseurs fonctionnels. J'y dédierai une part importante de mon plan d'investissement, aux côtés de la Région, à raison de 15 millions d'euros par station.

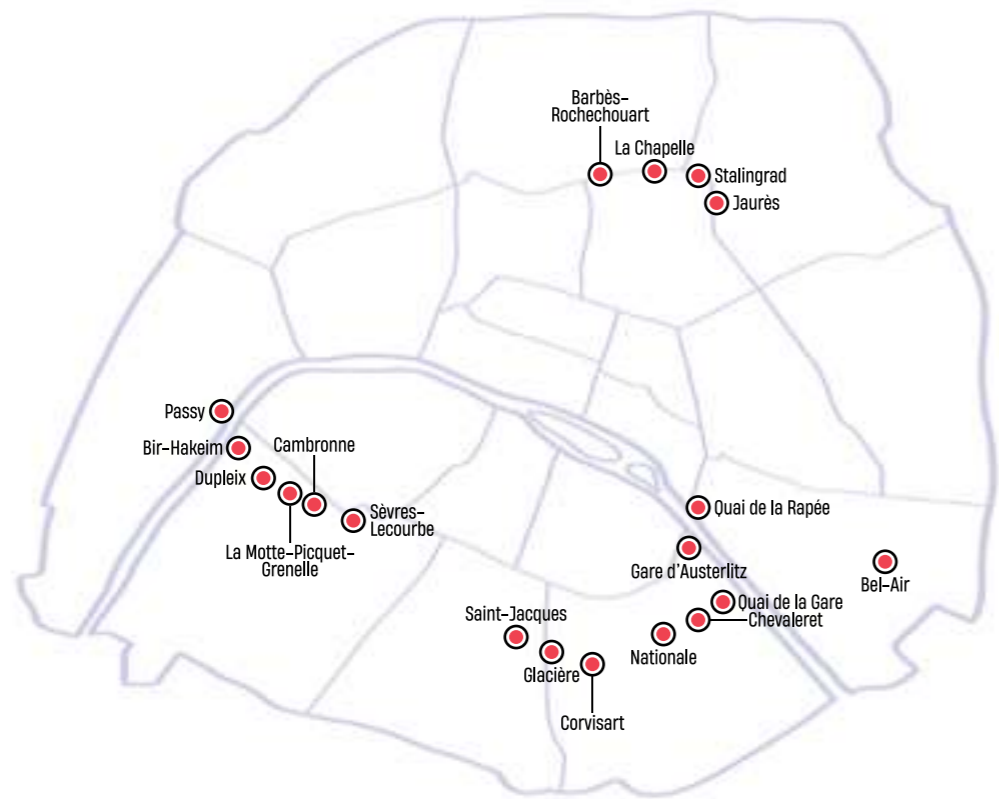
Enfin, je généraliserai le paiement direct par carte bancaire dans le métro et les bus, pour plus de simplicité et de rapidité dans l'acquisition de titre de transport. **Je refuserai en revanche la gratuité des transports, évoquée par les candidats sortants,** dont la Cour des comptes a montré qu'elle était inefficace pour la transition écologique – les reports se font de la marche vers les transports en commun plutôt que de la voiture vers ces derniers. En outre, la « gratuité » n'existe pas vraiment : elle serait de toute façon financée par le contribuable à la place de l'utilisateur.

J'ouvrirai enfin les métros la nuit, j'automatiserai trois nouvelles lignes avec la Région pour un service plus fiable aux Parisiens et je rendrai accessibles les stations aériennes des lignes 2 et 6.

Depuis 2019, je propose l'ouverture du métro 24h/24 les vendredis et samedis soir, au moins sur les lignes de métro automatisées. Le candidat socialiste a repris cette idée récemment, mais après dix ans aux commandes, il n'a rien fait.

Contrairement à lui, j'utiliserai la place décisive du Maire de Paris au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, à la hauteur des près de 3 milliards d'euros que la Ville y apporte à chaque mandature, pour lancer un grand plan d'ouverture du métro la nuit.

LES STATIONS DE MÉTRO NON-SOUTERRAINES QUE NOUS RENDRONS ACCESSIBLES



Je sécuriserai le métro, partout et tout le temps.

Le métro ne sera plus une zone de non-droit, comme il l'est aujourd'hui à certaines heures, notamment pour les femmes. Ces dernières années, les agressions s'y sont multipliées. Ce n'est pas acceptable.

Dès mon élection, en assumant pleinement la place du Maire de Paris au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, je mettrai en œuvre une mesure simple, claire et efficace : **un policier municipal et un agent de sécurité dans la première voiture de chaque métro, tous les jours, de 20h jusqu'à la fin du service afin qu'il y ait une présence humaine, visible et dissuasive.**

Cette mesure est immédiatement applicable. Île-de-France Mobilités dispose déjà de près de 3 000 agents de sécurité et prévoit d'en déployer 5 000 en 2027. Nous avons les effectifs, il faut les déployer là où ils sont utiles.

Je doterai Paris d'une véritable police municipale de proximité. La Municipalité sortante a eu une police municipale honteuse. Elle lègue aux Parisiens une police sous-dotée, mal équipée, empêchée par une doctrine de non-intervention. La police municipale de proximité que je développerai sera forte de 6 000 agents, armés, présents 24h/24 et 7j/7. Par convention avec Île-de-France Mobilités, je





leur permettrai d'intervenir dans les stations de métro. Ils interviendront également aux abords des stations où pullulent aujourd'hui les vendeurs à la sauvette ou les dealers pour y mener des actions ciblées avec la brigade canine.

En outre, la loi permet désormais d'interdire aux agresseurs sexuels l'accès aux transports en commun. J'appliquerai cette loi, dans le cadre d'une politique de contrôle interventionniste, pour empêcher l'accès aux prédateurs.

Je mettrai fin aux chantiers interminables.

Paris est devenue une ville en chantier permanent : trop de chantiers et surtout mal coordonnés et mal contrôlés.

Je créerai une cellule centrale de coordination des travaux, pilotée par un adjoint unique, chargée de planifier, regrouper et zoner les interventions.

Son rôle sera de faire enfin travailler ensemble les opérateurs (eau, énergie, télécoms, voirie), la Ville, la Métropole du Grand Paris, la Région et les communes limitrophes, pour que lorsqu'une rue est ouverte, tout soit fait en une seule fois.

Chaque chantier sera soumis à un délai maximal, avec des pénalités financières automatiques en cas de retard des prestataires.

Les impacts sur la circulation, les riverains et les commerces seront anticipés et les chevauchements de chantiers seront interdits. J'ai rencontré des commerçants dans le 12^e arrondissement qui m'ont dit avoir perdu 20 % de chiffre d'affaires en un an, simplement parce que la circulation était entravée par des travaux sans fin. C'est injuste et c'est contre-productif pour Paris, où les commerces ferment déjà les uns après les autres.

Enfin, la sécurité et l'esthétique des chantiers seront intégrées aux cahiers des charges. Le barriérage devra respecter des règles précises et dignes de l'espace public parisien.

Je ferai de Paris une capitale à la priorité piétonne.

À Paris, traverser la rue ne doit plus être un risque. Les passages piétons, où se concentrent près de 30 % des accidents, feront l'objet d'une tolérance zéro, avec des contrôles renforcés, une police municipale mobilisée sur les carrefours les plus dangereux et une vidéo verbalisation systématique. La priorité piétonne sera réellement respectée.

Je lancerai un plan zéro mort pour les piétons. Je généraliserai les minuteurs de traversée piétonne dans tout Paris, pour que chacun sache précisément combien de temps il lui reste pour traverser en sécurité.

Tous les passages piétons seront accessibles aux personnes en situation de handicap et aux poussettes avec une remise en état régulière de la chaussée et le déploiement des boîtiers sonores pour les personnes malvoyantes, ainsi que par l'abaissement systématique des trottoirs, la suppression des ressauts élevés et des obstacles aux passages piétons. La rue doit être praticable par tous, sans stress ni danger.

Enfin, je déploierai 1 000 rues apaisées, en commençant par les rues aux écoles, avec de la végétalisation, de nouveaux bitumes anti-bruit et anti-îlots de chaleur, comme cela a été expérimenté à Turin et à Los Angeles, afin de préparer la capitale aux canicules de 2050 et rendre l'espace public respirable. Ce sera aussi moins de vitesse, c'est moins d'accidents, moins de bruit et une meilleure qualité de vie.

*Je garantirai la **sécurité des cyclistes**.*

Paris a indéniablement progressé en matière d'aménagements cyclables depuis Bertrand Delanoë. Mais ces dernières années, la Mairie a trop souvent privilégié la communication à la qualité, avec des dispositifs parfois inadaptés voire dangereux.

Au terme de ce mandat, le plan Vélo 2020-2026 n'aura été réalisé qu'à 37 %. Ma priorité sera de sécuriser les aménagements et de remettre de l'ordre sur les pistes. **D'ici 2032, nous pourrons ainsi atteindre réellement les 1 680 km d'aménagements cyclables séparés et sécurisés pour les cyclistes.**

En outre, des aménagements mal conçus et l'absence de contrôle par la Municipalité sortante ont transformé certains axes en zones à risque, pour les cyclistes comme pour les piétons. **Je sécuriserai en priorité les 200 carrefours les plus accidentogènes.** Une brigade spécialisée de la police municipale verbalisera systématiquement les infractions, à l'aide de caméras de vidéoprotection. Avec moi, ce sera tolérance zéro pour les incivilités de la route. Je développerai massivement les sas vélos protégés, j'assurerai une meilleure visibilité ainsi qu'une signalisation claire avec des aménagements inspirés, quand c'est pertinent, des ronds-points hollandais.

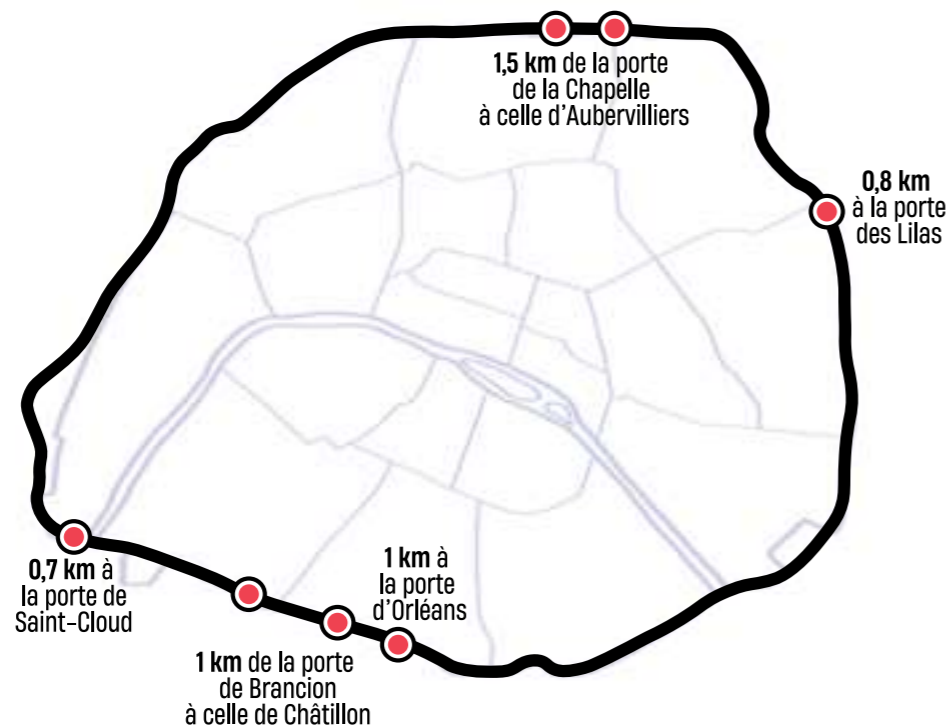
Je rendrai la signalisation lisible et j'unifierai les pistes cyclables avec un revêtement de couleur unique pour mieux s'intégrer dans la beauté de l'espace public parisien.

Je remettrai de l'ordre sur les pistes cyclables et les trottoirs. Je mettrai fin aux engins dangereux et hors gabarit sur les pistes : les fat bikes, trottinettes surpuissantes et gyropodes ne rouleront plus sur les pistes cyclables. Ils seront immatriculés, contrôlés, vidéoverbalisés et, avec la Police nationale, la police municipale mènera des opérations de saisie des véhicules illégaux.

Je lancerai un plan « zéro nid-de-poule » pour remettre à niveau l'ensemble des chaussées. Les dégradations seront repérées, cartographiées et anticipées grâce à des dispositifs d'intelligence artificielle sur les véhicules municipaux (propreté, police, voirie...).



PROJETS DE COUVERTURE DE 5 KILOMÈTRES DU PÉRIPHÉRIQUE D'ICI 2035



J'améliorerai massivement le stationnement vélo.

Paris compte environ 60 000 arceaux, mais beaucoup sont aux normes d'il y a trente ans et mal conçus. Dans les rues de la capitale, l'espacement entre arceaux est de 55 cm en moyenne, contre 90 cm à Lyon et 1 mètre à Lille. Or les recommandations prévoient au moins 65 cm pour que deux vélos puissent s'y stationner correctement. Ainsi, à Paris, les vélos débordent souvent sur les trottoirs, s'abîment ou ne peuvent pas être attachés. **Je lancerai la modernisation des arceaux pour créer de vraies places utilisables, sûres et accessibles.**

Enfin, à sa création en 2007, Vélib' s'inspirait des vélos municipaux créés La Rochelle et était envié ailleurs dans le monde. Depuis, c'est la descente aux enfers à cause de la décision d'Anne Hidalgo de changer le prestataire de Vélib' en 2018 : désormais, trois quarts des Vélib' ne sont pas opérationnels, le coût a doublé pour le contribuable au cours des deux derniers mandats et les abonnements ont triplé depuis l'été dernier pour les Parisiens qui vont travailler en Vélib'. Plus cher, moins fiable, moins utilisé : voilà le bilan catastrophique de la Municipalité sortante sur Vélib'.

Maire de Paris, j'inventerai l'offre Vélib' 2.0. Je démonterai toutes les bornes Vélib', qui sont aujourd'hui vétustes, pour les remplacer par des arceaux modernes et plus nombreux. Je recentrerai l'offre municipale sur les vélos cargos et des vélos

équipés de sièges enfants. J'encouragerai l'arrivée de nouveaux opérateurs privés pour développer l'offre de free-floating à des tarifs abordables et dans un espace public ordonné. Dès mars 2026, je proposerai à l'actuel opérateur, Smovengo, de mettre fin à la délégation de service public avant 2032 pour ne pas aggraver le déficit financier de Vélib'.

Je mettrai en œuvre un plan de circulation à l'échelle du Grand Paris.

L'une des autres raisons de l'échec de la Municipalité sortante est d'avoir pensé la circulation à Paris sans coordination avec les communes voisines, la Métropole du Grand Paris et la Région. Or la moitié des déplacements en voiture dans Paris sont en réalité un échange avec la banlieue. L'absence coupable de vision d'ensemble, combinée à une mauvaise coordination des travaux, a parfois aggravé les embouteillages et pénalisé les déplacements du quotidien.

Aujourd'hui, les plans de circulation sont bricolés rue par rue, sans vision globale. On ferme ici, on détourne là, sans savoir où le trafic se reporte. La circulation est gérée à l'aveugle. C'est la recette du chaos.

C'est pourquoi je lancerai un grand plan de circulation et d'intermodalité à l'échelle du Grand Paris. Il visera à organiser les flux entre Paris et les communes limitrophes, à sécuriser les itinéraires indispensables, à faciliter les déplacements des professionnels. Il proposera de vraies alternatives grâce à une meilleure articulation entre transports en commun, mobilités actives, logistique urbaine et circulation automobile nécessaire. A titre d'exemple, il s'appuiera sur le développement de 30 000 parkings relais (+30 %) aux abords de Paris afin de désengorger la circulation routière intra-muros au profit du recours aux transports en commun, dont une part significative à proximité des grands axes et gares de banlieue. C'est ce que propose la Région Ile-de-France depuis des années, sans suite donnée par la Mairie sortante.

Je m'appuierai aussi sur les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle, pour analyser en temps réel les flux de voitures, de bus, de vélos et de piétons à l'échelle du Grand Paris. Ces analyses permettront de fluidifier les plans de circulation. Ainsi, mes décisions seront fondées sur des données, pas sur l'idéologie.

Je mettrai en place une vitesse évolutive sur le périphérique.

Le périphérique a été géré de manière dogmatique par la Municipalité sortante et à l'aveugle. Il n'existe aujourd'hui aucun dispositif sérieux de capteurs et de données permettant de mesurer précisément le trafic, la pollution ou les nuisances. Voilà encore une promesse d'Anne Hidalgo restée lettre morte.

Grâce à un réseau de capteurs, je mettrai en place une signalisation évolutive pour adapter la vitesse sur le périphérique au trafic et aux horaires

(comme c'est déjà le cas en fonction de la météo) **afin de fluidifier et réduire les nuisances**. Aux heures de pointe, je maintiendrai les 50 km/h ; lorsque la circulation est faible, je porterai la limite à 70 km/h. Ce principe existe déjà au Royaume-Uni, sur les Smart Motorways, dont je souhaite m'inspirer pour Paris. Je privilégierai ainsi le pragmatisme plutôt que l'idéologie et le bon sens plutôt que le dogmatisme.

J'engagerai également une transformation progressive du périphérique, en tenant compte de ses contraintes techniques et financières. **Là où c'est possible, nous poursuivrons sa couverture, avec l'objectif de 5 kilomètres supplémentaires d'ici 2035, en priorité dans les secteurs les plus exposés au bruit et à la pollution**. À ce titre, j'engagerai des études et des opérations autour des portes d'Orléans, de Brancion, de la Chapelle, d'Aubervilliers, de Saint-Cloud et des Lilas. Ces couvertures permettront de recréer des espaces de respiration et de reconnecter des quartiers aujourd'hui séparés.

Là où la couverture n'est pas possible, le périphérique sera modernisé et végétalisé : revêtements anti-bruit, dispositifs de captation des particules, végétalisation renforcée de ses parois et de ses emprises avec des essences capables d'absorber une partie des polluants.

Je doublerai le nombre de places de livraison pour les commerçants et les entreprises.

À Paris, le stationnement et la livraison sont devenus un cauchemar tant pour les riverains que pour les professionnels.

En matière de logistique, il y a environ 650 000 livraisons par jour à Paris pour seulement 9 000 places. Autrement dit, une place pour 72 livraisons quotidiennes. Résultat, la Mairie de Paris indique qu'en moyenne deux tiers des opérations de livraisons ou d'enlèvement de marchandises sont effectuées en dehors des aires de livraisons ! Cela provoque des livraisons en double file, des bus bloqués, des piétons et des cyclistes parfois mis en danger.

Pour en finir avec cette pagaille, je triplerai le nombre de places de livraison, pour les porter à 27 000, et les rendrai réellement disponibles grâce à la vidéooverbalisation. Elles seront créées notamment grâce à des places à usage mixte pour les livraisons le jour et résidents la nuit et en rendant enfin disponibles les aires existantes par la vidéooverbalisation.

Je déploierai aussi une application de stationnement intelligent pour tout Paris, permettant de localiser en temps réel les places disponibles, de gérer les durées et d'adapter l'offre aux usages. Cet outil numérique s'intégrera au plan de circulation du Grand Paris.



*Je rachèterai les **80 000 places de parkings commerciaux souterrains** largement inoccupés pour les rendre gratuites pour les Parisiens et ceux qui travaillent à Paris et libérer de l'espace en surface.*

Aujourd'hui, Paris compte 280 000 places de stationnement en surface et plus de 500 000 places de parkings souterrains, dont 80 000 places de parkings commerciaux très largement inoccupées. S'y ajoutent des tarifs de stationnement largement prohibitifs – et assumés comme tels par la Municipalité sortante – qui rendent encore plus difficile la vie des Parisiens qui ont besoin d'un véhicule pour se déplacer ou de Franciliens qui viennent travailler à Paris en voiture.



Maire de Paris, je rachèterai les 80 000 places de parkings commerciaux souterrains à Paris. Ces parkings seront rendus sûrs et propres, avec des éclairages adéquats et de la vidéoprotection. **Le stationnement dans ces places deviendra gratuit pour les Parisiens et pour ceux qui travaillent à Paris.**

En contrepartie, nous pourrons supprimer 70 000 places de stationnement en surface, soit un tiers de l'espace ainsi regagné pour les Parisiens. 10 000 places de livraison supplémentaires seront également créées.

Cette opération, qui représentera un coût d'un milliard d'euros, sera financée par la vente du Parc des Princes au PSG, y compris vente de l'emprise foncière.

Je valoriserai la Seine comme axe de logistique décarbonée et désengorgerai Paris de la circulation de camions.

La logistique parisienne doit entrer dans le XXI^e siècle. Aujourd'hui, des milliers de camions traversent encore la capitale alors que la Seine reste sous-utilisée comme axe de transport fluvial. C'est un non-sens écologique et logistique. Avec moi, la Mairie de Paris sera la première à montrer l'exemple en réservant ses marchés publics aux modes de livraison les plus propres et les plus silencieux.

Je ferai de la Seine un grand axe logistique. Je créerai un réseau de mini-ports fluviaux et de plateformes de proximité, en modernisant Javel, Bercy et Grenelle et en ouvrant de nouveaux sites, notamment dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements. Les marchandises arriveront par bateau, puis repartiront en véhicules légers électriques ou en vélo-cargo pour le dernier kilomètre. Je déploierai massivement la cyclologistique, avec des aires de rupture de charge et le dispositif ColisActiv', déjà utilisé dans des grandes villes comme Marseille, Nice ou Lyon. Ce sera moins de nuisances, moins de bouchons et moins de pollution pour les Parisiens.

Enfin, je libérerai Paris des cars de tourisme polluants.

Les cars de tourisme ajoutent à la pollution et au bruit dans Paris. Avec 600 cars de touristes qui tournent dans Paris, ils participent également à un surtourisme qui dégrade la qualité de vie des Parisiens et contribue à faire de notre capitale une ville-musée.

C'est pourquoi j'interdirai les cars de tourisme non électriques dans Paris. La transition écologique doit aussi s'appliquer au tourisme de masse.

Je fermerai la gare routière de Bercy, qui est insalubre et indigne de notre capitale. Avec les maires des communes limitrophes, nous ouvrirons comme à Londres ou Berlin une gare routière moderne en périphérie de Paris, à Saint-Denis, connectée directement aux transports en commun, pour accueillir et réguler les cars.



UN PARIS QUI RESPIRE

Je réhabiliterai la Petite ceinture pour rendre aux Parisiens 36 kilomètres de promenade végétalisée dans Paris.

Longue de 36 kilomètres, la Petite ceinture a été laissée à l'abandon, à l'exception de quelques aménagements ici et là. Or c'est un patrimoine naturel et urbain exceptionnel. C'est un potentiel de balades, de respiration et d'apaisement pour les Parisiens.

Je veux rendre la Petite ceinture aux Parisiens en la réhabilitant avec des espaces verts, des espaces culturels et des parcours sportifs. Ce sera bon pour les jeunes, pour les familles ou les personnes âgées. Elle accueillera également des lieux associatifs qui animeront le parcours.

De nouveaux sentiers seront ouverts à la promenade dès 2027, puis tout au long de mon mandat. J'engagerai dès le printemps 2026 une négociation avec la SNCF pour la mise à disposition du foncier dont elle est propriétaire.

Cela nécessitera un investissement de 15 millions d'euros : c'est cinq fois moins que ce que la Municipalité sortante a dépensé dans le fiasco Autolib'.

J'aménagerai les voies sur berge pour en faire une véritable balade de 3,3 kilomètres en bord de Seine.

J'ai soutenu la décision de piétonniser une partie des voies sur berge mais j'ai regretté que cela n'ait pas été accompagné d'un véritable aménagement du tronçon de 3,3 kilomètres désormais fermé à la circulation automobile. Je me réjouis que l'ensemble de mes concurrents se soient ralliés à cette position mais il faut désormais aller beaucoup plus loin. Car les voies sur berge restent aujourd'hui essentiellement une route sans voiture.

Maire de Paris, je transformerai les berges en une promenade continue et agréable. Avec moi, elles seront aménagées pour devenir un véritable espace de balade en bord de Seine, avec des espaces pour les familles, des parcours sportifs et des parcs canins.

Ce projet de « Nouvelles Berges de Seine » accueillera trois quais thématiques et vivants pour les Parisiens : le Quai des Enfants du Pont d'Arcole au



Pont Louis-Philippe, le Quai Olympique du Pont Neuf au Pont au Change et le Quai Canin entre le Pont Marie et le Pont de Sully. S'y mêleront des zones avec une végétalisation adaptée, des bancs et des zones ombragées, des espaces pour lire, flâner et se poser sans dénaturer le patrimoine.

Les Nouvelles Berges de Seine seront propres, tout le temps, sûres, jour et nuit, avec de la vidéoprotection et une police municipale 24h/24. Elles redonneront la priorité aux piétons, avec une piste cyclable en site propre et des dimanches 100 % piétons.

Je créerai 1 000 rues apaisées pour réduire durablement le bruit.

Le bruit routier reste la première source de nuisances sonores à Paris. Pour le faire reculer durablement, la Ville doit repenser en profondeur l'aménagement de l'espace public. Une ville apaisée est une ville plus silencieuse, mais aussi plus respirable, plus sûre et plus inclusive.

Cette transformation bénéficiera en priorité aux publics qui sont aujourd'hui les premières victimes du bruit et de la pollution : enfants, seniors, personnes à mobilité réduite. Je transformerai l'espace public pour réduire le bruit à la source.

Ainsi, je déploierai 1 000 rues apaisées, avec de nouveaux bitumes anti-bruit et anti-ilots de chaleur, comme cela a été expérimenté à Turin et à Los Angeles, afin de préparer la capitale aux canicules de 2050 et rendre l'espace public respirable. J'y ajouterai de la végétalisation. Ce sera aussi moins de bruit, moins d'accidents et une meilleure qualité de vie.

Dans cet esprit, je piétonnerai toutes les rues des 626 écoles maternelles et élémentaires parisiennes en un mandat. C'est une mesure de protection

immédiate pour les enfants, mais aussi un levier puissant pour réduire le bruit, la pollution et les conflits d'usage aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Je doterai Paris de bus réguliers, rapides et propres.

Aujourd'hui, un bus parisien roule en moyenne à 11 km/h – c'est 17 % de moins qu'il y a 25 ans (13,3 km/h) –, parfois plus lentement qu'un vélo. C'est absurde. Pourtant, le bus est le transport le plus accessible pour les personnes en situation de handicap et le plus confortable pour une majorité des usagers. C'est pourquoi je redonnerai au bus toute sa place dans l'espace public.

Aux carrefours les plus bouchonnés, j'installerai des feux intelligents qui donneront automatiquement la priorité aux bus, comme à Londres ou Seattle. La vidéo verbalisation sanctionnera l'usage interdit des voies de bus. Cela accélérera la vitesse commerciale des bus et améliorera leur régularité pour les Parisiens.

Je créerai aussi trois grandes lignes de bus express pour désengorger les trajets dans Paris. Elles permettront de traverser Paris rapidement sur les axes Nord-Sud, Est-Ouest (le long de la Seine) et entre les grandes gares. Rapides, fiables, 100 % accessibles et bien moins coûteuses qu'une ligne de métro ou de tramway, elles désengorgeront le réseau existant et structureront une nouvelle offre de mobilité.

Enfin, je garantirai que dès 2026, il n'y ait plus un bus qui roule au diesel dans Paris. Ils seront remplacés par des bus électriques ou hybrides.





*Je remplacerai l'ensemble des camions de collecte par des **véhicules électriques** pour réduire le bruit et la pollution.*

Ces remplacements auront lieu tout au long de la mandature. Pour amortir leur surcoût de 30 à 50 %, nous augmenterons le nombre de rotations par camion : là où un véhicule effectue aujourd'hui une tournée (deux au mieux), il en réalisera davantage, améliorant la productivité et réduisant le coût unitaire.

Ces camions seront équipés d'un dispositif relié aux capteurs de remplissage des bennes et à une cellule centrale qui actualisera en temps réel leur parcours de collecte. En outre, **les horaires de collecte seront plus respectueux des rythmes de vie des Parisiens.** En particulier, ils se tiendront en journée et en dehors des heures de déplacement domicile-travail.

*Je libérerai Paris des **cars de tourisme polluants.***

Les cars de tourisme ajoutent à la pollution et au bruit dans Paris. Avec 600 cars de touristes qui tournent dans Paris, ils participent également à un surtourisme qui dégrade la qualité de vie des Parisiens et contribue à faire de notre capitale une ville-musée.

C'est pourquoi j'interdirai les cars de tourisme non électriques dans Paris. La transition écologique doit aussi s'appliquer au tourisme de masse.

Je fermerai la gare routière de Bercy, qui est insalubre et indigne de notre capitale. Avec les maires des communes limitrophes, nous ouvrirons comme à Londres ou Berlin une gare routière moderne en périphérie de Paris, à Saint-Denis, connectée directement aux transports en commun, pour accueillir et réguler les cars.

Je financerai un plan Marshall pour rénover l'intégralité du parc social d'ici 10 ans.

Au début de la prochaine mandature, près de 50 % du parc social restera à rénover. **Je propose de tripler le rythme actuel de rénovation des logements sociaux pour passer à 12 000 rénovations par an afin de rénover l'intégralité du parc social d'ici dix ans.** Cet effort d'investissement se fera au bénéfice du confort énergétique des locataires, de la baisse de leur facture d'énergie mais aussi de la réussite de la transition écologique à Paris alors que le secteur résidentiel représente près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre dans la capitale.

La priorité sera donnée à la rénovation des logements de la ceinture du périphérique, particulièrement délaissée par la Municipalité sortante alors qu'elle a concentré les logements sociaux aux portes de Paris avec jusqu'à 95 % de logements sociaux dans certains quartiers du Nord-Est parisien.

Ce plan pluriannuel représentera un budget supplémentaire de 900 millions d'euros sur la mandature, qui sera financé par une politique volontariste de revente du parc social parisien aux locataires qui souhaitent accéder à la propriété : à raison de 1 000 ventes par an supplémentaires, 1,5 milliard d'euros de recettes pourront être allouées sur la mandature au plan de rénovation massive mais aussi à la production de logements intermédiaires et à la transformation de bureaux en logements.

Je financerai 90 000 rénovations énergétiques de logements privés.

Aujourd'hui, 326 000 logements privés parisiens sont considérés comme des passoires thermiques. Or le dispositif « Eco-rénovons + » de la Municipalité sortante ne permet d'en rénover que 1 % par an et ne couvre que les copropriétés et non le logement diffus. **Je souhaite quadrupler le rythme des rénovations de logements privés en passant à 12 000 rénovations par an accompagnées, en donnant la priorité aux logements F et G en logement diffus et aux copropriétés modestes.**

Pour cela, je mobiliserai un financement de 30 millions d'euros supplémentaires issu de l'arrêt des préemptions de logements, hors immeubles insalubres, qui ont tant contribué à la spirale inflationniste des dix dernières années.

Pour être encore plus incitatif, **j'adosserai au dispositif existant un crédit**

d'impôt de 50 % de taxe foncière financé par la Ville pour tout logement F ou G rénové et loué. Ce crédit d'impôt sera versé en une fois sous la forme d'une subvention. A raison de 3 000 rénovations supplémentaires par an, cette mesure représentera un coût de 6 millions d'euros également financé par l'arrêt des préemptions.

J'expérimenterai un plan d'autonomie énergétique des copropriétés privées.

Pour accélérer la transition écologique et favoriser l'autonomie énergétique collective, une ville comme Dijon a déployé des installations photovoltaïques sur plusieurs toitures de bâtiments publics et copropriétés privées. Ce projet concerne notamment plus de 600 logements privés et y a permis de réduire de 75 % les émissions de dioxyde de carbone. Des projets analogues ont été conduits à Berlin, Bruxelles et d'autres villes européennes.

Avec plus de 2 000 hectares de toits de logements privés, Paris dispose d'un gisement encore inexploité pour des projets d'autonomie énergétique urbaine et notamment d'installation de panneaux photovoltaïques collectifs en copropriétés. **Un fonds de 15 millions d'euros sera dédié à l'expérimentation d'un plan d'autonomie énergétique des copropriétés privées pour viser l'installation de milliers de panneaux photovoltaïques sur les toits parisiens.** Paris sera ainsi à l'avant-garde de la transition écologique.

D'ici la fin de mon mandat, 100 % des écoles seront rénovées, végétalisées et respirables.

À Paris, une école sur deux a été construite avant 1970 et près d'un tiers nécessite une rénovation urgente. Les dégradations relevées dans de nombreux établissements sont devenues la norme. Plusieurs incidents graves en ont témoigné récemment : l'effondrement d'un plafond dans une école du 19^e arrondissement en 2019, la présence de moisissures dans une école du 18^e, ou encore des températures intérieures indignes comme les 11,5° C mesurés en janvier 2024 dans une maternelle du 20^e. Ces situations mettent en danger la sécurité, la santé – alors que le temps scolaire représente un tiers du temps disponible des enfants sur l'année – et la qualité d'apprentissage de dizaines de milliers d'élèves et de leurs enseignants.

Face à ce besoin criant de rénovation, les investissements de la Mairie de Paris dans l'Ecole publique ont été divisés par deux en dix ans, passant de 153 M€ en 2014 à 74 M€ en 2024. Le budget dédié aux rénovations lourdes et à la modernisation des bâtiments scolaires recule en proportion des besoins. Cette baisse du budget d'investissement pour l'Ecole publique est une honte. Voilà une

Mairie qui se dit de gauche, qui se dit pour l'égalité des chances mais qui sacrifie l'avenir de nos enfants et favorise, indirectement, l'éviction scolaire vers le privé ! Je rappelle pourtant que l'entretien et la rénovation des écoles et collèges relèvent d'une compétence obligatoire de la Ville de Paris. Il lui revient d'assurer la salubrité, la sécurité et la modernisation des établissements. Or force est de constater que cette responsabilité n'est pas assumée par la Mairie sortante.

C'est pourquoi j'engagerai dès mon élection un Plan 100 % écoles rénovées et accessibles pour garantir, d'ici 2032 et la fin de mon mandat, un cadre d'apprentissage sûr, sain et serein à tous les élèves parisiens. Je ne veux plus qu'il y ait à Paris des écoles où les élèves ont trop froid l'hiver ou trop chaud l'été. Ce plan reposera sur un audit flash indépendant permettant d'évaluer l'état réel des bâtiments scolaires et de hiérarchiser les urgences. Dès l'été 2026, je ferai adopter un budget rectificatif pour 2026 pour doubler les investissements annuels dans l'Ecole publique, ainsi qu'un **fonds d'urgence de 200 millions d'euros pour les rénovations les plus prioritaires** financé par la réallocation de crédits existants et des économies. Je compléterai ce fonds par les prêts **à long terme de la Caisse des Dépôts** afin de résorber durablement le retard accumulé.

J'installerai des capteurs de CO₂, des purificateurs d'air et des cours oasis dans toutes les écoles.

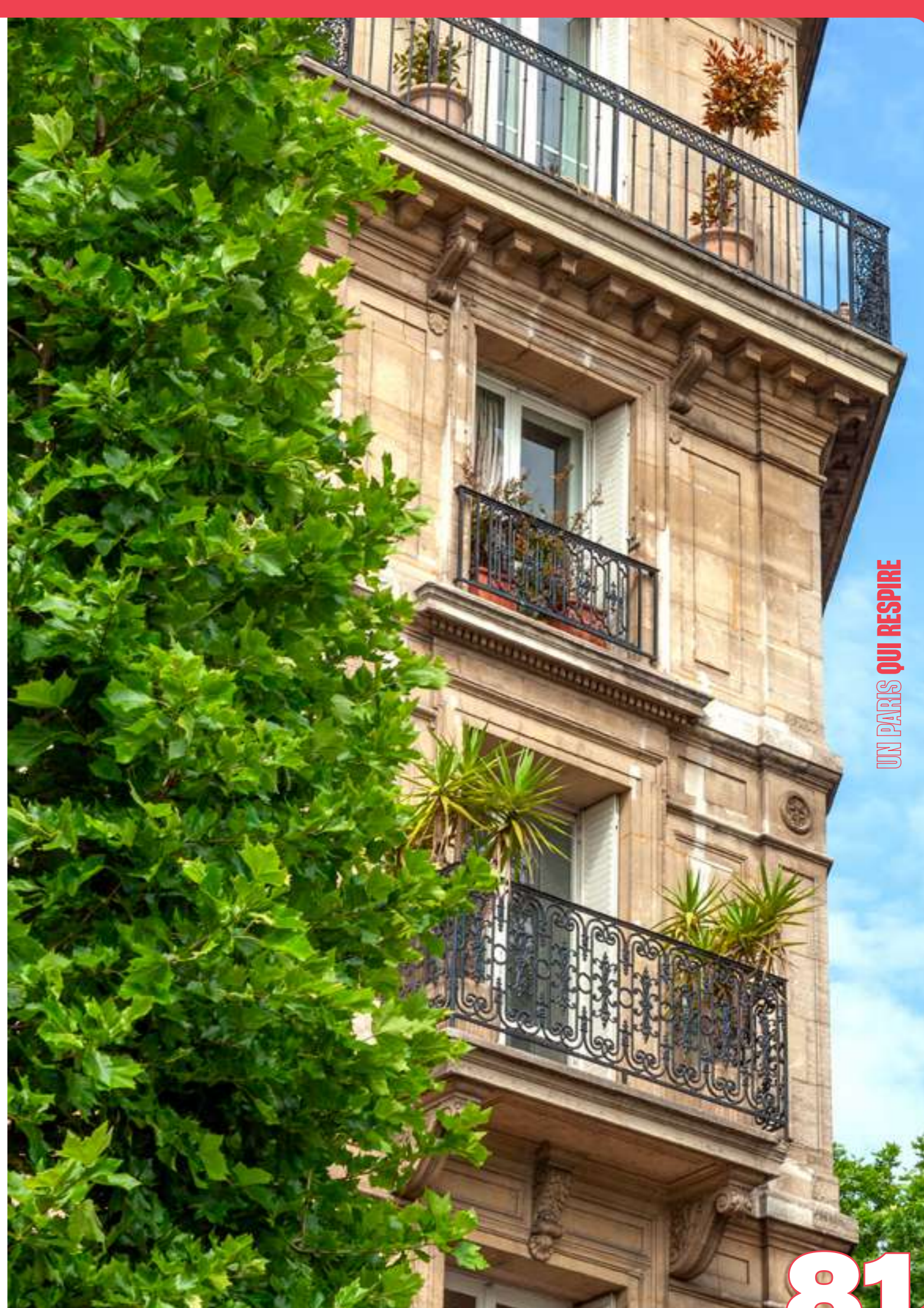
Mon plan prévoit aussi une amélioration immédiate du quotidien des enfants grâce à l'installation généralisée de capteurs de CO₂ et de purificateurs d'air, garantissant la qualité de l'air dans chaque classe. **La maintenance et la dératisation** seront confiées à des opérateurs spécialisés pour assurer un niveau d'intervention professionnel, rapide et continu.

Enfin, chaque rénovation s'accompagnera d'une renaturation complète de la cour d'école, avec retrait du bitume, sols perméables et **arbres plantés en pleine terre**. Une école rénovée, ce sera aussi une cour renaturée. Ces rénovations contribueront à rafraîchir notre capitale et à offrir aux élèves parisiens ainsi qu'à leurs enseignants les meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement.

Avec ce plan, je donnerai enfin les moyens à Paris de remettre l'ensemble de ses écoles à niveau et de préparer l'éducation aux défis climatiques et sanitaires du 21^e siècle.

Je mènerai une révolution pour des cantines scolaires saines et durables.

La Mairie de Paris affiche, depuis 2020, l'ambition de proposer une restauration collective municipale 100 % bio et durable dans les cantines scolaires. Pourtant,



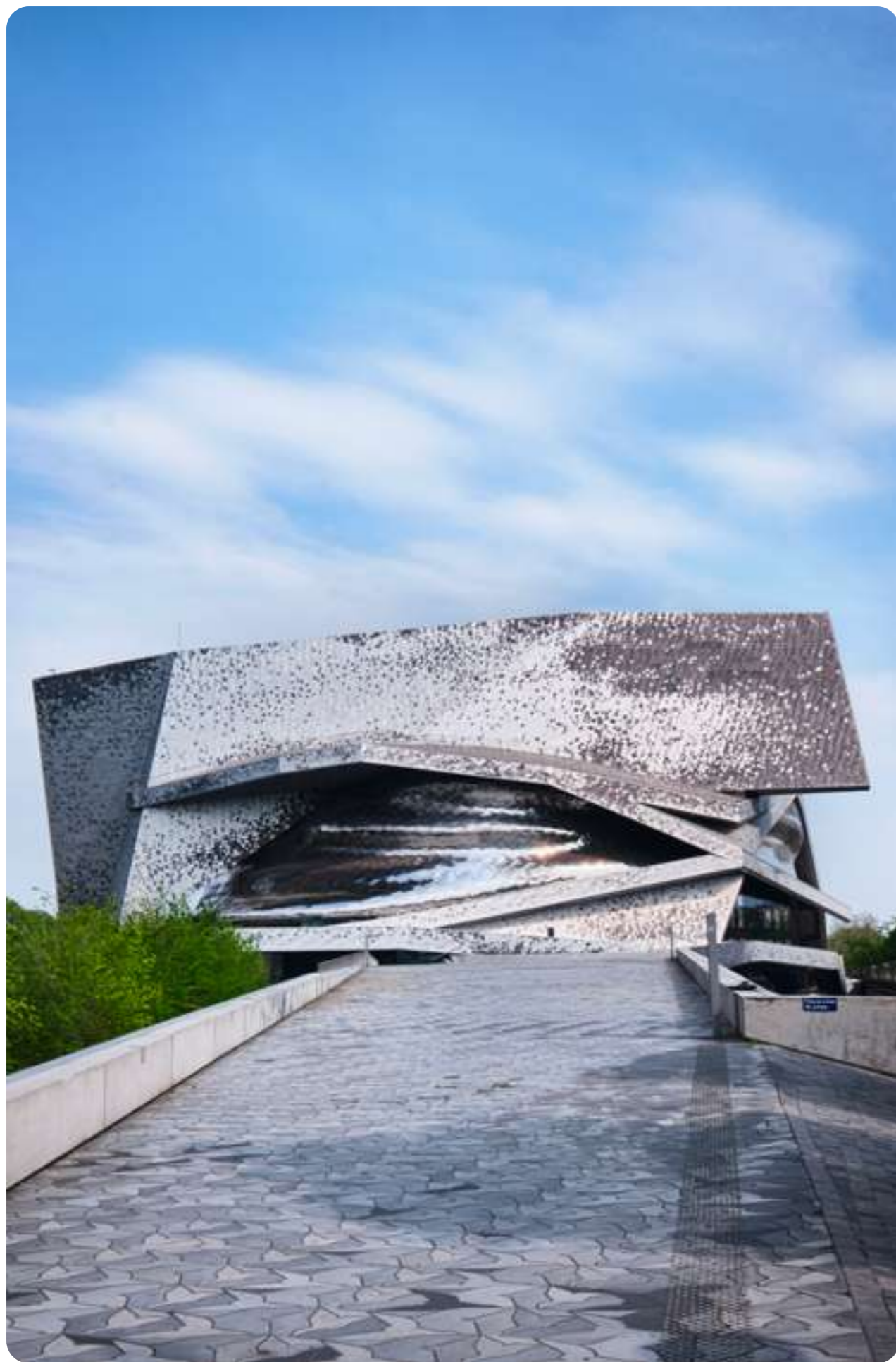


les résultats restent loin de cette promesse. Les cantines parisiennes reposent encore trop souvent sur la liaison froide et sur des aliments transformés. La qualité varie d'un arrondissement à l'autre et ne répond pas toujours aux attentes des familles.

La Mairie sortante reconnaît elle-même qu'en 2023, seulement 42 % des denrées servies étaient bio et 56 % durables – des chiffres globaux qui ne permettent pas d'évaluer la réalité dans chaque école. Le système reste en grande partie fondé sur de **grandes cuisines centrales**, au nombre insuffisant et dont les modes de production et de livraison limitent l'usage de produits frais, locaux et de saison. **Dans un rapport de 2023, la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France a d'ailleurs souligné des dysfonctionnements persistants dans la gouvernance de la restauration scolaire, un pilotage insuffisamment structuré et de fortes disparités entre arrondissements.**

En 2018 et 2019, j'avais déjà alerté : dans le 18^e arrondissement, les écoliers se voyaient parfois servir de simples sandwichs triangles et des chips, bien loin des apports nutritifs requis et des objectifs de qualité que nous voulons tous pour nos enfants. Député entre 2017 et 2022, j'avais également œuvré pour que soit interdit le recours au plastique dans les cantines scolaires.

Maire de Paris, je proposerai un changement complet de modèle pour les cantines scolaires dès la rentrée 2026. Je permettrai à près d'un tiers des écoles (325) de disposer de leur propre cuisine sur place. J'investirai pour cela 200 millions d'euros sur la mandature, financés par l'arrêt des préemptions de logements diffus. Pour les autres écoles, je favoriserai les liaisons chaudes depuis des cuisines centrales au sein des arrondissements pour servir quotidiennement des produits frais, bio, locaux et de saison et d'atteindre l'objectif de **100 % d'aliments durables d'ici la fin de mon mandat.** Je mettrai fin aux plats ultra-transformés en mettant en place un **cahier des charges unique et exigeant dans tous les arrondissements.** Des alternatives seront systématiquement proposées aux élèves pour les principaux allergènes connus.



UN PARIS CALME

Depuis plusieurs années, le bruit urbain, en particulier lié aux activités nocturnes, augmente. De plus en plus d'habitants m'alertent sur les bruits qu'ils subissent au quotidien, notamment la nuit.

Depuis 2018, les nuisances sonores sont reconnues par l'Organisation mondiale de la santé comme la deuxième cause de morbidité en Europe, juste derrière la pollution atmosphérique. **L'Ademe estime le coût social du bruit à 147 milliards d'euros par an pour la société française** : un chiffre colossal, qui devrait à lui seul imposer une réponse politique forte.

Paris est en première ligne. Huit Parisiens sur dix se déclarent gênés par les nuisances sonores. Ce constat massif ne relève plus de l'anecdote ni du confort individuel : il traduit une dégradation profonde de la qualité de vie urbaine.

Le bruit est devenu une bombe sanitaire à retardement ! La multiplication des études scientifiques, les alertes répétées des professionnels de santé et la mobilisation de nombreux collectifs citoyens doivent aujourd'hui contraindre les élus et les décideurs publics à agir. Les effets des pollutions sonores nocturnes sont extrêmement néfastes : hypertension, stress, diabète, dépression, maladies cardiovasculaires...

Comme pour la pollution atmosphérique et la qualité de l'air, la lutte contre la pollution sonore est un combat avant politique et pragmatique que je veux mener, à Paris, avec la même détermination.

Les mesures que je vous présente ici constituent une réponse concrète et cohérente au fléau du bruit à Paris. Elles reposent sur un véritable bouclier anti-bruit (pour mesurer, prévenir et sanctionner les abus afin que la Ville assume pleinement son rôle) et sur une réorganisation de notre espace public pour l'apaiser, mieux organiser les usages et réduire durablement le bruit.

Comme l'ensemble de mon projet municipal, ces mesures sont entièrement financées et s'inscrivent dans une gestion responsable, visant à désendetter Paris tout en continuant à améliorer concrètement la qualité de vie des Parisiens.

*Je lancerai un **bouclier anti-bruit** pour Paris.*

L'équipe sortante a abandonné les Parisiens face au bruit. Sans données fiables ni outils efficaces, le débat s'est enlisé dans l'idéologie et l'inaction. Or, le bruit ne recule ni avec des discours, ni avec des postures : il recule grâce à la connaissance, la prévention et la sanction.

Je propose un véritable bouclier anti-bruit pour les Parisiens, fondé sur une méthode claire : mesurer en continu, prévenir là où les nuisances sont les plus fortes, et sanctionner systématiquement les comportements abusifs.

Ce bouclier repose sur trois dispositifs complémentaires, pensés pour produire des résultats concrets et rapides.

Premièrement, je déploierai 300 capteurs acoustiques de type « Méduses » dans tous les quartiers de Paris et notamment les plus exposés (grands axes routiers, abords du périphérique, rues à forte concentration de bars festifs). Ces capteurs permettront de mesurer objectivement les niveaux sonores, leur répartition horaire et leur récurrence. Ce dispositif coûtera à la Ville de Paris, moins de 500 000 euros sur l'ensemble de la mandature.

Deuxièmement, j'installerai 50 nouveaux radars anti-nuisances sonores, sur les 50 axes les plus problématiques pour lutter contre les véhicules et deux-roues motorisés excessivement bruyants, de jour comme de nuit, pour un investissement total de moins de 2 millions d'euros sur la mandature. L'équipe sortante n'a installé que deux radars en douze ans.

Au total, ces deux premiers dispositifs utiles et concrets pour les Parisiens seront entièrement financés (environ 2,5 M€) par la seule suppression du magazine papier de la Ville « À Paris », qui coûte 2,7 millions d'euros par mandat aux contribuables et que personne ne lit.

Troisièmement, ce bouclier anti-bruit s'appuiera sur une nouvelle police municipale de proximité profondément renforcée et engagée dans la lutte contre les nuisances sonores du quotidien : tapage nocturne, nuisances dans les cages d'escalier, au pied des immeubles ou dans l'espace public.

Je ferai de ma nouvelle police municipale de proximité un acteur central de la lutte contre les nuisances sonores du quotidien, rompant clairement avec le modèle actuel, sous-dimensionné, éclaté et insuffisamment opérationnel. Elle comptera 6 000 agents, soit un triplement des effectifs au cours de la mandature. Ces



agents seront opérationnels 24h/24 et 7j/7, joignables via un numéro dédié, le 7517, et présents de manière visible et dissuasive sur le terrain. Cet effort massif sera financé par une réorganisation de la Mairie de Paris et une réduction des effectifs dans les fonctions administratives, afin de remettre des agents là où les Parisiens en ont besoin : sur le terrain. Dans cette logique, j'intégrerai les 215 agents de sécurité des logements sociaux à la police municipale. Cette intégration permettra d'unifier les compétences, d'élargir les plages horaires d'intervention et de renforcer la présence dans les quartiers populaires et les ensembles de logements sociaux. L'accès aux parties communes et aux caméras des logements sociaux donnera aux agents les moyens d'agir rapidement et efficacement là où les nuisances sont aujourd'hui les plus récurrentes.

*J'assumerai, en tant que Maire de Paris, de nouvelles compétences pour **lutter contre le bruit**.*

Face au bruit, Paris et son maire doit assumer son rôle. Le partage actuel des responsabilités entre Ville et Préfecture de Police en matière de gestion de l'ensemble des nuisances sonores, est trop complexe, trop lent et inefficace. Aujourd'hui, une nuisance sonore provenant d'une habitation relève de la compétence de la Préfecture de police, tandis qu'une nuisance sonore provoquée par une activité professionnelle relève de la Ville.

C'est pourquoi je demanderai au législateur une évolution des compétences pour Paris afin de permettre à la Ville d'intervenir rapidement sur l'ensemble des nuisances sonores, quelle qu'en soit l'origine, et de garantir aux Parisiens une réponse efficace.

Dans ce cadre, j'engagerai également un travail de coordination renforcée avec la Préfecture de police, les Sapeurs-pompiers de Paris et les services d'ambulances, **afin de mieux encadrer l'usage des sirènes, en les réservant strictement aux situations d'urgence avérée.** L'objectif n'est évidemment pas de ralentir les secours, mais de réduire les usages non indispensables, notamment la nuit, lorsque des alternatives existent sans perte de temps ni de sécurité.

*Je créerai **1 000 rues apaisées** pour réduire durablement le bruit.*

Le bruit routier reste la première source de nuisances sonores à Paris. Pour le faire reculer durablement, la Ville doit repenser en profondeur l'aménagement de l'espace public. Une ville apaisée est une ville plus silencieuse, mais aussi plus respirable, plus sûre et plus inclusive.

Cette transformation bénéficiera en priorité aux publics qui sont aujourd'hui les premières victimes du bruit et de la pollution : enfants, seniors, personnes à mobilité réduite. Je transformerai l'espace public pour réduire le bruit à la source.

Ainsi, je déploierai 1 000 rues apaisées, avec de nouveaux bitumes anti-bruit et anti-ilots de chaleur, comme cela a été expérimenté à Turin et à Los Angeles, afin de préparer la capitale aux canicules de 2050 et rendre l'espace public respirable. J'y ajouterai de la végétalisation. Ce sera aussi moins de bruit, moins d'accidents et une meilleure qualité de vie.

Dans cet esprit, je piétonnerai toutes les rues des 626 écoles maternelles et élémentaires parisiennes en un mandat. C'est une mesure de protection immédiate pour les enfants, mais aussi un levier puissant pour réduire le bruit, la pollution et les conflits d'usage aux heures d'entrée et de sortie des classes.

*Je coordonnerai et piloterai les travaux pour **réduire le bruit**.*

Paris est devenue une ville en chantier permanent : trop de chantiers, surtout mal coordonnés et mal contrôlés. Ils sont aujourd'hui une source majeure de bruit, de stress et de perte de qualité de vie pour les habitants, mais aussi de fragilisation pour les commerces de proximité.

C'est pourquoi je créerai une cellule centrale de coordination des travaux, pilotée par un adjoint unique, chargée de planifier, regrouper et zoner les interventions. Son rôle sera de faire enfin travailler ensemble les opérateurs (eau, énergie, télécoms, voirie), la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Région et les communes limitrophes. **Lorsqu'une rue est ouverte, l'ensemble des travaux soit réalisé en une seule fois.**

Chaque chantier sera soumis à un délai maximal impératif, avec des pénalités financières automatiques en cas de retard des prestataires. Les impacts sur la circulation et les commerces seront anticipés, les chevauchements de chantiers interdits, les riverains informés et les travaux strictement encadrés.

Les horaires de chantier seront rendus compatibles avec la vie des riverains avec la fin des nuisances sonores tôt le matin, tard le soir ou le week-end sans justification sérieuse. Les dérogations ne seront possibles qu'en cas d'urgence ou de contrainte technique avérée, et feront l'objet d'une information préalable claire.

Je réduirai les nuisances issues des déplacements superflus et des livraisons.

Pour lutter contre la congestion et les circulations inutiles dans les quartiers, je déploierai une application de stationnement intelligent à l'échelle de tout Paris. Elle permettra de localiser en temps réel les places disponibles, d'optimiser les durées de stationnement et d'adapter l'offre aux usages réels. Cet outil numérique sera intégré au plan de circulation du Grand Paris, afin d'éviter les reports de trafic.



Dans ce cadre, **je créerai des places de stationnement réservées aux résidents**, les places vertes, dans les quartiers les plus résidentiels, pour réduire le bruit et les déplacements superflus.

En outre, je libérerai Paris d'une part importante des camions de livraisons. Aujourd'hui, des milliers de camions traversent encore la capitale alors que la Seine reste sous-utilisée comme axe de transport fluvial. C'est un non-sens écologique et logistique. Avec moi, la Mairie de Paris sera la première à montrer l'exemple en réservant ses marchés publics aux modes de livraison les plus propres et les plus silencieux.

Je ferai ainsi de la Seine un grand axe logistique. Je créerai un réseau de mini-ports fluviaux et de plateformes de proximité, en modernisant Javel, Bercy et Grenelle et en ouvrant de nouveaux sites, notamment dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements. Les marchandises arriveront par bateau, puis repartiront en véhicules légers électriques ou en vélo-cargo pour le dernier kilomètre. Je déploierai massivement la cyclologistique, avec des aires de rupture de charge et le dispositif ColisActiv', déjà utilisé dans des grandes villes comme Marseille, Nice ou Lyon. Ce sera moins de bruit, moins de bouchons et moins de pollution pour les Parisiens.

Je remplacerai les bus et les cars de tourisme bruyants et polluants dans Paris en généralisant l'électrique et l'hybride.

Les bus non électriques de la RATP comme les cars de tourisme contribuent fortement à la pollution de l'air, mais aussi aux nuisances sonores, dans de nombreux quartiers de Paris. Leur présence massive dégrade le quotidien des habitants, en particulier dans les zones les plus touristiques et les grands axes.

Dès la fin de l'année 2026, et dans la continuité des engagements de transformation d'Île-de-France Mobilités, plus aucun bus du réseau RATP ne roulera au diesel dans Paris. Ils seront remplacés par des bus électriques ou hybrides, beaucoup plus silencieux et moins polluants.

À l'inverse de l'équipe sortante, j'assumerai pleinement le rôle décisif du Maire de Paris au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités. La Ville de Paris y consacre près de 3 milliards d'euros par mandature : cette contribution doit se traduire par des décisions au service de la qualité de vie des Parisiens.

J'interdirai également les cars de tourisme non électriques dans Paris. Aujourd'hui, près de 600 cars de touristes circulent quotidiennement dans la capitale, générant bruit, congestion et pollution.

Je remplacerai l'ensemble des camions-bennes par des véhicules électriques.

Cette transformation est un levier majeur pour réduire le bruit et la pollution dans les rues de Paris, tout en améliorant l'efficacité du service public.

Comme je l'ai déjà annoncé, pour rendre les rues plus propres, je privatiserai la collecte des déchets et le nettoyage des rues, comme cela se fait avec succès à Londres, dont le maire est travailliste, ou à Stockholm, dirigée par un maire social-démocrate. Ce modèle est moins coûteux et plus efficace. Les marges de manœuvre dégagées permettront d'investir dans des outils numériques et d'intelligence artificielle, afin d'optimiser les tournées, d'anticiper les besoins et de réduire les passages inutiles.

Ainsi, le remplacement intégral des camions de collecte par des véhicules électriques sera inscrit comme condition obligatoire dans le cahier des charges des marchés publics, avec un objectif de réalisation sur l'ensemble de la mandature.

Pour amortir le surcoût des véhicules électriques, estimé entre 30 et 50 %, nous augmenterons la productivité par camion. Là où un véhicule effectue aujourd'hui une seule tournée, il en réalisera davantage grâce à une meilleure organisation des circuits et à la mutualisation des missions. Par exemple, la détection et la collecte des poubelles de rue pourront être réalisées en même temps que la collecte domestique, réduisant ainsi le nombre de passages, le bruit et le coût unitaire.

Cette réforme offrira aux Parisiens des rues plus propres, plus calmes et moins polluées, sans alourdir la dépense publique, et en mettant la performance au service de la qualité de vie des Parisiens.

*Je transformerai le **périphérique parisien**.*

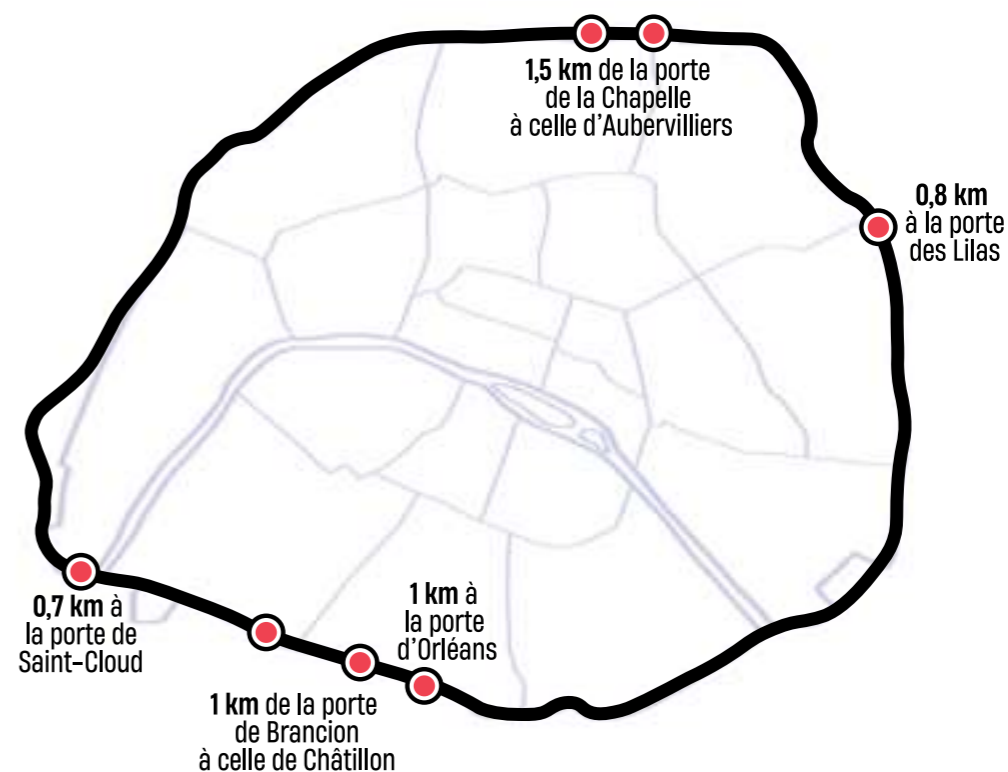
Le boulevard périphérique est l'une des principales sources de nuisances sonores et de pollution pour des centaines de milliers de Parisiens et de riverains des communes limitrophes.

Il est nécessaire d'accélérer la couverture du périphérique dans les secteurs les plus exposés, afin de réduire durablement le bruit, la pollution et de recréer des continuités urbaines aujourd'hui rompues. **Là où c'est possible, nous poursuivons la couverture du périphérique avec 5 kilomètres supplémentaires d'ici 2035,** en priorité dans les secteurs les plus exposés au bruit et à la pollution. À ce titre, j'engagerai des études et des opérations autour des portes d'Orléans, de Brancion, de la Chapelle, d'Aubervilliers, de Saint-Cloud et des Lilas.

Là où la couverture n'est pas possible à court terme, la Ville généralisera les enrobés phoniques ainsi que la végétalisation des parois, pour limiter immédiatement les nuisances subies par les riverains.

Par ailleurs, il n'existe aujourd'hui aucun dispositif sérieux et coordonné de capteurs permettant de mesurer précisément le trafic, la pollution et les nuisances sonores sur le périphérique. Cette absence de données empêche toute gestion fine et efficace de l'infrastructure.

PROJETS DE COUVERTURE DE 5 KILOMÈTRES DU PÉRIPHÉRIQUE D'ICI 2035



J'adapterai les vitesses en fonction du trafic et des horaires, grâce à un réseau de capteurs intelligents comme c'est déjà le cas en fonction des conditions météorologiques. Cette gestion dynamique permettra de fluidifier la circulation tout en réduisant le bruit et la pollution. Concrètement, la limitation à 50 km/h sera maintenue aux heures de pointe, lorsque la congestion est maximale. **Lorsque la circulation est fluide, notamment la nuit ou en heures creuses, la vitesse pourra être portée à 70 km/h,** afin d'éviter les à-coups, les accélérations brutales et les nuisances inutiles. Ce principe existe déjà au Royaume-Uni, sur les *Smart Motorways*, dont je souhaite m'inspirer pour Paris.

L'adaptation intelligente des vitesses, en fonction du trafic et des horaires, permet de limiter à la fois les nuisances sonores et les embouteillages, en s'appuyant sur des données objectives plutôt que sur des décisions idéologiques.

J'améliorerai l'isolation acoustique des logements parisiens.

La réduction du bruit à la source doit être complétée par une protection renforcée des logements. **C'est pourquoi mon grand plan de rénovation thermique sera aussi un grand plan de rénovation acoustique.**

Dès le début de la mandature, l'isolation acoustique sera intégrée comme critère systématique des rénovations, en priorité dans les zones les plus exposées aux nuisances routières, ferroviaires et festives. Fenêtres, façades, toitures : chaque rénovation devra améliorer à la fois le confort thermique et le confort sonore.

Au début de la prochaine mandature, près de 50 % du parc social parisien restera à rénover, soit environ 135 000 logements. Je doublerai le rythme actuel de rénovation pour atteindre 10 000 logements sociaux rénovés par an, afin de rénover l'intégralité du parc social d'ici 2035.

Cet effort massif bénéficiera directement au pouvoir d'achat des locataires, mais aussi à leur confort énergétique et acoustique. **La priorité sera donnée aux logements situés le long du boulevard périphérique**, particulièrement exposés au bruit et aujourd'hui largement délaissés par la Municipalité sortante.

Ce plan pluriannuel représentera un budget supplémentaire de 900 millions d'euros sur la mandature. Il sera financé par une politique volontariste de revente ciblée du parc social aux locataires qui souhaitent accéder à la propriété. À raison de 1 000 ventes supplémentaires par an, près de 1,5 milliard d'euros de recettes pourront être mobilisés sur la mandature pour financer à la fois la rénovation massive du parc social, la production de logements intermédiaires et la transformation de bureaux en logements.

Dans le parc privé, 326 000 logements parisiens sont aujourd'hui considérés comme des passoires thermiques et souvent aussi des passoires acoustiques. Le dispositif Éco-rénovons + ne permet actuellement de rénover qu'environ 1 % du parc par an et exclut le logement diffus.

Je souhaite quadrupler le rythme en atteignant 12 000 rénovations accompagnées par an, en donnant la priorité aux logements F et G en logement diffus et aux copropriétés modestes. Concrètement, 90 000 logements privés bénéficieront d'une rénovation énergétique et acoustique sur la mandature.

Pour y parvenir, j'élargirai les aides existantes aux logements individuels et mettrai en place un crédit d'impôt de taxe foncière pour toute rénovation et remise en location de ces logements. Ce dispositif sera financé par 30 millions d'euros supplémentaires, issus de l'arrêt des préemptions de logements (hors immeubles insalubres) qui ont largement alimenté la spirale inflationniste de ces dix dernières années.

J'accompagnerai les professionnels de la nuit et de la fête dans l'isolation de 1 000 établissements.

Les établissements parisiens sont essentiels à l'emploi, à l'attractivité et à la vie sociale de la capitale. Dans leur grande majorité, les professionnels exercent leur activité de manière responsable. Les riverains ont, eux aussi, droit à la tranquillité et au sommeil. Ces deux exigences peuvent et doivent être conciliées.

L'équipe sortante a trop longtemps laissé s'installer une logique de confrontation, opposant riverains et professionnels. Je la refuse. La situation actuelle tient



moins à un conflit insoluble qu'à un manque de méthode, de données objectives et d'accompagnement.

Je propose donc un changement de méthode, fondé sur la mesure objective des nuisances sonores et sur un accompagnement renforcé des professionnels, afin d'agir à la source, notamment par l'isolation acoustique des établissements.

C'est pourquoi, en complément de mon grand plan de rénovation thermique et acoustique des logements, **je mettrai en place un dispositif spécifique d'aide à l'insonorisation des bars, restaurants et établissements festifs**, opéré via la SEM Paris Commerces. Ce dispositif financera des diagnostics techniques, des conseils adaptés et des travaux d'isolation acoustique durables, afin d'éviter que le bruit ne déborde vers les immeubles voisins ou vers l'espace public.

Pour y parvenir, je fixerai un objectif de 1 000 établissements accompagnés et rénovés acoustiquement sur la mandature, pour un coût total estimé à environ 35 millions d'euros sur 7 ans. Cet investissement est pleinement soutenable : il pourra être absorbé par la SEM Paris Commerces, dont la capacité d'intervention atteint environ 200 millions d'euros par mandature, grâce à un changement de stratégie et une réallocation ciblée des dépenses existantes.



UN PARIS PRO-BUSINESS

Paris n'est plus magique. Pour les entrepreneurs, les créateurs, les salariés, il y a longtemps que Paris n'est plus un paradis. Pire, elle est devenue un enfer pour beaucoup de Parisiens. C'est une ville sale, chère et bruyante. Une ville où se loger ou circuler relève du parcours du combattant. Une ville où les familles doivent se battre pour une place en crèche ou pour les activités périscolaires. Une ville où pèse désormais la crainte des agressions sexuelles sur les enfants.

Les Parisiens le savent. Vous le vivez chaque jour.

Paris, c'est aussi une capitale qui a cessé de rayonner. Les commerces ferment les uns après les autres, les entreprises renoncent à embaucher faute de candidats ou renoncent à investir faute de stabilité fiscale et réglementaire. Une ville dans laquelle ouvrir un commerce, recruter, livrer ou simplement accueillir ses clients demande une énergie disproportionnée. Une ville mal gérée, hyper-réglémentée et surendettée avec trois fois plus de dette par habitant qu'à Lyon ou Marseille.

Le résultat est clair : sur 20 ans, la dynamique de créations d'emplois à Paris est la plus faible de tous les départements d'Ile-de-France. Trois fois plus faible qu'en Seine-Saint-Denis ou dans les Hauts-de-Seine. Deux fois plus faible que dans le Val-de-Marne ou la Seine-et-Marne.

Paris peut faire mieux. Paris doit faire mieux. Paris doit redevenir une promesse de liberté : liberté d'entreprendre, de créer, de se déplacer.

Pour cela, je serai un Maire pro-business. Pas un Maire omnipotent, qui réglemente, taxe, interdit et finit par empêcher celles et ceux qui prennent leur risque, d'entreprendre. Ma conviction, c'est que la mairie de Paris ne peut pas et ne doit pas piloter l'économie : elle doit en revanche tout faire pour créer les conditions de la réussite de ceux qui feront réussir Paris, ses talents, ses PME, ses artisans, ses startups, ses salariés, ses chercheurs.

Les défis sont connus : logements pour les salariés, locaux commerciaux, stationnement, fiscalité, recrutement, logistique... Alors ma ligne sera simple : **simplifier, libérer, accompagner.**

Voici quelques exemples de ce que je ferai demain comme Maire de Paris.

Soutenir le commerce à Paris, c'est déjà faciliter le logement de ses salariés.

Pour cela, je stabiliserai à 25 % la part de logements sociaux et j'y attribuerai une priorité à celles et ceux qui travaillent : salariés, agents publics, indépendants. Cela supposera la production de 15 000 logements sociaux supplémentaires, avec trois nouveaux quartiers étudiants et la conversion de bureaux vides en logements.

Je doublerai le turn-over dans le parc social grâce à des baux à durée limitée et une prime de déménagement pour libérer des logements familiaux. Grâce à cela, **nous pourrions attribuer 80 000 attributions de logements sociaux supplémentaires** durant la mandature.

Et parallèlement, je remettrai 60 000 logements privés aujourd'hui inoccupés sur le marché de la location en redonnant confiance aux propriétaires, en accélérant massivement la rénovation des passoires thermiques et en revenant à l'esprit initial d'Airbnb.

Permettre à celles et ceux qui travaillent à Paris d'y vivre, c'est donner à nos entreprises les talents dont elles ont besoin pour grandir et à notre capitale les moyens de rester attractive.

Je réduirai la vacance commerciale et revitaliserai les quartiers de Paris.

Depuis 2014, le nombre de locaux commerciaux vacants a augmenté de 18 % à Paris. **Or la Mairie de Paris possède un levier décisif pour préserver la vitalité de nos quartiers : ses locaux commerciaux.** Ils doivent redevenir un outil de protection du commerce indépendant et non un simple actif immobilier géré aux conditions du marché.

Aujourd'hui, près de 15 % des pieds d'immeubles du parc social appartiennent à la régie immobilière de la ville ou à la foncière Paris Commerces. Pour la seule RIVP, cela représente 2 318 commerces en pied d'immeuble. Ces espaces devraient être une chance pour nos commerçants. Et pourtant trop souvent ils sont devenus inaccessibles.

Lorsque des loyers publics s'alignent sur les prix du marché, ils perdent leur vocation. Ce n'est ni acceptable, ni conforme à l'idée que je me fais du rôle de la Ville.

C'est pourquoi j'injecterai 35 millions d'euros dans la SEM Paris Commerces afin de racheter des baux commerciaux vacants et les louer à des commerçants. Cela permettra de diversifier et ranimer les quartiers de Paris avec une capacité d'achat de plus de 500 commerces sur la mandature. Les loyers de ces baux commerciaux seront adaptés et progressifs, par exemple à 25 % la première année pour laisser aux commerçants le temps de constituer leur clientèle. Leur destination visera à lutter contre le mono-commerce et à en finir avec les rues constituées par exemple uniquement de magasins de téléphonie dans certains quartiers du Nord-Est.



Nous aurons ainsi un plan pour ranimer le boulevard Saint-Michel, où les commerces ferment les uns après les autres, la rue d'Avron dans le 20e, où un quart des locaux commerciaux sont vacants, à Montparnasse, avenue du Général-Leclerc dans le 14e et dans tant d'autres quartiers de Paris qui méritent mieux. C'est une catastrophe pour Paris de laisser des rideaux fermés dans des artères aussi emblématiques.

Pour le financer, je mettrai fin aux programmes de préemption d'appartements privés à prix d'or que la Municipalité sortante a mis en œuvre pour gonfler les statistiques du logement social à Paris. Cela aura coûté au contribuable parisien 2 milliards d'euros sur la mandature qui s'achève. Je réserverai la préemption aux immeubles insalubres et aux locaux commerciaux vacants. J'y dédierai 35 millions sur la mandature.

Mon objectif est clair : garantir des loyers véritablement accessibles, inférieurs aux prix du marché, afin de soutenir nos entrepreneurs. Préserver la diversité commerciale n'est pas un slogan : c'est une condition pour éviter l'uniformisation de nos rues et maintenir la vie dans nos quartiers.

Je stopperai le matraquage fiscal des commerçants et des entrepreneurs.

À Paris, la pression fiscale ne peut plus être une fatalité pour celles et ceux qui entreprennent.

C'est pourquoi **je refuserai la hausse programmée en 2027 de la cotisation foncière des entreprises.** Le transfert annoncé à la Métropole du Grand Paris devrait conduire à un alignement des taux par le haut, avec une augmentation estimée à près de 10 points pour les entreprises parisiennes, alors même qu'elles supportent déjà des impôts de production presque deux fois supérieurs à ceux de leurs concurrentes européennes.

Ce n'est ni raisonnable, ni soutenable. Maire de Paris, je m'opposerai à ce transfert de fiscalité tant qu'il ne s'accompagnera pas d'un blocage clair et durable des taux. La stabilité fiscale n'est pas un totem politique : c'est la condition de l'investissement, de l'embauche et de la confiance.

Maire de Paris, je prendrai également la décision d'exonérer les petits autoentrepreneurs domiciliés chez eux de cette CFE, afin que lancer son activité ne soit jamais pénalisé par une fiscalité inadaptée et punitive.

Je le dis très clairement : tant que je serai Maire de Paris, il n'y aura aucune augmentation d'impôts locaux pour les commerçants et les entrepreneurs.

Je redonnerai de l'air à l'activité économique et faciliterai l'accès au commerce, partout dans Paris.

On ne peut pas défendre le commerce sans garantir son accessibilité. Car un commerce auquel on ne peut plus accéder est un commerce que l'on finit par contourner.

Aujourd'hui, deux tiers des opérations de livraisons ou d'enlèvement de marchandises sont effectuées en dehors des aires de livraisons ! Cela provoque des livraisons en double file, des bus bloqués, des piétons et des cyclistes parfois mis en danger. **Pour en finir avec cette pagaille, je triplerai le nombre de places de livraison,** pour les porter à 27 000, et les rendrai réellement disponibles grâce à la vidéoverbalisation. Elles seront créées notamment grâce à des places à usage mixte pour les livraisons le jour et résidents la nuit et en rendant enfin disponibles les aires existantes par la vidéoverbalisation. Nous mettrons ainsi fin au stationnement en double file qui désorganise la circulation et fragilise votre activité comme la sécurité des piétons et des cyclistes.

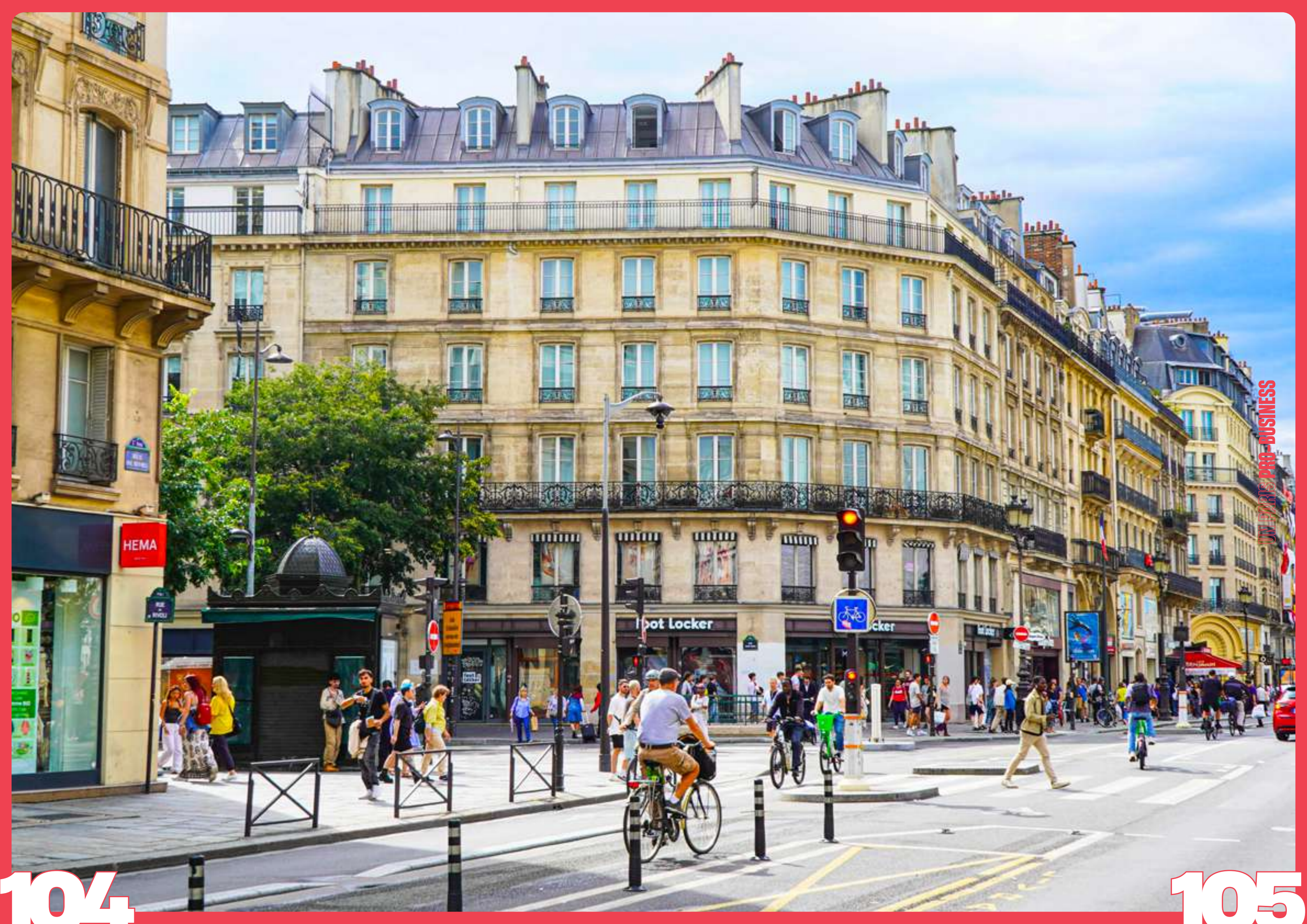
Je rendrai le stationnement gratuit dans les parkings municipaux pour les commerçants, les artisans et les indépendants qui travaillent à Paris afin que leurs déplacements professionnels ne deviennent plus un obstacle quotidien. Je le financerai par la vente d'actifs de la Ville.

Je remettrai également à plat les plans de circulation lorsque leur impact sur le commerce est manifeste. Trop souvent, certains aménagements ont été pensés sans intégrer les réalités logistiques, nous y mettrons fin. Je donnerai la priorité aux bus, qui doivent redevenir le mode de déplacement universel des Parisiens. **Rue de Rivoli, je créerai par exemple un deuxième couloir de bus.** Aux principaux carrefours de la ville, je mettrai en place des feux intelligents pour donner la priorité aux bus qui seront ainsi plus réguliers et plus fiables.

Parce que Paris est devenue une ville en chantier permanent, avec trop de chantiers et surtout mal coordonnés et mal contrôlés, **je créerai une cellule centrale de coordination des travaux.** Elle sera pilotée par un adjoint unique à mes côtés, chargé de planifier, regrouper et zoner les interventions. Son rôle sera également de faire travailler ensemble les opérateurs (eau, énergie, télécoms, voirie), la Ville, la Métropole du Grand Paris, la Région et les communes limitrophes, pour que **lorsqu'une rue est ouverte, tout soit fait en une seule fois.**

Chaque chantier sera soumis à un délai maximal, avec des pénalités financières automatiques en cas de retard des prestataires. Les impacts sur la circulation, les riverains et les commerces seront anticipés et les chevauchements de chantiers seront interdits. J'ai rencontré des commerçants dans le 12e arrondissement qui m'ont dit avoir perdu 20 % de chiffre d'affaires en un an, simplement parce que la circulation était entravée par des travaux sans fin. C'est injuste et c'est contre-productif pour Paris, où les commerces ferment déjà les uns après les autres.

Enfin, la sécurité et l'esthétique des chantiers seront intégrées aux cahiers des charges. Le barriérage devra respecter des règles précises et dignes de l'espace public parisien.



Une ville ne peut être dynamique sans être accessible. Mon objectif est clair : qu'aucun client ne renonce à franchir votre porte faute de pouvoir s'y rendre simplement.

*Je désengorgerai Paris avec une **logistique plus propre et plus efficace.***

Pour cela, je développerai le transport fluvial. Chaque jour, des milliers de camions traversent Paris pour approvisionner commerces, chantiers et services urbains.

Or la Seine et les canaux parisiens offrent un potentiel logistique exceptionnel. Le transport fluvial consomme 5 fois moins de carburant et émet 2,5 fois moins de CO2 que la route. Aujourd'hui, trois quarts des marchandises fluviales concernent uniquement les matériaux de construction.

Je développerai donc une logistique décarbonée et silencieuse, en lien avec HAROPA-Port de Paris, Voies Navigables de France et les collectivités d'Île-de-France.

Je lancerai un réseau de mini-ports fluviaux en nous appuyant sur les ports existants et sur de nouvelles plateformes logistiques de proximité. Nous pourrions ainsi moderniser les ports fluviaux existants et les ouvrir à la logistique urbaine douce : le Port de Javel et le Port de Grenelle dans le 15^e ou le Port de Bercy dans le 12^e.

Nous créerons aussi un réseau de mini-ports urbains pour décharger les flux routiers dans les arrondissements peu équipés et sur des portions de berges actuellement inactives dans le 13^e, le 19^e et le 20^e.

Je créerai le guichet unique de l'entrepreneur : un accompagnement premium et personnalisé.

Aujourd'hui, entreprendre à Paris signifie trop souvent se perdre dans un labyrinthe de démarches, d'interlocuteurs et de procédures. Ce temps perdu est une énergie que vous ne consacrez ni à vos clients, ni à votre développement.

Je veux en finir avec ce maquis administratif.

Je créerai dans chaque arrondissement un Business Center : un lieu unique où chaque entrepreneur pourra être conseillé, orienté et accompagné à chaque étape de son projet. Statut juridique, fiscalité, financements, aides, activités réglementées, recrutement, accès à la commande publique : vous y trouverez des réponses rapides, concrètes et opérationnelles.

Aux côtés de la Chambre de commerce, des professions du droit et du chiffre, ces centres réuniront toutes ces expertises nécessaires pour sécuriser vos démarches et accélérer vos projets.

*Je désignerai un **directeur de la stratégie commerciale** dans chaque arrondissement.*

Derrière chaque rue commerçante dynamique, il y a une organisation, une animation et une vision. Rien de tout cela ne doit être laissé au hasard.

Ces dernières années, trop de commerçants et d'habitants ont exprimé le même sentiment : celui d'un manque de coordination pour faire vivre leurs quartiers, notamment lors des temps forts qui rythment la vie locale comme les fêtes de fin d'année.

C'est pourquoi je nommerai dans chaque arrondissement un directeur de la stratégie commerciale aux côtés du Maire d'arrondissement. Véritable interlocuteur de terrain, il aura pour unique mission d'accompagner les associations de commerçants, de coordonner les initiatives locales et de renforcer durablement l'attractivité de chaque quartier.

Chaque année, une stratégie d'animation commerciale sera définie avec les élus et les acteurs économiques afin de soutenir les temps forts, valoriser l'identité propre de chaque arrondissement et encourager toutes les initiatives qui font vivre nos quartiers.

*Je ferai **mutualiser les forces** pour reprendre la main face à la spéculation.*

Face à la spéculation immobilière et à la vacance commerciale, les commerçants ne doivent plus rester seuls. Lorsque le prix des murs décide du visage de nos rues, c'est toute la vie de quartier qui vacille.

Il nous faut donner aux acteurs locaux les moyens d'agir.

C'est pourquoi je soutiendrai activement le développement de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, un modèle éprouvé qui permet de rassembler commerçants, habitants, investisseurs et collectivités autour d'un même objectif : préserver la diversité commerciale et redonner de l'élan à nos quartiers.

Ces structures peuvent acquérir ou louer des locaux, lutter contre la vacance, soutenir les commerces indépendants et empêcher l'uniformisation progressive de nos rues.

C'est une réponse concrète à la financiarisation du commerce de proximité.

La Ville accompagnera celles et ceux qui souhaitent s'engager dans cette démarche, en facilitant leur création, en apportant de l'ingénierie et en encourageant toutes les initiatives collectives capables de protéger durablement notre tissu commercial.

Car l'avenir du commerce parisien passera aussi par notre capacité à unir nos forces.

Pour changer de méthode, j'instaurerai un « test commerce » avant toute décision structurante.

Je veux engager un véritable changement de méthode. Trop souvent, des décisions d'aménagement ou de circulation ont été prises sans mesurer pleinement leurs conséquences sur la vie commerciale de nos quartiers. Cette approche doit évoluer.

Avant toute mesure susceptible de modifier durablement l'équilibre d'une rue, d'un quartier ou d'un pôle commerçant, un « test commerce » sera systématiquement conduit afin d'en évaluer l'impact sur l'activité, la fréquentation et l'accessibilité. Avec ce test, jamais je n'aurais aménagé la rue de Rivoli comme elle est aujourd'hui aménagée et jamais je n'aurais lancé Paris dans une telle course aux travaux effrénés, sans coordination, sans concertation et sans évaluation.

Pour cela, je m'appuierai sur un Conseil des entrepreneurs et des scientifiques qui éclairera chacune de ces décisions cruciales pour l'avenir économique de Paris.

Mon objectif n'est pas d'empêcher la transformation de Paris, mais de la préparer avec méthode et sérieux, pour qu'elle ne se fasse jamais au détriment de celles et ceux qui font vivre nos rues.

Gouverner, c'est prévoir. Demain, à Paris, ce sera aussi anticiper pour protéger notre dynamisme commercial.

Je mobiliserai la puissance publique pour soutenir l'économie parisienne.

Parmi les instruments publics que je mobiliserai figure également la commande publique pour soutenir les entreprises parisiennes. J'ai annoncé la privatisation complète de la collecte des déchets et du nettoyage des rues, ainsi que de nouvelles opportunités par le déploiement de l'intelligence artificielle dans les services publics parisiens. Je développerai également les marchés innovants avant commercialisation. Cela permettra d'encourager les PME innovantes pour tous les produits et services innovants qui répondent à des objectifs publics

régionaux, tels que la transition écologique et numérique.

J'assurerai le respect des délais de paiement pour faire de la Mairie de Paris un client exemplaire. La ponctualité des paiements lors des transactions commerciales me paraît être un élément vital d'un environnement juridique et commercial qui favorise les PME. Je demanderai aux entreprises publiques locales, et notamment aux sociétés d'économie mixtes qui dépendent de la Mairie de Paris, de respecter le délai qui s'applique aux pouvoirs adjudicateurs. Je n'hésiterai pas à remercier les directrices et directeurs qui ne seront pas en capacité de respecter ce devoir élémentaire. Je souhaite également que certains marchés publics prévoient des mécanismes d'avance de trésorerie de sorte que travailler avec la Ville soit facilité.

Je libérerai l'esprit d'entreprendre partout à Paris. Je ne veux pas que la création d'entreprise soit réservée à une élite mais qu'elle constitue aussi une perspective pour des populations plus éloignées de l'emploi. Je développerai l'entrepreneuriat pour les personnes en insertion et les habitants des quartiers de la politique de la ville. En m'appuyant sur l'expérience de la Banque mondiale, j'expérimenterai un programme de formation innovant fondé sur l'initiative personnelle, avec une approche de psychologie entrepreneuriale. Paris peut devenir leader dans ce domaine !

J'unirai nos forces pour accroître le rayonnement du Grand Paris.

Je fusionnerai les Offices du Tourisme de Paris, de la Région et des villes de la petite couronne en un organisme unique d'attractivité et de tourisme à l'échelle du Grand Paris. Aujourd'hui les investisseurs comme les consommateurs étrangers ne se retrouvent pas dans ce millefeuille administratif.

Je mettrai fin à ce maquis.

Au fond, si je suis candidat à la mairie de Paris, c'est parce que, comme vous, je ne veux pas d'un Paris ville-musée.

Aux siècles derniers, Paris a été à l'avant-garde des révolutions industrielles et économiques. Elle jouit d'avantages comparatifs incomparables, si seulement nous savons la rendre de nouveau attractive.

Si les Parisiens me font confiance pour être leur prochain Maire, je serai le partenaire des entrepreneurs à Paris. Nous ferons de nouveau de cette capitale une ville qui rayonne, une ville innove, une ville qui invente le futur.

Pour que Paris redevienne magique !



UN PARIS SOLIDAIRE

Paris est l'une des villes les plus riches au monde. Avec un taux de chômage de 6 % et 200 000 créations d'emplois salariés depuis 2017, Paris paraît épargnée par les difficultés économiques et sociales.

Pourtant, derrière les moyennes se cache une autre réalité : 60 000 allocataires du RSA, des poches de pauvreté en plein Paris, des quartiers prioritaires pour la politique de la ville. Aux côtés de France Travail, des missions locales et d'autres partenaires, la Mairie de Paris a pourtant, en tant que département, la responsabilité de faciliter l'insertion sociale.

En plein cœur de Paris, la grande précarité continue de sévir. Désormais, près de 3 500 personnes y sont sans domicile fixe, avec de plus en plus de familles. Le travail admirable des associations qui réalisent des maraudes ou accueillent ces populations en centre d'hébergement ne suffit plus. Le 115 est saturé et les Parisiens constatent chaque jour le dénuement de personnes à la rue, dont l'espérance de vie ne dépasse pas 50 ans.

Pire : la Mairie de Paris attend chaque hiver que la préfecture agisse alors qu'elle dispose de capacités d'accueil non mobilisées.

En matière de santé, Paris reste un désert médical. Malgré une densité de médecins généralistes deux fois supérieure à la moyenne nationale, les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous mais aussi le niveau de dépassement d'honoraires pratiqués par les spécialistes continuent de freiner l'accès des Parisiens à la santé.

En matière d'autonomie, Paris reste à bien des égards une ville insuffisamment accessible. Pour se déplacer, pour se loger, pour faire valoir leurs droits, les personnes en situation de handicap comme les personnes dépendantes restent encore trop souvent maltraitées par leur ville.

Sur tous ces sujets, nous pouvons agir. Nous pouvons faire de Paris une ville solidaire, une ville qui insère dans l'emploi, une ville qui prend soin de ses anciens, une ville qui prend soin des personnes à la rue pour les réinsérer, une ville qui facilite l'accès à la santé.

*Je serai le Maire du **plein-emploi**, avec une politique active pour rapprocher les demandeurs d'emploi des offres d'emploi.*

Aujourd'hui, 80 000 offres d'emplois restent non-pourvues à Paris. Outre l'action structurelle pour favoriser l'activité économique et lever les freins à l'accès à l'emploi tels que l'accès au logement, la Mairie de Paris peut accélérer la rencontre entre demandeurs d'emploi et offres d'emploi.

A cette fin, j'organiserai chaque trimestre dans chaque Mairie d'arrondissement des forums de l'emploi. J'y associerai France Travail, les missions locales, Cap'emploi et l'ensemble des partenaires de la Mairie de Paris.

Je doterai les missions locales d'un budget clair, avec une vision pluriannuelle et des objectifs associés. Je leur demanderai de cibler leur accompagnement intensif dans le cadre du contrat d'engagement jeunes sur les plus éloignés de l'emploi. Au total, les missions locales accompagneront plus de 20 000 jeunes par an, dont 3 000 en suivi renforcé.

Je mènerai une politique pour préparer l'orientation des collégiens avec la découverte des métiers et une plateforme de mise en relation pour des stages.

Selon l'Education nationale, chaque collégien doit avoir découvert à son entrée au lycée au moins 50 métiers pour pouvoir choisir sereinement son orientation. Or chacun sait que le milieu familial, le réseau et l'établissement d'origine jouent beaucoup dans les choix d'orientation. Nombre de collégiens sont encore loin d'avoir atteint cet objectif de 50 métiers découverts.

Pour préparer l'orientation des collégiens et promouvoir l'égalité des chances, j'agirai aux côtés du Rectorat de Paris pour garantir que chaque collégien à Paris bénéficie de cette découverte des métiers. Visites d'entreprises, stages d'observation, témoignages de professionnels : je favoriserai la mise en relation pour décloisonner l'Ecole et le monde de l'entreprise.

En particulier, je développerai avec la Région une plateforme de mise en relation pour la réalisation des stages de 3^e et de 2nde, pour lesquels le réseau et les connaissances familiales continuent de jouer un rôle prépondérant. Les collégiens de Paris pourront ainsi bénéficier d'opportunités supplémentaires et s'ouvrir à des univers professionnels qu'ils n'avaient parfois pas pu imaginer.

Je réduirai les délais de traitement des dossiers MDPH pour mettre fin au sentiment d'errance administrative.

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Paris souffre aujourd'hui de vraies difficultés. Ses délais de traitement sont excessifs, avec un délai moyen global mesuré à 5 mois au 3^e trimestre 2025 et en augmentation depuis 2020. Ces dernières années, les améliorations, quand elles ont eu lieu, ont

été suivies de rechutes.

Ces délais placent la MDPH de Paris en queue de peloton : 72 autres MDPH font mieux, dont le Nord ou les Bouches-du-Rhône qui traitent pourtant plus de dossiers. En outre, la Ville de Paris ne respecte pas le délai réglementaire de 4 mois à compter de la date de recevabilité des dossiers.

Ces délais créent de l'incertitude pour les usagers comme pour leurs proches, doublée d'une insécurité sociale, voire de ruptures de droits. Ils brouillent l'action des pouvoirs publics et la visibilité des usagers : ne pas savoir si une aide sera accordée ou non empêche de se projeter.

J'utiliserai les nouvelles technologies pour accélérer le traitement des dossiers, en particulier en automatisant les tâches répétitives telles que la vérification de la complétude des dossiers. J'investirai en amont pour renforcer l'aide à la saisie numérique des dossiers, notamment en arrondissement avec les Maisons des Solidarités afin que la part des dossiers numériques progressent (seulement 7 % en 2024).

Je ferai publier un tableau de bord mensuel de la MDPH avec pour objectif de revenir durablement sous un délai de 2 mois. Les responsables de la MDPH seront auditionnés tous les ans au Conseil de Paris. Nous ferons ainsi de Paris une référence nationale en matière de fonctionnement de la MDPH, à l'image des départements les plus performants.

Enfin, j'adopterai dès 2026 à Paris le nouveau formulaire MDPH et le nouveau formulaire de renouvellement des droits à l'identique, expérimentés dans cinq territoires (le Nord, l'Aveyron, l'Indre, la Collectivité territoriale de Corse et la Collectivité territoriale de Guyane). Conçus avec des usagers et des agents des MDPH, plus clairs et plus accessibles, ces formulaires faciliteront les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Je favoriserai le recrutement d'AESH pour les élèves en situation de handicap.

Depuis 2017, l'Education nationale a consenti de réels efforts pour budgéter et recruter massivement des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) afin que l'Ecole soit réellement inclusive pour tous. Toutefois, 15 % des postes d'AESH budgétés restent vacants, ce qui pénalise les élèves et leur positionnement dans la classe.

Deux facteurs expliquent cette situation. D'une part, le recrutement d'AESH est rendu plus complexe par les difficultés à se loger dans Paris et par l'absence de statut de ce métier, qui reste exercé sur la base d'un contrat. Maire de Paris, je donnerai la priorité aux AESH comme aux autres personnels des métiers essentiels dans l'accès au parc social de la Ville.

D'autre part, la MDPH de Paris n'assure pas le suivi de ses notifications, de sorte qu'elle attribue un droit à accompagnement aux élèves et à leur famille mais ne suit pas sa mise en œuvre auprès de l'Education nationale alors que ses décisions



sont exécutoires. **Maire de Paris, je mettrai en place un suivi continu des dossiers, au-delà de la seule notification administrative, pour soutenir les élèves et leur famille de la notification à l'accompagnement.**

A chaque fois que cela est nécessaire, je demanderai à la MDPH de notifier des accompagnements sur le temps périscolaire et sur la pause méridienne, conformément aux principes de la loi Vial, ce qui renforcera la rémunération des AESH et donc l'attractivité de leur métier.

Enfin, dans un objectif de lutte contre le non-recours aux droits, la MDPH croisera les fichiers disponibles pour vérifier que les Parisiens bénéficient des droits auxquels ils peuvent prétendre, ces droits étant financés à divers niveaux qui ne concernent pas que la Mairie de Paris. Les allocataires seront également alertés en amont de l'extinction éventuelle de leurs droits.

*Je ferai de Paris **une ville 100 % inclusive.***

Pour les personnes en situation de handicap, la pagaille dans l'espace public parisien et les difficultés d'accès aux services essentiels sont ressenties comme une double peine.

Pour l'accès au logement, j'instaurerai un quota minimal de places dans le parc social pour les personnes en situation de handicap. Elles seront positionnées en rez-de-chaussée ou en étage accessible.

Pour les mobilités, je favoriserai la régularité et la fiabilité des bus et développerai le service « PAM » de déplacement pour les personnes à mobilités réduites avec un niveau de service adapté aux besoins. Je reprendrai le cahier des charges de la délégation de service public pour le rendre plus exigeant sur les modalités de réservation, la réactivité et la fiabilité du service. Dans ce cadre, nous étudierons les possibilités d'exploitation d'une flotte de taxis adaptés, ainsi que la possibilité d'élargir le service au périscolaire aujourd'hui non pris en charge.

J'engagerai la Ville sur une trajectoire de 100 % des bâtiments publics parisiens accessibles. Je rendrai également accessibles les sites internet de la Mairie de Paris ainsi que des Mairies d'arrondissement et créerai un chatbot dédié pour guider les usagers vers des contenus ou dispositifs existants mais peu lisibles du grand public.

*Faire de Paris la capitale du **Bien Vieillir** avec la création du « **Châtelet du Grand Âge** ».*

Paris fait face à une transition démographique avec une augmentation rapide du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans, qui représenteront près de 20 % de la population d'ici 2035. Cette évolution crée une pression forte sur les dispositifs d'hébergement, de maintien à domicile et d'aides sociales, qui restent aujourd'hui

morcelés, peu lisibles, et souvent inadaptés aux nouveaux besoins des seniors.

Aujourd'hui, les seniors aspirent à vivre plus longtemps chez eux, à rester actifs et pleinement intégrés dans la cité. Le modèle actuel, dominé par une opposition entre domicile et institution, ne répond pas à cette aspiration à un vieillissement autonome, digne et inclusif. La Municipalité sortante a certes engagé des actions pour le grand âge, mais il nous appartient désormais de franchir un nouveau cap, avec une stratégie plus ambitieuse face aux défis du vieillissement.

Je ferai adopter dès le printemps 2026 feuille de route pour la mandature avec la création du « Châtelet du Grand Âge » comme centre de coordination multi-acteurs. Je souhaite pour cela m'inspirer de ce qui marche ailleurs en Europe comme en Suède, en Finlande ou aux Pays-Bas avec la construction un véritable parcours de vieillissement personnalisé. Je proposerai à chaque senior un contrat personnalisé d'autonomie pour adapter logement, santé et aides à ses besoins.

D'ici dix ans, 2 500 nouvelles places de mini-résidences modulaires seront créées avec domotique, espaces communs et jardins partagés pour un habitat inclusif, évolutif et sécurisé. J'accélérerai la colocation intergénérationnelle, avec bail dédié, incitations fiscales et un objectif de 10 000 binômes. J'accompagnerai 60 000 seniors supplémentaires dans le maintien à domicile. Je développerai le portage de repas bio et locaux en partenariat avec l'ESS et les PME parisiennes. Je renforcerai l'usage des technologies de santé prédictive et télémédecine pour sécuriser le domicile.

Pour la prévention et le dépistage précoce, je ferai réaliser une détection systématique des seniors fragiles dès 65 ans via des bilans municipaux. Les hospitalisations évitées par ce nouveau modèle dégageront jusqu'à 500 millions d'euros par an.

Enfin, pour rompre l'isolement, je faciliterai via les outils numériques de Paris Connect la mise en relation des habitants d'un même quartier pour faire les courses ensemble, aller chez le médecin, à la pharmacie, suivant les disponibilités de chacun. J'organiserai dans chaque quartier un accueil seniors hebdomadaire pour lutter contre le sentiment de solitude.

Je rachèterai les hôtels 1 étoile afin de les transformer en résidences à vocation sociale pour réinsérer les personnes à la rue.

Il manque aujourd'hui 3 500 à 4 000 places d'hébergement dans Paris. La rue continue de tuer, et pas seulement l'hiver. Elle désocialise, elle crée ou aggrave les troubles psychiques, elle favorise les addictions. Pour les personnes qui connaissent les épreuves de la rue, la Mairie de Paris peut et doit agir, aux côtés des associations et de la préfecture, pour rendre possible un accueil inconditionnel.

Je rouvrirai un centre de premier accueil avec une capacité de 500 places. Mon objectif ne sera pas d'y maintenir les personnes dans la durée mais d'y réaliser un premier point de suivi, puis de les orienter dans les 15 jours vers des

solutions pérennes. Je conditionnerai chaque évacuation de campement dans Paris à l'identification en amont, aux côtés du préfet, de solutions pérennes d'hébergement et de logement.

Pour cela, je rachèterai les 27 hôtels 1 étoile dans Paris afin de les transformer en résidences à vocation sociale gérées par des partenaires associatifs. Ils accueilleront un millier de personnes à la rue pour les héberger et les réinsérer. Elles y trouveront les services essentiels : laverie, douches, repas chauds, bagagerie, service de domiciliation. Elles pourront surtout y recouvrer une dignité et s'extraire de la dureté de la vie à la rue.

Je favoriserai un accompagnement à 360°, avec un espace médico-social intégré. Il permettra aux agents d'accueil et travailleurs sociaux d'assurer une veille sociale et intégrera une permanence médicale avec de premiers soins dispensés par des infirmiers. Il permettra également la prise en charge des démarches administratives : demandes de documents d'état civil ou de titres de séjour, ouverture de droits à la sécurité sociale ou de comptes bancaires, inscription à l'école ou au SIAO... A chaque fois que cela sera possible et pertinent, des procédures de régularisations seront engagées, notamment pour les personnes en situation irrégulière qui travaillent dans des métiers essentiels.

Cela représentera un investissement de 75 millions d'euros financé par la Caisse des dépôts Habitat, qui procède déjà à telles opérations en Ile-de-France.

Je m'appuierai sur les bailleurs sociaux comme privés dans un objectif « Logement d'abord » pour les personnes confrontées aux épreuves de la rue.

La Mairie de Paris a développé depuis plusieurs années un programme « Louez solidaire », qui permet à des bailleurs privés de mettre à disposition leur appartement pour des personnes à la rue, avec un système de garanties par la Ville contre les impayés de loyers, les dégradations et une intermédiation de gestion locative. Ce programme est bienvenu mais reste trop confidentiel, avec seulement un millier de bénéficiaires.

Je porterai les capacités d'accueil du programme « Louez solidaire » à 3 000 personnes dans une logique « Logement d'abord ». Pour y parvenir, je communiquerai davantage sur ce dispositif auprès des bailleurs privés et j'y associerai la possibilité de financer et faire accompagner des travaux de rénovation thermique du logement mis à disposition. Certains bailleurs privés propriétaires d'une passoire thermique ne sont en effet aujourd'hui pas éligibles au programme mais pourraient le devenir avec cet accompagnement.

Je poursuivrai également la contractualisation avec les bailleurs sociaux et des associations partenaires dans le cadre du programme « Un chez soi d'abord » pour héberger un millier de personnes supplémentaires au cours de la mandature. En outre, je développerai avec l'Etat un programme spécifique pour la prise en charge de personnes en situation de grande marginalité, pour lesquelles l'hébergement classique n'est pas toujours adapté.

J'anticiperai l'hiver avec un plan de mobilisation de 4 000 places d'hébergement d'urgence entre fin décembre et début janvier.

Chaque hiver, la Mairie de Paris et l'Etat se renvoient la responsabilité de lancer un plan « grand froid » pour proposer un hébergement à chaque personne à la rue. Entre la gestion administrative au thermomètre par l'Etat et l'irresponsabilité de la Mairie qui attend l'Etat pour agir, les personnes à la rue sont mises en danger alors que des solutions existent.

A l'hiver 2025, j'ai proposé à la Mairie de Paris un plan identifiant 25 sites dans Paris – principalement des gymnases inoccupés durant les vacances de Noël – pour proposer un abri à 4 000 personnes pendant cette période de quinze jours où les températures sont parfois négatives. La Mairie de Paris n'a pas daigné prendre ses responsabilités.

Maire de Paris, je préparerai pour l'hiver 2026 et ceux qui suivront un plan clair, identifiant bien en amont les sites mobilisés et les capacités proposées. Les associations partenaires de la Ville participeront à leur gestion.

Je protégerai les mineurs non-accompagnés.

La Mairie de Paris a un rôle fondamental à jouer dans l'évaluation de la minorité puis dans la prise en charge et l'accompagnement des mineurs non-accompagnés. Cette évaluation doit être juste, fondée non seulement sur des entretiens mais aussi sur des vérifications d'identité. Elle doit être réalisée dans une langue comprise par la personne.

Une fois leur statut reconnu, les mineurs non-accompagnés doivent être hébergés et accompagnés dignement. Je garantirai qu'aucun d'entre ne sera hébergé à l'hôtel. Et je m'assurerai que, dans le cadre de leur accueil par l'aide sociale à l'enfance, ils continueront d'être suivis au moins jusqu'à leurs 21 ans pour leur assurer une insertion sociale et professionnelle.

Si la Mairie de Paris n'assume pas ses responsabilités, elle continuera de laisser des centaines de mineurs aux proies, dans les rues de Paris, aux trafics et aux réseaux criminels. Je ne l'accepterai jamais. Parce qu'il en va de la dignité des personnes, des valeurs de Paris et de la tranquillité de ses habitants.

Je maintiendrai la halte soins addictions mais je l'adosserai à un centre mobile et à une prise en charge psycho-médicosociale.

La mise à disposition de matériels stériles aux usagers de drogues n'a pas encouragé la consommation mais en a réduit les risques, notamment du point de vue de la transmission d'hépatites ou du VIH. **C'est pourquoi je maintiendrai la halte soins addictions** (dite « salle de shoot »), tout en garantissant la propreté et la sécurité du quartier pour les riverains.

Toutefois, cela ne suffit pas. **Pour éviter la création d'un point de fixation, j'y adosserai un centre mobile** pour aller à la rencontre des usagers de drogue, avec de premiers soins et une action de prévention. Je développerai les centres de soins et de prise en charge psycho-médicosociale afin d'assurer un suivi dans la durée des personnes addictes. Je refuserai la surenchère comme la stigmatisation et privilégierai une approche de réduction des risques, de prévention et de soins.

Je généraliserai les épiceries solidaires dans tous les arrondissements de Paris.

La précarité alimentaire continue de sévir à Paris. La Maire du 5e arrondissement, Florence Berthout, a inventé dans sa Mairie un modèle que je souhaite généraliser à tout Paris. Une épicerie solidaire y propose des denrées alimentaires mais aussi des produits d'hygiène féminine pour les personnes en grande précarité.

Je généraliserai ce modèle d'épicerie solidaire dans tout Paris afin que les Mairies d'arrondissement deviennent des lieux institutionnels de la solidarité. Elles accueilleront également de grandes collectes associatives.

Je continuerai évidemment de soutenir les associations qui réalisent des maraudes et assurent la distribution de l'aide alimentaire, contrairement à certains de mes concurrents qui leur couper les vivres.

J'attirerai plus de médecins à Paris pour réduire les délais d'attente pour un rendez-vous.

J'y parviendrai d'abord en baissant les coûts de l'immobilier. Grâce aux solutions que je propose, nous pourrions remettre 60 000 logements sur le marché immobilier, redonner confiance aux propriétaires et accompagner massivement la rénovation des passoires thermiques.

Je faciliterai également la circulation dans Paris en mettant fin à la pagaille, en mettant en place des plans de circulation rationnels et en multipliant les parkings-relais autour de Paris pour désengorger la circulation intra-muros.

Je faciliterai le stationnement dans Paris, avec une application de stationnement intelligent pour visualiser en temps réel les places disponibles et des tarifs préférentiels pour les professionnels de santé.

*J'installerai un centre municipal **Paris Santé Prévention sans dépassement d'honoraire** dans chaque arrondissement.*

Aujourd'hui, seulement 5 centres de santé municipaux pluridisciplinaires sont installés dans Paris. Je les généraliserai afin qu'au moins un centre soit disponible par arrondissement. Ils seront animés par 300 médecins salariés, dans une logique pluriprofessionnelle.

Ces centres de santé municipaux proposeront 170 000 consultations supplémentaires par an aux Parisiens. Ils seront hébergés dans des locaux libérés par les bailleurs sociaux, avec des loyers préférentiels. Ils intégreront un service de garde pour les urgences du quotidien, ce qui aidera à désengorger les urgences à l'hôpital et évitera des heures d'attente aux Parisiens.

Enfin, ces centres intégreront aussi un espace santé mentale, notamment pour les jeunes.

*Paris sera la première métropole à mettre en œuvre un **grand plan endométriose**.*

Alors qu'une Parisienne sur dix est concernée, l'endométriose reste encore un angle mort des politiques de santé publique. Elles subissent ainsi errance gynécologique et erreurs de diagnostic alors que des outils technologiques sont disponibles.

Je rendrai des consultations de gynécologue accessibles dans tous les arrondissements via les centres de santé municipaux. Ils proposeront notamment des outils d'imagerie spécialisée dans l'échographie pelvienne pour en finir avec l'errance gynécologique.

Je créerai une plateforme Paris Endométriose pour faire connaître les associations de patientes et dire aux femmes qu'elles ne sont pas seules.

*Nous ferons de Paris une ville **zéro perturbateur endocrinien et zéro PFAS**.*

En l'état de la recherche scientifique, les professionnels de santé recommandent de réduire au maximum l'exposition à ces substances chimiques pour éviter des problèmes de santé majeurs, le développement de cancers ou une baisse de la fertilité.

Nous lancerons donc un grand plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens et les PFAS dans les crèches, écoles et cantines de la Mairie de Paris.



*Je ferai de Paris une ville plus **inclusive pour les LGBTQIA+**.*

Paris est la ville où l'on vient conquérir sa liberté, la liberté de vivre sa vie. C'est l'âme et la force de notre capitale d'accueillir toutes les identités et toutes les différences. Elle incarne l'esprit de progrès, d'ouverture et de tolérance. Chacun peut y venir exprimer ce qu'il est et affirmer sa liberté d'aimer.

C'est pourquoi j'y développerai des services publics municipaux inclusifs, en généralisant la formation des agents à la lutte contre les discriminations, en actualisant des formulaires administratifs, en généralisant la présence de référents LGBTQIA+ dans les services d'accueil du public pour un meilleur accompagnement et un service public exemplaire.

Je faciliterai les parcours de changement d'état civil en Mairie, avec une meilleure information et un accompagnement respectueux et digne, en lien avec les associations. Je développerai également des actions dédiées aux seniors LGBTQIA+ notamment via la démarche Grey Pride et la formation des personnels des EHPAD et des services d'aide à domicile.

Les professionnels de santé municipaux dans les nouveaux Paris Santé Prévention seront également formés spécifiquement aux enjeux de santé LGBTQIA+.



LE PARIS DE LA JEUNESSE

Paris est une ville jeune. Un quart de sa population résidente a moins de 30 ans. 765 000 étudiants y préparent leur avenir. Dans certains arrondissements comme le 5e, la population gonfle la journée avec l'afflux d'étudiants.

Pourtant, être jeune à Paris en 2026, c'est encore trop souvent galérer pour se loger. Galérer face à la vie chère. Galérer face aux paperasses et aux démarches administratives.

A la galère s'ajoute l'isolement et parfois les difficultés de santé, physique ou mentale. Selon l'Organisation mondiale de la santé, près de 35 000 jeunes souffriraient de problèmes de santé mentale à Paris.

Or Paris devrait être une chance et non un problème. Paris devrait être la ville de tous les possibles, la ville de toutes les opportunités pour une jeunesse qui a soif d'engagement et de sens. Une ville de rencontres et de brassages. Une ville qui permet à chacun de construire sa vie d'adulte et de s'accomplir.

Ma conviction profonde, c'est que Paris ne peut pas se priver de son avenir.

Paris doit offrir à sa jeunesse toutes les chances pour démarrer dans la vie. Lui permettre de se loger, de se soigner, de se nourrir sainement, d'étudier sereinement. Je ferai le Paris de la jeunesse. Le Paris d'une jeunesse audacieuse et belle, qui veut découvrir et changer le monde.

Je créerai trois nouveaux quartiers étudiants avec 7 000 logements supplémentaires d'ici 2030.

Paris accueille aujourd'hui plus de 340 000 étudiants mais offre moins de 15 % de logements dédiés. Or le marché privé reste hors de portée pour une majorité de jeunes décohabitants. Pour répondre à la flambée des loyers étudiants et compenser le déficit de logements accessibles, **je créerai trois nouveaux pôles dédiés aux étudiants dans des secteurs en transformation**, connectés aux transports et où du foncier public ou sous-utilisé existe : porte de la Villette, porte de la Chapelle / gare des Mines et à Chapelle-Charbon / CAP 18. J'agirai en ce sens avec la SNCF et la RATP – détenteurs d'une part du foncier –, ainsi qu'avec le CROUS et l'Etat.

D'ici 2030, ces trois secteurs permettront d'accueillir 7 000 nouveaux logements étudiants et familiaux, mixtes (publics, privés, co-living) et créer de

véritables quartiers de vie avec bibliothèques, services universitaires, tiers-lieux, équipements sportifs, restauration abordable et mobilités douces. Je développerai une approche métropolitaine pour relier ces pôles au réseau des campus franciliens (Condorcet, Villetaneuse, Aubervilliers, Saint-Denis, La Plaine). Ce projet représentera un investissement de 10 M€ par an.

*J'instaurerai un **bail étudiant parisien** pour libérer des logements à l'année.*

Les studios vacants ou non remis sur le marché représentent un réservoir considérable pour le logement étudiant. Paris peut retrouver une politique étudiante ambitieuse fondée sur une logique simple : créer de l'offre nouvelle là où c'est possible, mobiliser les logements existants là où c'est urgent. En complément des trois nouveaux quartiers étudiants, **j'instaurerai donc un bail étudiant parisien à l'année** inspiré d'expérimentations réussies comme à Nice afin de **libérer immédiatement 1 000 logements étudiants par an dans le parc privé.**

Ce bail étudiant parisien reposera sur un principe gagnant-gagnant et une logique adaptée au rythme universitaire. Le propriétaire pourra louer son logement 9 ou 10 mois avec un loyer encadré, stable et compatible avec les ressources des étudiants. Il pourra bénéficier du pack 100 % garanties que lui proposera la Mairie. L'été, le propriétaire pourra récupérer son bien pour un usage personnel ou une location saisonnière de 30 jours maximum. Grâce à ce bail étudiant parisien, nous pourrions réduire l'incertitude des propriétaires et la précarité des étudiants en remettant des milliers de logements supplémentaires sur le marché de la location.

*Je favoriserai l'**accession sociale à la propriété**, notamment pour les jeunes actifs.*

Devenir propriétaire à Paris relève le plus souvent d'une mission impossible pour les jeunes actifs, sauf à hériter de leurs parents ou de leurs grands-parents. La Mairie de Paris dispose pourtant d'un levier efficace avec l'accession sociale à la propriété.

Je mènerai une politique volontariste de revente du parc social parisien aux locataires qui souhaitent accéder à la propriété avec un objectif de 1 000 accessions sociales à la propriété supplémentaires par an.

*J'ouvrirai **trois restaurants CROUS** supplémentaires ouverts en soirée.*

Se nourrir sainement reste pour trop de jeunes et notamment d'étudiants une galère du quotidien. Une galère trop souvent tue, mal connue des politiques, dans un pays et une capitale pourtant si riches.

Des restaurants CROUS existent dans Paris mais ils sont pour la plupart situés près du centre, proche des universités, alors que les étudiants ont aussi besoin de se nourrir le soir.

C'est pourquoi j'ouvrirai trois nouveaux restaurants CROUS dans les 11^e, 19^e et 20^e arrondissements qui seront ouverts aussi en soirée. Ils serviront 700 000 repas par an aux étudiants parisiens, avec le ticket U désormais à 1 euro grâce à la loi de finances pour 2026.

Ces restaurants CROUS serviront des aliments sains et durables. Ce seront des repas complets et équilibrés pour des milliers d'étudiants.

*Je généraliserai les **épiceries solidaires** dans tous les arrondissements de Paris.*

La précarité alimentaire continue de sévir à Paris, y compris chez les jeunes. La Maire du 5^e arrondissement, Florence Berthout, a inventé dans sa Mairie un modèle que je souhaite généraliser à tout Paris. Une épicerie solidaire y propose des denrées alimentaires mais aussi des produits d'hygiène féminine.

Je généraliserai ce modèle d'épicerie solidaire dans tout Paris afin que les Mairies d'arrondissement deviennent des lieux institutionnels de la solidarité. Elles accueilleront également de grandes collectes associatives.

Je continuerai évidemment de soutenir les associations qui réalisent des maraudes et assurent la distribution de l'aide alimentaire, contrairement à certains de mes concurrents qui leur couper les vivres.

*J'installerai un centre municipal **Paris Santé Prévention** sans dépassement d'honoraire dans chaque arrondissement.*

Aujourd'hui, seulement 5 centres de santé municipaux sont installés dans Paris. Je les généraliserai afin qu'au moins un centre soit disponible par arrondissement. Ils seront animés par 300 médecins salariés, dans une logique pluriprofessionnelle.

Ces centres de santé municipaux proposeront 170 000 consultations supplémentaires par an aux Parisiens. Ils seront hébergés dans des locaux libérés par les bailleurs sociaux, avec des loyers préférentiels. Ils intégreront un service de garde pour les urgences du quotidien, ce qui aidera à désengorger les urgences à l'hôpital et évitera des heures d'attente aux Parisiens.



LE PARIS DE LA JEUNESSE

*J'installerai une **cellule d'écoute psychologique** dans chaque Espace Jeunes et chaque centre Paris Anim'.*

La santé mentale des jeunes est devenue un enjeu majeur à Paris et partout en France. Un quart des jeunes de 15 à 29 ans déclarent présenter des symptômes dépressifs. Les adolescents comme les jeunes adultes sont confrontés à une augmentation du stress scolaire, de l'anxiété, de l'isolement et des troubles liés aux écrans et aux réseaux sociaux. Malgré des dispositifs nationaux comme « mon chèque psy », l'accès à un soutien psychologique reste difficile compte tenu du nombre limité de psychologues partenaires.

C'est pourquoi j'installerai dans chacun des 12 Espace Jeunes et des 50 centres Paris Anim' une cellule d'écoute psychologique, au plus près des jeunes. Elles leur permettront d'avoir accès à un professionnel dans un cadre familial, sans la formalité d'un cabinet. Nous pourrions ainsi lever tous les obstacles : prix, délai, stigmatisation qui freinent trop souvent l'accès aux soins.

*Je mettrai fin au tirage au sort pour l'accès aux **colonies de vacances**.*

Chaque année, environ 40 % des familles ne partent pas en vacances, souvent pour des raisons financières. Être bloqué dans son quartier sans pouvoir découvrir d'autres paysages, d'autres cultures mais aussi d'autres langues est un vrai moteur de la fracture sociale dans notre pays ainsi qu'à Paris. Or les expériences vécues durant l'enfance participent de la construction des adultes. Découvrir la montagne, la mer, la forêt, partir en colonies thématiques sur le sport, l'histoire ou la musique ne devrait pas être l'apanage des seules familles qui en ont les moyens.

Face à cette inégalité, les séjours « vacances Arc-en-ciel » proposées par la Mairie de Paris restent largement conditionnées à un tirage au sort, faute de places suffisantes. Beaucoup de parents renoncent et trop d'enfants restent à l'écart de ces expériences essentielles pour l'autonomie et l'ouverture, simplement parce que leur famille n'en a pas les moyens ou parce qu'ils ne sont pas « tirés au sort ».

Je veux mettre fin à cette loterie des vacances. **Je lancerai un programme municipal de « Colos pour tous » avec une offre large et diversifiée pour répondre aux demandes.** Il sera simple et regroupera l'offre actuellement dispersée entre les « vacances Arc-en-ciel » de la Mairie, les « vacances apprenantes » organisées par l'Etat et les mini-séjours des centres de loisirs. Au total, avec les classes découverte organisées par les enseignants, je souhaite que 30 000 jeunes Parisiens, de la maternelle au lycée, bénéficient chaque année de ces séjours.

Ces « Colos pour tous » valoriseront les régions françaises, y compris ultra-marines, et prévoiront également des séjours à l'étranger pour de courtes ou longues durées, selon l'âge des enfants et tout au long de l'année. Les séjours seront particulièrement adaptés pour les enfants en situation de handicap. Une tarification progressive s'adaptera aux revenus des familles : elle ira de quelques dizaines à

quelques centaines d'euros selon les séjours. Cela représentera un budget supplémentaire de 15 millions d'euros par an pour la Municipalité au service des familles.

*J'offrirai leur **premier passeport** à tous les jeunes Parisiens de 18 ans.*

La jeunesse parisienne a soif de découvrir et de changer le monde. Et voyager ne devrait être réservé à une élite. C'est l'âme et l'identité de Paris que d'être une ville ouverte sur le monde, dont les habitants reviennent après s'être enrichi de cultures et de langues étrangères.

Pour voyager en dehors de l'espace Schengen, les jeunes Parisiens ont besoin d'un passeport et parfois d'un visa. Or la demande de passeport représente un coût supplémentaire pour les jeunes et leur famille : 42 euros de timbre fiscal entre 15 et 17 ans et 86 euros à partir de 18 ans.

Maire de Paris, j'offrirai aux jeunes Parisiens leur passeport à 18 ans afin de les encourager à voyager et découvrir le monde. Cela représentera un coût au maximum de 900 000 euros par an pour la Municipalité.



UN PARIS VILLE LUMIÈRE

La culture, le patrimoine ou le sport ne sont pas des secteurs parmi d'autres. Ils structurent l'espace urbain, font rayonner notre capitale, créent de l'emploi, attirent des talents, fabriquent du lien social dans tous les quartiers.

Toutes les grandes métropoles l'ont compris. Londres a structuré ses Creative Enterprise Zones pour consolider un secteur qui représente un emploi sur six. Berlin a protégé ses espaces créatifs pour reconstruire son économie après la désindustrialisation. New York investit dans la création locale parce qu'elle sait que l'économie créative est un multiplicateur de valeur. Dans ces villes, la culture est une politique urbaine.

À Paris, la mandature Delanoë a été celle de l'élan. Nuit Blanche, Paris Plages, rénovation du Palais de Tokyo, lancement du 104: une énergie réelle, portée par un Maire qui incarnait personnellement la vitalité culturelle de la ville.

Malheureusement, depuis douze ans, et malgré l'élan des Jeux de 2024, la culture, le sport ou notre patrimoine sont administrés comme des acquis.

Réduits à des lignes budgétaires sans ambition, sans cap ni stratégie, sans évaluation sérieuse de leur impact. Ils deviennent même parfois des variables d'ajustement budgétaire, comme en témoigne la diminution de 13 millions d'euros du budget d'investissement consacré à la culture en 2024.

Jamais Paris n'a semblé aussi hésitante sur la manière de transformer son capital culturel, sportif et patrimonial en levier d'avenir.

Paris doit pourtant rester cette lumière qui éclaire le monde et la vie quotidienne de celles et ceux qui y vivent. C'est précisément l'objectif de mon projet.

Être une Ville Lumière, c'est d'abord être une capitale attractive pour les artistes, les créateurs, les entrepreneurs culturels du monde entier, en leur offrant un cadre propice à l'innovation, à la création et à la liberté.

Être une Ville Lumière, c'est aussi rendre la pratique artistique et sportive accessible à tous, sans distinction de quartier ou de condition sociale. C'est organiser des événements culturels et populaires qui rassemblent dans chaque arrondissement.

C'est ouvrir davantage nos équipements municipaux, les rendre plus accessibles, donner aux Parisiennes et aux Parisiens l'envie et les moyens de pratiquer, de créer, d'apprendre et de se rencontrer. C'est faire de l'art, de la musique, du théâtre et du sport de puissants leviers d'égalité des chances, afin que chaque enfant, chaque famille, chaque habitant puisse accéder à ces horizons qui élèvent et émancipent.

Être une Ville Lumière, c'est aussi préserver la beauté de Paris, en protégeant son patrimoine dans toute sa diversité, de l'architecture haussmannienne au mobilier urbain classique, et en le transmettant aux générations futures.

Être une Ville Lumière, enfin, c'est porter une stratégie, une vision et oser se réinventer pour demeurer cette capitale qui inspire, qui rayonne et que le monde entier admire.

*Je créerai des **Zones d'Entreprise Créative (ZEC)**.*

Les industries créatives représentent un moteur économique majeur en ce qu'elles génèrent de l'emploi local non délocalisable, favorisent l'innovation et participent directement à l'attractivité internationale de la capitale. Malheureusement à Paris, les hausses de loyers et la transformation rapide des quartiers fragilisent les ateliers, studios et petites structures culturelles.

C'est pourquoi je lancerai des Zones d'Entreprise Créative afin de faire de Paris et de sa métropole un territoire d'excellence pour les industries culturelles et créatives. Inspirées des Creative Enterprise Zones mises en place à Londres, ces ZEC auront pour objectif de protéger, structurer et développer l'économie créative dans des secteurs soumis à une forte pression immobilière.

Concrètement, chaque ZEC sera un périmètre identifié au sein du PLU et des projets d'aménagement. **Les entreprises créatives de moins de dix salariés bénéficieront d'une exonération temporaire de cotisation foncière des entreprises**, conditionnée à leur implantation effective et à leur activité de production. Les locaux vacants appartenant à la Ville ou à ses partenaires feront l'objet de conventions d'occupation temporaire à loyers maîtrisés. Les appels à projets urbains intégreront des clauses culturelles garantissant la présence d'ateliers, de studios ou d'espaces partagés dans les programmes immobiliers neufs.

À l'image de Londres, ces zones ne seront pas seulement « fiscales ». Chaque ZEC associera écoles d'art, centres de formation, incubateurs, fablabs, artisans d'art et structures de diffusion. Des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial, de mentorat et d'accès au financement seront proposés aux jeunes créateurs. L'objectif n'est pas de subventionner durablement, mais d'aider à franchir le cap critique des premières années d'activité.

Les premières implantations concerneront le secteur du canal de l'Ourcq (19^e / Pantin), le territoire Seine-Amont (13^e / Ivry) et l'arc Clignancourt-Montmartre (18^e / Saint-Ouen), où se concentrent déjà des dynamiques créatives fortes mais fragiles. Ces territoires deviendront de véritables pôles de production culturelle métropolitaine, en lien avec les infrastructures du Grand Paris Express et les projets urbains en cours.

Le coût des Zones d'Entreprise Créative à Paris tient principalement dans l'effort d'exonération de la Cotisation foncière des entreprises pour les jeunes structures créatives. Avec un taux de CFE à Paris de 16,52 %, une exonération ciblée pour 150 entreprises dans les trois zones identifiées représenterait environ 1,5 millions par



an, un montant très inférieur comparé aux retombées économiques potentielles. L'impact économique et culturel sera en effet structurant avec un maintien de l'emploi créatif, l'attractivité internationale et la revitalisation des quartiers.

*Je mettrai en place un « **1 % culturel métropolitain** ».*

Je créerai un 1 % Culturel Métropolitain afin que chaque grande transformation urbaine devienne aussi une transformation culturelle.

Depuis 1951, la France applique le principe du 1 % artistique dans les constructions publiques. **Je propose d'en élargir l'ambition à l'échelle métropolitaine : toute opération d'aménagement de plus de 10 millions d'euros engagée dans le périmètre du Grand Paris consacrera 1 % de son budget à un programme culturel territorial structurant.**

Concrètement, pour toute opération dépassant 10 millions d'euros (ZAC, renouvellement urbain, opérations liées au Grand Paris Express, aux grandes opérations portées par les sociétés d'aménagement ou reconversions post-olympiques) une enveloppe dédiée financera des résidences d'artistes, des commandes publiques, des équipements culturels de proximité et des actions d'éducation artistique. L'enveloppe dédiée ne financera pas une simple œuvre décorative dans un hall d'immeuble, mais un véritable programme culturel intégré au projet urbain.

L'effet de levier est considérable. Les opérations d'aménagement métropolitaines représentent plusieurs milliards d'euros d'investissement chaque année. En y consacrant 1 %, nous générons mécaniquement plusieurs dizaines de millions d'euros fléchés vers la création et la cohésion culturelle des territoires en transformation, sans dépense publique supplémentaire.

Il ne s'agit pas d'augmenter les impôts ni de créer une ligne budgétaire nouvelle mais de réorienter une fraction minime de l'investissement existant vers un objectif mesurable et structurant.

Le 1 % culturel métropolitain reposera sur un pilotage unique, avec une gouvernance associant la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et les communes limitrophes qui souhaiteront s'y associer. Y seront associés des aménageurs publics et de personnalités qualifiées du monde culturel et architectural. Les enveloppes seront mutualisées afin d'agréger les montants issus de plusieurs opérations et financer des projets ambitieux et structurants, plutôt que de multiplier des interventions dispersées. La programmation sera pluriannuelle, territorialisée, articulée aux projets urbains et régulièrement évaluée.

Dès 2026, j'appliquerai ce principe du 1 % culturel à toutes les opérations d'aménagement engagées par la Ville de Paris, en l'intégrant systématiquement dans les concessions et les cahiers des charges des projets dépassant 10 millions d'euros. Je proposerai dans le même temps un pacte culturel métropolitain aux communes volontaires et saisirai le Conseil de la Métropole du Grand Paris afin de faire adopter une délibération cadre inscrivant ce dispositif dans les orientations du SCoT et des conventions d'aménagement.



Je veillerai à ce que chaque grande opération urbaine portée par les aménageurs publics ou les établissements territoriaux intègre cette clause culturelle contractuelle. Par l'exemple, par la coopération et par la contractualisation, je ferai du 1 % culturel un standard métropolitain au service du Grand Paris. Ce sera une mesure locale sans équivalent en France et à l'échelle internationale.

Je créerai un centre d'arts LGBTQIA+ à Paris.

À l'image de ce qui existe déjà à Berlin, New York ou Londres, je créerai un centre d'arts LGBTQIA+. Ce lieu reconnaîtra de manière permanente la richesse et l'apport majeur des identités LGBTQIA+ aux expressions artistiques et culturelles.

Il ne s'agira pas d'un musée figé, mais d'un espace vivant : expositions temporaires et collection de référence, résidences d'artistes, performances, conférences-débats, projets pédagogiques, bibliothèque spécialisée en accès public et lieu d'archives. Ce centre sera à la fois un espace de création contemporaine et un lieu de mémoire.

Implanté dans un bâtiment existant réhabilité (3 000 à 5 000 m²), le coût d'aménagement est estimé à 8 millions d'euros (travaux structurels, mise aux normes, aménagement muséographique, équipements techniques). Le budget de fonctionnement annuel se situerait de 4 à 6 millions d'euros, financé par des partenariats culturels, du mécénat privé et des recettes propres (billetterie, événements, librairie).

La Ville mettra à disposition un bâtiment public existant afin d'accueillir le Centre d'art LGBTQIA+. En revanche, le financement de la réhabilitation fera l'objet d'un appel à projet dédié au mécénat, structuré autour d'un cercle de grands mécènes (entreprises et fondations), complété par une campagne internationale de dons et de levée de fonds auprès de fondations culturelles et de grands donateurs engagés.

L'objectif sera de financer intégralement les travaux de rénovation par des fonds privés, dans un cadre transparent et encadré par la Ville. Le choix de l'arrondissement d'implantation fera quant à lui l'objet d'une concertation publique dès mars 2026, afin d'associer les habitants, les acteurs culturels et les associations à la définition du projet.

Je rappelle que j'ai déjà fait adopter à l'unanimité, en mai 2024 au Conseil de Paris, une délibération lançant la création de ce centre. Sa création est donc d'ores et déjà actée. Il ne s'agit plus de débattre de son principe, mais de passer à la phase opérationnelle et de concrétiser ce projet attendu. Paris affirmera ainsi son rôle de capitale culturelle et inclusive, avec un nouveau lieu tourné vers l'avenir.

Je créerai une « Villa Niki » dédiée à la création contemporaine.

Dès le printemps 2026, je lancerai un appel à manifestation d'intérêt international pour la création de la « Villa Niki », grande maison parisienne dédiée à la création contemporaine, sur le modèle de la Villa Medici à Rome, structure

à l'échelle de Paris qui servira d'écrin à la création, à l'expression et à l'exposition artistique.

La Villa Niki aura vocation à devenir un lieu structurant pour la création à travers la résidence pour jeunes artistes, écrivains et créateurs leur permettant de vivre et travailler à Paris, un espace d'exposition du Fonds d'art contemporain de la Ville, une implantation de la Maison Gérard Philippe accueillant l'AAFA, un centre mutualisé de stockage et de prêt de décors et costumes de théâtre, inspiré du modèle de la Comédie-Française.

Le projet s'appuiera exclusivement sur la réhabilitation d'un patrimoine existant, sans construction neuve. Plutôt que de porter seule un investissement lourd, la Ville structurera un partenariat associant fondations, mécènes, opérateurs culturels, investisseurs à impact et acteurs publics.

L'appel à projet fixera un cahier des charges clair : respect patrimonial du site, modèle économique soutenable, ouverture au public, mixité des usages, part minimale dédiée à la résidence d'artistes à loyers modérés. Les candidats proposeront un montage financier reposant majoritairement sur des financements privés, du mécénat culturel, des fondations, des partenariats internationaux et éventuellement un bail emphytéotique administratif permettant d'amortir l'investissement sur la durée.

Dans ce cadre, l'investissement estimé entre 80 et 120 millions d'euros serait principalement porté par le groupement lauréat. La Ville contribuera par la mise à disposition du site, l'ingénierie publique et une participation encadrée. Le fonctionnement sera assuré par un modèle hybride combinant mécénat, résidences internationales, expositions temporaires, événements culturels et partenariats institutionnels, limitant l'impact sur le budget municipal.

Je moderniserai la gestion des musées (Paris Musées) et théâtres municipaux pour réinvestir dans la création, la médiation et l'accès du plus grand nombre à la culture.

Comme l'a dénoncé la Chambre régionale des comptes en 2021, la gestion actuelle de Paris Musées, qui regroupe 14 musées municipaux, est inacceptable.

Le budget est essentiellement piloté par la subvention annuelle de la Ville, 70 à 80 millions d'euros selon les exercices, ce qui limite l'autonomie stratégique et n'incite pas suffisamment au développement de ressources propres. Plus grave encore, les musées ne disposent ni d'une véritable comptabilité analytique ni d'un contrôle de gestion digne de ce nom. Les bilans financiers des expositions sont lacunaires, alors même que certaines scénographies atteignent des coûts considérables. **En clair, la Ville engage 70 à 80 millions d'euros par an sans toujours savoir précisément ce que coûte chaque exposition ni ce qu'elle rapporte réellement.**

La Chambre régionale des comptes a également révélé de nombreux

dysfonctionnements dans la gestion des collections et des réserves, avec des externalisations coûteuses et des retards persistants dans le récolement des œuvres, qui demeurent encore aujourd'hui.

Cette situation appelle une réforme profonde. **Je mettrai en place une comptabilité analytique obligatoire par musée et par exposition**, afin que chaque projet fasse l'objet d'un bilan financier complet et transparent.

Je créerai une véritable direction du contrôle de gestion mutualisée pour l'ensemble des musées, afin de disposer d'indicateurs fiables et de piloter les coûts avec rigueur. Je renforcerai la mutualisation des fonctions support (finances, ressources humaines, marchés publics, systèmes d'information, mécénat et communication numérique) pour réduire les doublons et dégager des marges budgétaires.

Une réforme rigoureuse de Paris Musées permettra de dégager 3 millions d'euros d'économies structurelles par an, soit 18 millions d'euros sur une mandature. Je développerai aussi de manière progressive et structurée les ressources propres de Paris Musées grâce à une meilleure organisation du mécénat au niveau central, une modernisation des boutiques et du commerce en ligne, ainsi qu'une valorisation plus efficace des droits d'image et des locations d'espaces. Ce développement permettra de dégager plus de 2 millions d'euros par an, soit 12 millions d'euros sur une mandature.

Au total, près de 30 millions d'euros pourront être dégagés sur six ans. Ces moyens seront en partie réinvestis dans la restauration des œuvres, la modernisation des musées, la numérisation des collections et des programmes renforcés de soutien à la création et à la médiation culturelle. Cette nouvelle gestion ne remettra pas en cause la gratuité des collections permanentes ni l'exigence scientifique, elle permettra au contraire d'augmenter l'offre culturelle.

J'appliquerai également cette méthode aux théâtres municipaux. Sur le modèle du nouveau Paris Musées, je mutualiserai leurs fonctions support (gestion, paie, achats, billetterie numérique, maintenance des bâtiments) tout en garantissant à chaque théâtre son autonomie artistique. Je ne toucherai pas aux directions artistiques, mais je mettrai fin aux dispersions administratives.

Mon objectif est clair : mieux organiser, mieux gérer, dégager des économies réelles et réinvestir dans la création, la médiation et l'accès du plus grand nombre à la culture.

Je créerai 500 logements d'artistes à bail limité dans le parc social.

Aujourd'hui, le taux de rotation du parc social parisien reste faible, autour de 5 % par an, soit environ 14 000 logements libérés chaque année, alors même que la demande demeure extrêmement élevée. Pour répondre à cette situation, j'engagerai une réforme structurelle visant à fluidifier les parcours résidentiels tout en préservant la mixité sociale.

Comme indiqué dans mon projet pour le logement, j'instaurerai des baux à durée limitée pour les nouveaux entrants dans le parc social afin d'adapter l'occupation des logements à l'évolution réelle des situations familiales et professionnelles. Les contrôles de ressources seront réalisés annuellement et les surloyers rendus automatiques en cas de dépassement des plafonds, afin de garantir que le logement social bénéficie en priorité à celles et ceux qui en ont réellement besoin. L'objectif n'est pas de remettre en cause la mixité sociale, mais d'éviter les situations de blocage durable et de restaurer une véritable fluidité.

Grâce à ces mesures, je vise un doublement du taux de rotation d'ici 2030, ce qui pourrait permettre jusqu'à 80 000 attributions supplémentaires sur la prochaine mandature et redonner des perspectives concrètes aux demandeurs.

C'est dans ce cadre que je proposerai la création de 500 « logements d'artistes » d'ici 2030, soit une part strictement limitée des réattributions annuelles (1,8 % des flux sur un mandat) afin de préserver l'équilibre général du parc social. Ces logements seront intégrés dans des résidences sociales rénovées et feront l'objet d'un programme de réhabilitation adapté aux besoins de la création : meilleure luminosité, espaces modulables, isolation acoustique lorsque cela est pertinent.

Les artistes bénéficieront d'un bail strictement limité dans le temps, de trois à six ans non renouvelable, garantissant la rotation du logement et excluant toute installation durable privilégiée. L'attribution se fera sur dossier, selon des critères transparents de ressources et de parcours professionnel, par une commission associant bailleurs sociaux et personnalités qualifiées du secteur culturel. Ce dispositif visera prioritairement des artistes émergents ou en phase de développement, pour lesquels l'accès au logement constitue souvent un frein majeur à la poursuite de leur activité.

Ces logements d'artistes ne seront un outil temporaire d'accompagnement, pleinement intégré à la logique sociale du parc. Ils permettront de soutenir la création contemporaine parisienne, de maintenir une diversité de profils dans la capitale et de préserver la vitalité culturelle qui fait son identité, tout en respectant strictement la vocation sociale et l'équilibre du logement social.

Avec un coût total estimé à 18 millions d'euros, dont 15 millions d'euros pour la rénovation des 500 logements et 3 millions d'euros pour la coordination, la gestion et l'accompagnement culturel sur l'ensemble de la mandature, ce projet sera intégralement financé par les économies générées par la fusion et la rationalisation des bailleurs sociaux parisiens, soit 540 millions d'euros sur un mandat. Ces 500 nouveaux logements d'artistes représenteront ainsi moins de 4 % des économies générées par la réforme des bailleurs, sans aucun impact fiscal supplémentaire. Ils s'inscriront pleinement dans une logique de priorité donnée à celles et ceux qui travaillent, produisent et créent à Paris.

*Je fusionnerai les Offices de Tourisme pour créer une
Agence du Tourisme du Grand Paris.*



Aujourd'hui, la promotion touristique reste fragmentée entre Paris et les communes limitrophes, alors même que les visiteurs ne perçoivent pas ces frontières administratives. L'expérience touristique dépasse largement le périphérique. Cette organisation éclatée entraîne des doublons, des dépenses dispersées et une visibilité affaiblie.

Je proposerai la fusion des Offices de Tourisme de Paris et des principales villes de la petite couronne afin de créer une Agence du Tourisme du Grand Paris, dotée d'une stratégie unifiée à l'échelle métropolitaine.

La création d'un organisme unique permettra de mutualiser les moyens humains et financiers, de rationaliser les campagnes de promotion internationale, de coordonner les stratégies numériques et de développer une marque « Grand Paris » forte et cohérente. Cela nous permettra de renforcer l'attractivité mondiale de notre capitale et mieux répartir les flux touristiques vers les territoires aujourd'hui moins visités, afin de désengorger le centre de Paris et soutenir l'économie locale des communes limitrophes. La gouvernance sera partagée entre Paris, la Métropole du Grand Paris et les communes partenaires, afin de garantir un pilotage équilibré. La mutualisation des fonctions support et des budgets marketing permettra de dégager des économies d'échelle, tout en augmentant l'impact des campagnes de promotion.

Aujourd'hui, l'Office du tourisme de Paris fonctionne avec un budget global d'environ 6 millions d'euros, dont près de 4,5 millions proviennent de la subvention municipale. Cette réorganisation permettrait de dégager 2 millions d'euros d'économies par an, soit jusqu'à 12 millions d'euros sur une mandature.

Je mettrai fin au tirage au sort dans les conservatoires et créerai 3 000 places supplémentaires.

Dès 2026, je mettrai fin au tirage au sort tel qu'il existe aujourd'hui en instaurant des critères transparents et en créant immédiatement des places supplémentaires par l'extension des horaires et la mutualisation d'espaces municipaux.

D'ici 2030, je garantirai un accès pour tous avec l'ouverture de trois nouveaux conservatoires entre 2029 et 2030, portant la capacité d'accueil à un niveau permettant de répondre durablement à la demande.

L'objectif est simple : ouvrir davantage de places pour répondre à la demande croissante et d'élargir l'accès à la pratique musicale, théâtrale et chorégraphique, notamment pour les enfants et adolescents qui n'ont aujourd'hui aucune solution.

Pour cela, je créerai trois nouveaux conservatoires à Paris, implantés dans des arrondissements aujourd'hui sous-dotés, afin d'augmenter significativement la capacité d'accueil. Ainsi, Paris passera de 17 à 20 conservatoires municipaux d'arrondissement. Ces implantations seront prioritairement situées dans des arrondissements aujourd'hui sous-dotés, notamment les 18e, 19e et 20e, en équipements culturels.

La création de trois nouveaux conservatoires municipaux représente un investissement estimé à 45 millions d'euros sur la mandature.

Deux de ces établissements pourront être intégrés aux futurs projets de couverture du périphérique, que je souhaite prolonger de 5 kilomètres supplémentaires d'ici 2035. Ces opérations d'aménagement offriront l'opportunité de créer des équipements publics sur des surfaces aujourd'hui inexploitées, tout en renforçant concrètement le lien urbain entre Paris et les communes limitrophes.

L'intégration des conservatoires dans ces projets permettra de mutualiser une partie des coûts liés au foncier, aux fondations et aux infrastructures techniques, réduisant ainsi l'investissement net pour la Ville et optimisant l'effort budgétaire global.

Mon choix est clair, investir dans l'éducation artistique plutôt que laisser le hasard décider. La culture ne doit pas être une loterie, elle doit être un droit.

Je garantirai un « parcours culturel » pour les écoliers parisiens.

Je mettrai en place dans les écoles élémentaires parisiennes, un « parcours culturel » pour chaque élève parisien, afin que l'accès à l'art et à la création ne dépende ni du quartier d'habitation ni du milieu social. Ce dispositif sera contractualisé avec l'Éducation nationale et déployé progressivement, en commençant par le réseau de l'éducation prioritaire parisien. Il s'agit d'une politique d'égalité des chances concrète, inscrite dans le temps long.

Ce parcours reposera sur trois engagements concrets :

- ▶ Deux sorties culturelles par an (musées, théâtres, expositions, patrimoine, spectacles vivants).
- ▶ Vingt heures annuelles de pratique artistique périscolaire (musique, arts plastiques, théâtre, danse, écriture).
- ▶ Au moins une rencontre chaque année avec des artistes en résidence ou des professionnels de la culture.

J'étendrai les horaires des bibliothèques municipales à 22h (contre 18h/19h aujourd'hui) et généraliserai l'ouverture le dimanche.

À Paris, les 57 bibliothèques de prêt sont ouvertes en moyenne 38h par semaine, contre 78h à Londres, 88h à New-York ou 98h à Copenhague.

Dans une ville où la taille des logements est particulièrement contrainte par le niveau très élevé des loyers, les habitants éprouvent un réel besoin de lieux apaisés de lecture et de travail pour celles et ceux qui n'ont pas le loisir d'en disposer à domicile. Ouvrir les bibliothèques le dimanche et en soirée n'est pas qu'une simple question de confort ou de modernité, c'est aussi un enjeu d'égalité des chances.

À Paris, je porterai l'ouverture des bibliothèques en soirée et le week-end, comme le préconisait le rapport d'Erik Orsenna et de Noël Corbin (« Voyage au pays des bibliothèques », 2018).

Cela reposera d'abord sur le volontariat des agents titulaires. Des primes spécifiques pour horaires étendus et des majorations pour le travail en soirée ou le dimanche seront négociées dans le cadre du dialogue social. Il s'agira d'inciter et de reconnaître l'engagement de celles et ceux qui souhaitent participer à cette évolution du service public. Lorsque le volontariat et la réorganisation interne ne suffiront pas, nous recourrons de manière ciblée à des agents contractuels recrutés spécifiquement pour les créneaux élargis. Cela représentera un coût de 2 millions d'euros.

Les bibliothèques municipales deviendront ainsi de véritables maisons de quartier, ouvertes et pleinement accessibles aux associations, qui pourront y proposer, en journée comme en soirée, des ateliers et des permanences au service de tous. Ateliers d'accompagnement aux démarches administratives, sessions d'inclusion numérique pour lutter contre l'illectronisme, permanences d'entraide contre l'isolement, ateliers de recherche d'emploi et d'initiative économique, soutien à la création d'activité, aide aux devoirs et accompagnement scolaire : ces espaces doivent répondre concrètement aux besoins du quotidien.

À l'image de certaines bibliothèques aux Pays-Bas ou au Danemark, la bibliothèque parisienne de demain ne sera plus seulement un lieu de lecture, mais un lieu de services, de solidarité et de convivialité, au cœur de la vie locale.

Je permettrai un accès total et transparent des Parisiens aux infrastructures sportives et culturelles municipales.

J'optimiserai pleinement l'utilisation de nos infrastructures municipales (gymnases, piscines, conservatoires, centres culturels et maisons des associations). Aujourd'hui, nombre de ces équipements ferment trop tôt, restent partiellement sous-utilisés en journée ou ne sont pas accessibles le week-end, alors même que la demande des étudiants, des familles, des associations et des clubs est forte. Avant de construire de nouveaux bâtiments, nous devons mieux faire vivre ceux que nous avons déjà.

Dès 2026, un audit complet sera réalisé arrondissement par arrondissement afin d'identifier les marges d'extension des horaires et les espaces sous-exploités.

Je créerai des créneaux municipaux en accès libre. Un portail numérique unique permettra de réserver facilement les créneaux disponibles dans l'ensemble des équipements municipaux, avec une priorité donnée aux associations locales et aux initiatives citoyennes. Cette transparence améliorera l'accès et maximisera l'occupation des lieux.

Parallèlement, nous mettrons en œuvre un programme de modularité des espaces. Chaque rénovation ou aménagement intégrera désormais des salles polyvalentes,



des cloisons mobiles et du mobilier adaptable. Une même salle pourra ainsi accueillir successivement une activité sportive ou une répétition artistique. Chaque mètre carré sera pleinement utilisé. En une mandature, nous adapterons progressivement une trentaine d'équipements municipaux en y intégrant des cloisons mobiles et du mobilier reconfigurable pour un investissement moyen de 100 000 € par site. Ce programme représente environ 3 millions d'euros sur la mandature, soit moins de 500 000 euros par an.

Le coût de ce plan restera maîtrisé. Il reposera principalement sur l'optimisation de l'existant, le redéploiement des effectifs, la mutualisation des fonctions support et une organisation plus efficace des horaires. Les investissements concerneront essentiellement des aménagements légers et la modernisation numérique.

Je créerai 17 nouvelles aires sportives de proximité.

Près de 60 % des habitants pratiquent une activité physique régulière. Pourtant, notre capitale reste l'une des grandes villes françaises les moins bien dotées en équipements sportifs, avec à peine 1,4 équipement pour 1 000 habitants, contre 2,2 à Lyon, 2,7 à Bordeaux ou 3,1 à Marseille. Ce décalage entre la demande et l'offre crée des équipements saturés, des créneaux indisponibles et de véritables zones blanches dans certains quartiers.

Je créerai 17 nouvelles aires sportives en accès libre, une par arrondissement, implantées prioritairement dans les parcs municipaux.

Chaque site comprendra un terrain de basket 3x3, un terrain de football à 5, des agrès de street-workout, des tables de ping-pong, un espace dédié aux yogas en plein air, avec une végétalisation adaptée pour garantir confort et intégration paysagère.

Ces équipements seront pensés pour accueillir tous les publics, des adolescents aux seniors, avec une attention particulière portée à l'accessibilité. Ils seront propres et sécurisés par des patrouilles de la police municipale de proximité.

Une de ces aires sportives sera notamment intégrée dans le cadre de mon projet de nouvelles berges de Seine, au sein du quai Olympique, afin de faire de cet espace un symbole vivant de l'héritage des Jeux. Trois autres seront réalisées dans le cadre de mon projet d'ouverture complète de la Petite Ceinture.

Cet investissement de 5 millions d'euros sur la mandature sera financé par réallocation de moyens existants dans le cadre de mon plan d'économies de 4,2 milliards d'euros.

Je lancerai une Olympiade sportive des arrondissements chaque année.



Je créerai une Olympiade sportive des arrondissements de Paris, organisée chaque année au mois de juin, sur un week-end clairement identifié dans le calendrier municipal.

Chaque arrondissement constituera une délégation composée de clubs sportifs locaux, d'associations et d'habitants volontaires, coordonnée par la mairie d'arrondissement et les services des sports. Les compétitions porteront sur un nombre limité de disciplines accessibles et largement pratiquées (football, basket, natation, athlétisme via un format relais ou encore danse) afin de garantir une organisation réaliste et maîtrisée.

Les épreuves se dérouleront simultanément dans plusieurs équipements municipaux existants (stades, gymnases et piscines répartis sur différents arrondissements), afin d'éviter toute surcharge d'un site unique et de limiter les coûts logistiques. Un système de points simple permettra d'établir un classement général, avec une finale et une cérémonie de clôture le dimanche dans un site central, au cours de laquelle sera remis un trophée annuel à l'arrondissement vainqueur.

L'Olympiade reposera sur les infrastructures déjà disponibles et sur la mobilisation des clubs et fédérations partenaires, avec un encadrement assuré par les éducateurs sportifs municipaux et des arbitres fédéraux. Elle s'inscrit dans la continuité de l'héritage des Jeux en favorisant la pratique amateur, la mixité et la participation intergénérationnelle, sans ambition professionnelle ni coûts disproportionnés.

L'objectif est de créer un rendez-vous sportif identifiable, renforcer la dynamique associative locale et encourager l'activité physique, pour un budget maîtrisé principalement consacré à la coordination, à la sécurité et à la logistique, sans investissement lourd.

*Je lancerai un **Carnaval de Paris** annuel.*

Je recréerai un véritable Carnaval de Paris, populaire, structuré et annuel, pour renouer avec une tradition historique majeure de la capitale et recréer un grand rendez-vous fédérateur à l'échelle de toute la ville. Ce Carnaval de Paris sera l'héritier d'une histoire qui remonte au Moyen Âge et qui fit de Paris l'un des hauts lieux du carnaval européen jusqu'au début du XX^e siècle. Au-delà d'un simple événement festif ponctuel, il sera une politique culturelle et citoyenne construite sur l'année entière.

Le point culminant sera un grand défilé de printemps, organisé sur un parcours sécurisé et préparé en concertation avec la Préfecture de police. Ce défilé réunira une quinzaine à une vingtaine de chars thématiques conçus par des collectifs artistiques, des écoles d'art, des maisons de quartier et des structures culturelles, ainsi que des cortèges associatifs et des cortèges d'écoles, mis à l'honneur chaque année autour d'un thème renouvelé. Fanfares, troupes de danse et groupes représentant la diversité culturelle parisienne viendront rythmer l'ensemble du parcours.

Une place particulière sera accordée aux enfants parisiens. Dès le mois de septembre, un programme de préparation sera engagé dans des écoles élémentaires, avec

des ateliers de création de costumes, de masques et de chars, encadrés par des artistes, des scénographes et des associations culturelles partenaires. Ce travail pédagogique permettra de transmettre l'histoire du carnaval parisien tout en valorisant la créativité des jeunes générations. Ils défilent aux côtés de leurs animateurs, mettant en valeur les créations réalisées tout au long de l'année dans les écoles et centres de loisirs.

En parallèle, un dispositif d'implication des commerçants sera mis en place, avec un concours de vitrines décorées, afin que la fête irrigue réellement les quartiers et soutienne l'activité économique locale.

Chaque arrondissement bénéficiera d'un fonds d'initiative dédié, permettant d'organiser bals populaires, afin que le carnaval ne soit pas centralisé mais profondément ancré dans la vie des quartiers.

Avec un coût estimé à 3,5 millions d'euros par an (coordination générale, direction artistique, production des chars, logistique, dispositifs éducatifs dans les écoles et soutien aux initiatives d'arrondissement et associatives), son financement reposera sur le redéploiement des crédits économisés grâce à la suppression des voitures avec chauffeurs pour les élus et hauts fonctionnaires de la Ville, qui représentent plus de 3 millions d'euros par an.

Ce financement public sera complété par un programme de mécénat, mobilisant des entreprises parisiennes et franciliennes désireuses de soutenir un grand événement populaire, ainsi que par des partenariats avec la Région Île-de-France et le ministère de la Culture au titre de la valorisation patrimoniale et de l'animation culturelle.

Le coût net pour la Ville sera ainsi totalement maîtrisé, pour un événement capable de générer des retombées économiques indirectes significatives en matière de dynamisation commerciale, d'attractivité touristique hors saison et de rayonnement international, tout en renforçant le lien social et l'identité festive de la capitale.

*Je doterai notre capitale d'un « **PLU du Beau Paris** ».*

L'absence de ligne esthétique cohérente dans beaucoup d'opérations immobilières récentes, notamment aux portes de Paris ou dans certains secteurs du nord et de l'est parisien, a créé des ruptures architecturales fortes. Façades sans caractère, matériaux de mauvaises qualités, volumes déséquilibrés : ces choix ont privé certains quartiers de ce qui fait la singularité parisienne.

Tous les Parisiens ont droit à la même exigence de qualité urbaine, qu'ils habitent dans le centre ou dans les arrondissements limitrophes de la capitale.

C'est pourquoi j'ajouterais au Plan local d'urbanisme une Orientation d'Aménagement et de Programmation dédiée à la qualité architecturale et paysagère : le « PLU du Beau Paris ».

Ces critères devront être objectifs, mesurables et juridiquement sécurisés afin d'éviter tout contentieux. Concrètement, il s'agira d'encadrer, par des règles morphologiques précises :

- ▶ Les hauteurs et gabarits pour préserver les lignes de ciel parisiennes ;
- ▶ Les alignements, retraits et rythmes de façade ;
- ▶ La proportion des ouvertures et des volumes ;
- ▶ Le traitement des toitures ;
- ▶ L'insertion urbaine et la cohérence des îlots ;
- ▶ L'usage de matériaux durables, pérennes et adaptés à l'environnement urbain de Paris.

Sur les matériaux, il ne s'agira pas d'imposer une palette arbitraire, mais de fixer des exigences objectives : durabilité, qualité constructive, résistance dans le temps, cohérence avec l'environnement urbain existant et performance environnementale. L'objectif est d'éviter les façades fragiles, les revêtements bas de gamme ou les effets de mode qui vieillissent mal.

Il ne s'agira pas d'imposer un pastiche du XIXe siècle mais de promouvoir une architecture contemporaine exigeante, attentive aux proportions, à la qualité des matières employées, à la durabilité et à l'harmonie d'ensemble.

Au-delà de ce « PLU du beau Paris », la qualité architecturale dépend aussi de la qualité des jurys, du niveau d'exigence fixé par la maîtrise d'ouvrage, du budget consacré à l'opération et du temps laissé aux architectes pour concevoir. Pour garantir cette exigence, je renforcerai la qualité des jurys de concours en associant des architectes reconnus, des urbanistes et des personnalités qualifiées, et j'imposerai des cahiers des charges clairs et ambitieux pour les opérations sur foncier municipal, incluant des exigences précises sur la qualité des matériaux.

Le « PLU du Beau Paris » donnera un cadre lisible aux promoteurs et aux architectes. Il ne sera pas un règlement esthétique arbitraire, mais un outil au service de la qualité urbaine, afin que chaque nouveau projet contribue à la cohérence, à la durabilité et à la fierté parisiennes.

Je valoriserai et entretiendrai le petit patrimoine parisien.

Il a été trop longtemps négligé alors qu'il constitue l'âme de nos rues. **Les bancs Davioud, les fontaines Wallace, les lampadaires historiques, les grilles, les enseignes anciennes, les façades remarquables, les stations extérieures du métro et l'ensemble du mobilier urbain classique seront recensés, restaurés et protégés dans le cadre d'un programme pluriannuel dédié.** Paris ne se résume pas à ses monuments majeurs, sa beauté tient aussi à ces éléments du quotidien qui composent son harmonie.

Je mettrai également en place un dispositif de mécénat populaire inspiré de ce qui existe à Londres : les particuliers, familles ou entreprises pourront contribuer au financement de la restauration d'un banc, d'une fontaine ou d'un élément de mobilier, avec une plaque discrète mentionnant leur participation. Ce mécanisme permettra d'impliquer les Parisiens dans la préservation de leur cadre de vie, sans peser excessivement sur le budget municipal.

Par ailleurs, le mobilier urbain parisien classique redeviendra la référence obligatoire dans tous les nouveaux aménagements publics. Les projets devront respecter

une cohérence esthétique conforme à l'identité historique de la capitale.

Les aménagements modernes qui ont rompu cette harmonie et qui se sont révélés inadaptés ou dégradants pour le paysage urbain seront progressivement remplacés dès 2026.

Un dispositif spécifique de préservation des bancs Davioud sera engagé. Il comprendra la restauration des modèles dégradés, le remplacement à l'identique lorsque nécessaire et la réinstallation dans les quartiers qui en ont été privés. Les fontaines, candélabres et mobiliers historiques feront l'objet d'un entretien régulier afin d'éviter les restaurations d'urgence plus coûteuses.

Je lancerai un plan décennal de rénovation des églises et des cimetières.

Paris compte plus d'une centaine d'églises. Parmi elles, une grande partie des églises historiques construites avant 1905 relèvent de la compétence de la Ville, ce qui représente un parc à entretenir significatif pour un plan de rénovation.

Je lancerai un plan décennal de rénovation des 96 églises communales parisiennes, doté d'un budget d'environ 200 millions d'euros sur 10 ans mobilisant la Ville, l'État, la Région, les associations culturelles et le mécénat. Ce plan garantira la préservation de notre patrimoine, la sécurité du public et l'ouverture accrue de ces lieux à la vie culturelle.

La Ville de Paris gère, par ailleurs, 14 cimetières dans Paris et 6 grands cimetières extra-muros, soit un patrimoine funéraire de 20 sites à entretenir et valoriser. **Un programme de rénovation de ces cimetières sur dix ans** permettra d'engager un audit complet des sites, sécuriser les monuments funéraires fragilisés, restaurer les murs d'enceinte et les portails historiques, rénover les allées dégradées, moderniser les réseaux et l'éclairage et mettre l'ensemble des grands axes en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce programme sera doté de 100 millions d'euros, tous financeurs compris.

Les maisons d'accueil seront rénovées et un système numérique de gestion des concessions sera déployé afin d'améliorer le service aux familles. Mon projet comprend également un ambitieux volet écologique avec la plantation de milliers d'arbres et l'installation de dispositifs de récupération des eaux pluviales.

Ce plan est entièrement finançable par la réaffectation des recettes issues des concessions funéraires, qui représentent environ 10 millions d'euros par an pour la Ville de Paris. En mobilisant ces recettes sur la durée du programme, la Ville pourra couvrir une part substantielle de l'effort annuel nécessaire à la rénovation des cimetières, sans créer de charge fiscale supplémentaire.

Par souci de responsabilité budgétaire et afin d'accélérer certains chantiers prioritaires, nous rechercherons également des financements complémentaires, notamment auprès de l'État pour les monuments protégés, de la Région Île-de-France et via des dispositifs de mécénat patrimonial.



LE PARIS VILLE LUMIÈRE

*Je classerai la **Tour Eiffel** au titre des monuments historiques.*

Alors que Mesdames Hidalgo et Dati ont refusé, pour des raisons politiques, d'engager le classement de la Tour Eiffel comme monument historique, je prendrai mes responsabilités.

Je classerai la Tour Eiffel au titre des monuments historiques afin de garantir sa protection définitive et intangible. Symbole universel de Paris et de la France, la Tour Eiffel ne peut être soumise aux aléas des choix politiques ni aux décisions circonstancielles. Elle bénéficiera du niveau de protection le plus élevé du patrimoine, qui permet de bénéficier de subventions de l'Etat et soutiens fiscaux pour la conservation et la restauration du monument.

Ce classement renforcera l'image de la Tour Eiffel à l'international sans aucun effet négatif sur les activités commerciales car le classement n'emporte aucune interdiction d'activité.

Ce classement s'accompagnera d'un plan pluriannuel d'entretien et de valorisation, garantissant sa pérennité technique, l'excellence de son accueil et la mise en valeur de son environnement immédiat. Protéger la Tour Eiffel, c'est protéger l'âme de Paris et affirmer une vision exigeante de notre patrimoine.

*Je valoriserai **par la lumière** le patrimoine le long de la Seine.*

En collaboration avec des artistes, je valoriserai le patrimoine exceptionnel qui borde la Seine en développant des expositions lumineuses et des mises en scène nocturnes inspirées du succès de l'éclairage de la Conciergerie durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Ces scénographies lumineuses, conçues dans le respect du patrimoine et avec des technologies sobres en énergie, offriront aux Parisiennes et aux Parisiens comme aux visiteurs une expérience esthétique accessible et populaire.

Paris est la Ville Lumière. Ces installations artistiques permettront de redécouvrir la beauté architecturale de nos monuments, de magnifier les ponts et les façades historiques et de redonner à la Seine toute sa dimension de vitrine culturelle.





UN PARIS BIEN GÉRÉ

L'équipe Hidalgo-Grégoire a surendetté les Parisiens pour des résultats médiocres. Sécurité, propreté, logement, enfance... sur tous les sujets, les résultats ne sont pas au rendez-vous et les Parisiens payent de plus en plus d'impôts pour des services publics locaux qui se dégradent.

Le prochain Maire de Paris devra donc relever deux défis : stopper la spirale de la dette pour éviter la faillite et réformer la Mairie de Paris pour mieux investir pour la qualité de vie des Parisiens.

Mon plan repose donc sur une trajectoire budgétaire solide, crédible, chiffrée à l'euro près, expertisée par des experts des finances publiques. Il permet de financer chacun des engagements que je prends durant la campagne pour répondre aux attentes des Parisiens tout en réduisant la dette qui pèse sur leurs épaules.

Cette trajectoire budgétaire poursuit trois objectifs : 100 % d'économies, zéro augmentation d'impôt et deux fois moins de dette.

Aucun de mes concurrents ne propose cela. Emmanuel Grégoire s'enferme dans une spirale de dette et d'impôts, sans être capable de proposer la moindre économie budgétaire. Rachida Dati propose 600 millions d'euros d'économies alors que j'en propose 4,2 milliards : c'est 7x moins ! Elle sera donc incapable de financer son programme avec une si faible ambition d'économies. Sarah Knafo prétend elle réaliser 10 milliards d'économies en renvoyant notamment la moitié des fonctionnaires de la Mairie de Paris alors qu'elle promet dans le même temps plus de policiers, plus de places en crèches et plus de propreté.

Entre le dépôt de bilan d'un côté et le projet bidon de l'autre, j'incarne dans cette campagne la voie du sérieux et du progrès, de l'action et des résultats. C'est le sens du plan que je présente.

*La Mairie de Paris est une administration surendettée et gérée comme dans les années 80 : il faut **tout changer** pour regagner la confiance des Parisiens.*

Les constats sont connus et encore documentés par le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes d'octobre 2025 : une situation financière qui se dégrade avec **une dette qui a plus que doublé depuis 2014** et tangente aujourd'hui les 10 milliards d'euros, une épargne insuffisante qui met Paris en

risque en cas d'emballlement des marchés financiers, des dépenses de gestion non maîtrisées, un contrôle interne insuffisant, l'absence d'un plan pluriannuel d'investissement ou encore une information incomplète des citoyens avec des comptes peu lisibles, aucun audit annuel systématique et une démarche d'évaluation de la performance inexistante.

Pour le dire très simplement : **Paris est au bord de la faillite.** C'est devenu la collectivité la plus endettée de France, avec 5 000 € de dette par habitant, soit trois fois plus que Lyon ou Marseille. C'est aussi une administration très mal gérée, avec une armée mexicaine d'adjoints à la Maire (32 adjoints, contre 9 à Londres et New York ou 12 à Rome), plus de 350 collaborateurs de cabinet à la mairie centrale et en arrondissements qui coûtent 110 millions d'euros au contribuable parisien. La Municipalité sortante a placé ses proches partout dans l'administration. Et au total, une Ville qui compte plus de 50 000 agents, soit autant que la Commission européenne, et deux tiers d'entre eux ne sont toujours pas soumis aux 35h.

Les Parisiens méritent que leur Ville soit bien gérée. **Dès mon élection, je demanderai à la Chambre régionale des comptes un audit indépendant et complet,** comme le prévoit le code des juridictions financières. J'en tirerai toutes les conséquences dans un budget rectificatif pour 2026. Bertrand Delanoë l'avait fait en 2001, après 24 années de pouvoir RPR à Paris. Je diviserai par deux le nombre d'adjoints au maire et le nombre de collaborateurs pour économiser 55 millions d'euros aux Parisiens. **Je mènerai une opération « mains propres » pour assainir et moraliser la gestion de la Ville :** ce sera la fin des nominations politiques de directeurs d'administration, avec un comité d'audit systématique, la fin des jetons de présence et des véhicules de fonction, la fin des frais de mandat sans encadrement. Je changerai tous les directeurs d'administration car après 25 ans de gestion socialiste, l'usure appelle la rupture.

Je changerai la gouvernance de la Ville de Paris : chaque euro prélevé sur le contribuable parisien devra être un euro dépensé utilement. Pour cela, **j'instaurerai la justification au premier euro dans le budget de la Ville pour une transparence totale et une évaluation permanente.** J'installerai dès l'été 2026 un comité d'audit indépendant qui évaluera la pertinence des subventions, en commençant par les 100 plus grosses, mais aussi la performance des politiques publiques municipales. Je fixerai des plafonds d'emplois direction par direction pour responsabiliser les patrons de l'administration parisienne et ceux qui ne respecteront pas leur plafond seront remerciés. Enfin, j'initierai l'ensemble des élus, des cadres et des agents de la Ville à l'usage de l'intelligence artificielle pour gagner en productivité, réduire la paperasse et réaliser des économies indispensables dans une ville aussi surendettée.

Je supprimerai tous les abus et les privilèges à la Mairie de Paris, des frais de mandat aux véhicules de fonction : lesquels de mes concurrents peuvent en dire autant ?

Je ferai la transparence totale sur l'attribution des logements sociaux : lesquels de mes concurrents peuvent en dire autant ?

*Je ferai la rupture avec la gestion socialiste avec **4,2 milliards d'économies sur la mandature par la revue des missions de la Ville et des économies sur son fonctionnement.***

Pour réussir cette rupture, je fixe trois objectifs.

En premier lieu, la dette des Parisiens a plus que doublé depuis 2014. **Si je suis élu Maire de Paris en mars prochain, je diviserai par deux la dette des Parisiens au cours du prochain mandat.**

En deuxième lieu, chaque année, la Ville de Paris emprunte plus de 800 millions sur les marchés financiers et paye plus de 200 millions de charges d'intérêt à ses créanciers ; **d'ici 2032, je veux que Paris soit une ville autofinancée pour ne plus être soumise à l'incertitude des marchés.**

En troisième lieu, Je conduirai ce plan avec **100 % d'économies et zéro hausse d'impôt pour désendetter les Parisiens.**

Grâce à ce plan, je placerai Paris dans une trajectoire zéro dette d'ici 15 ans.

Pour cela, j'économiserai 3,1 milliards par la revue des missions pour mettre fin aux gaspillages :

- ▶ Externalisation de la propreté (collecte des déchets et nettoyage des rues) : 740 millions d'économies car les coûts sont en moyenne 16 % moins élevés en DSP qu'en régie (données CRC) ;
- ▶ Baisse des subventions : 350 millions d'économies en les plafonnant, en réalisant un audit annuel et en signant des contrats d'objectifs et de performance pour les 100 plus grosses subventions. Je demanderai par ailleurs la transparence totale des salaires attribués aux dirigeants de ces associations ;
- ▶ Arrêt des programmes de préemption de logements (hors logements insalubres) : 2 milliards d'économies et la fin des effets inflationnistes pour le marché locatif privé.

Je conduirai également un plan pour débureaucratiser l'administration parisienne, gagner en productivité, réduire les effectifs et économiser 1,1 milliard sur le fonctionnement de la Mairie :

- ▶ Opération « mains propres » : 120 millions d'économies par l'encadrement des frais de mandat, la division par deux du nombre de collaborateurs de cabinet et d'adjoints au Maire, la fin des jetons de présence, des logements de fonction et des véhicules de fonction avec chauffeurs ;
- ▶ Baisse de l'absentéisme : 190 millions d'économies avec un vrai plan pour la qualité de vie au travail, la santé et la prévention au travail, mais aussi le recours à des outils d'intelligence artificielle pour dépenibiliser (RH, finances, mais aussi propreté et police municipale) et redonner du sens aux métiers ;
- ▶ Non remplacement d'un départ sur trois à la retraite (14 % des agents ont plus de 60 ans) : 315 millions d'économies, notamment sur les fonctions support

- ▶ Faire respecter les 35h – seul un tiers des agents de la Ville est vraiment aux 35h et 270 agents sont même aux 31,5h –, soit environ 2 000 ETP regagnés pour renforcer les effectifs sur le terrain comme la police municipale. Au total, entre, d'un côté, le non-remplacement des départs en retraite (-3 000 ETP), le respect des 35h (-2 000 ETP), la privatisation de la propreté (-7 000 ETP) et, de l'autre, le renforcement de la police municipale (+3 000 ETP) et des solutions de garde (+2 000 ETP), la Mairie de Paris comptera 45 000 agents en 2032, contre 52 000 aujourd'hui.
- ▶ Baisse des dépenses de communication : ex. suppression du magazine municipal Paris (2 millions d'économies) ;
- ▶ Plan de lutte contre la fraude au RSA en coopération avec la CAF de Paris : 90 millions d'économies en réduisant de 5 % la dépense – la fraude est estimée à 15 % en moyenne nationale ;
- ▶ Baisse de la charge d'intérêt : 370 millions d'économies grâce à la baisse du besoin de financement, qui représenteront les dividendes du désendettement.

Deux fois par an, j'accueillerai à la Mairie de Paris un hackathon pour traquer les fraudes et les gaspillages dans le budget municipal.

En complément de toutes ces économies que j'ai déjà identifiées avec mon équipe et que nous mettrons en œuvre dès le premier jour, je souhaite associer les Parisiens à la bonne gestion de leur propre argent public. Je le ferai notamment en ouvrant deux fois par an la Mairie de Paris pour un hackathon de 24 heures. Y seront conviés les spécialistes du codage et de l'intelligence artificielle, mais aussi des Parisiens curieux qui souhaitent s'impliquer dans la bonne gestion de leur Mairie.

Chacun de ces hackathons fixera un objectif d'économies à atteindre et disposera d'un accès transparent aux bases de données et à la comptabilité de la Ville. Cet objectif d'économies, qui pourra s'élever à 5, 10 ou 20 millions d'euros par exemple, sera fléché vers le financement de services publics supplémentaires pour les Parisiens : rénovations d'écoles ou de cantines, places en crèches, recrutement de policiers municipaux, etc.

Je mènerai également un grand plan d'assainissement du patrimoine de la Ville pour vendre 4,5 milliards d'actifs qui ne servent pas les Parisiens.

En 2025, la Mairie sortante a réalisé seulement 36 millions d'euros de cessions d'actifs. Or avec un tel niveau de surendettement, il est du devoir de la Ville d'adopter une gestion dynamique de patrimoine, en cédant notamment les actifs qui ne servent pas les Parisiens afin d'alléger la charge financière qui pèse sur leur budget.

C'est pourquoi je propose que les bailleurs sociaux parisiens vendent les 20 000 logements qu'ils détiennent hors de Paris. Cela représentera une recette de 3 milliards d'euros. Elle sera affectée au désendettement de la Ville – en réduisant les subventions qu'elle verse aux bailleurs et via dividendes versés par les bailleurs à la Ville –, au désendettement des bailleurs et à l'investissement dans la rénovation du parc social.

Je proposerai également de quintupler l'accession sociale à la propriété pour vendre un millier de logements sociaux par an à leurs locataires. Cela représentera une recette de 1,5 milliard d'euros et contribuera à la mixité du parc social à Paris.

Grâce à ces économies, je désendetterai les Parisiens et investirai pour leur qualité de vie.

Je conduirai un plan qualité de vie de 4,5 milliards d'euros sur la mandature.

Au sein de ce plan :

- ▶ 2,2 milliards d'euros seront consacrés à l'écologie avec notamment l'automatisation des lignes 7, 8 et 9 du métro, la création de nouvelles lignes de bus express, la couverture anti-bruit de 5 kilomètres supplémentaires du périphérique, un plan Marshall de rénovation des logements, la généralisation des rues aux écoles, l'aménagement des berges de Seine et la réhabilitation de la Petite ceinture [mesures co-financées avec la Région] ;
- ▶ 1,2 milliard d'euros sera consacré à l'enfance avec la rénovation de 100 % des écoles, l'investissement dans des cantines scolaires saines et durables, la réforme du périscolaire, les 10 000 solutions de garde supplémentaires et les 30 000 séjours de Colos pour tous ;
- ▶ 415 millions d'euros seront consacrés à la sécurité avec la nouvelle police municipale de proximité formée et armée ;
- ▶ 340 millions d'euros seront consacrés à la propreté avec la modernisation des équipements et l'usage des nouvelles technologies ;
- ▶ 300 millions d'euros seront consacrés à la mise en accessibilité des stations aériennes des lignes 2 et 6 du métro ;
- ▶ Enfin, 80 millions d'euros seront consacrés aux trois nouveaux quartiers étudiants et à la création de centres municipaux de santé dans tous les arrondissements parisiens.

Au total, avec 4,5 milliards d'engagements supplémentaires, 4,2 milliards d'économies et 4,5 milliards de cessions d'actifs, je peux garantir que l'intégralité de mon programme sera financé, tout en divisant par deux la dette des Parisiens, qui sera réduite à 5,2 milliards d'euros d'ici 2032.

LE PARIS DE LA PROBITÉ



La Mairie de Paris n'appartient pas à ses élus mais à ses habitants. Or depuis trop d'années, de scandale en scandale, la confiance entre les Parisiens et leurs élus s'est abîmée. Médusés, les contribuables parisiens observent avec écœurement la gestion erratique de l'argent issu de leurs impôts locaux, avec des pratiques opaques et des avantages indus.

Massivement, les Parisiens ont pourtant soif de s'engager et de participer activement à la vie de la Cité. Ils attendent légitimement de leur Municipalité exemplarité, moralité et probité. Mais ils sont en colère quand ils découvrent que leurs impôts financent des frais de mandat abusifs, des avantages en nature d'un autre temps ou des régimes de retraite injustifiés.

Je prends cette indignation légitime des Parisiens comme un appel à transformer en profondeur la manière de gouverner Paris.

Je veux répondre à cette attente. Sans demi-mesure. Et sans attendre.

Les dix mesures que je présente aujourd'hui seront mises en œuvre dès mon élection comme Maire de Paris. Elles formeront le socle de la majorité nouvelle que j'animerai au service des Parisiens.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité du travail que je mène inlassablement et depuis des années au Conseil de Paris pour défendre, au nom des Parisiens, une certaine idée de la probité, de la morale et de l'efficacité dans la gestion des deniers que nous confient les contribuables.

Voilà depuis 2013 que je demande un audit complet des finances de la Ville, la suppression des voitures avec chauffeurs pour les adjoints de la Maire et les hauts fonctionnaires de la Mairie, ainsi que la fin des jetons de présence pour les élus qui siègent dans les sociétés d'économie mixte de la Ville.

Fidèle à ces combats pour une nouvelle éthique en politique, je propose aujourd'hui de conduire une opération « mains propres » dès le lendemain de mon élection, pour refonder durablement la gouvernance de la Mairie de Paris.

Ce plan repose sur deux grands objectifs :

- ▶ **1. Garantir la probité et l'éthique des élus municipaux** dans l'exercice de leurs fonctions pour prévenir toute forme de privilège, d'abus ou de favoritisme et rétablir la confiance des Parisiens envers leurs élus ;
- ▶ **2. Instaurer une gouvernance citoyenne, transparente et contrôlée** afin que les Parisiens sachent exactement comment l'argent de leurs impôts locaux est utilisé, pour mettre fin à l'opacité administrative et garantir une transparence complète sur la gestion de la Ville de Paris.

Ces réformes structurelles permettront de réaliser près de 400 millions d'euros d'économies sur la mandature et renforceront la confiance des Parisiens dans leurs élus.

Certains diront que je vais trop loin et que le seul fait de parler de ces sujets jetterait le soupçon sur l'ensemble des élus parisiens et alimenterait les populistes. Au contraire, je crois profondément que les populistes d'extrême droite comme d'extrême gauche se nourrissent de toutes nos erreurs, de tous nos manquements et de toutes nos incohérences.

Je le dis : Paris est notre capitale et elle doit être gérée de manière exemplaire. Il en va de l'honneur de Paris.

Nous devons mettre un terme au sentiment d'impunité et les élus doivent rendre des comptes aux Parisiens. C'est un principe démocratique.

Alors reprenons le contrôle sur la Mairie de Paris.

Remettons de l'éthique et de la morale dans la gestion de la Municipalité. Et remettons la Mairie de Paris au service des Parisiens.

Paris, c'est chez nous !

Je réduirai drastiquement et ferai la transparence sur les frais de représentation.

Aujourd'hui, les frais de représentation ne sont ni limités ni harmonisés : chaque élu applique ses propres pratiques, sans barème commun ni publication centralisée, ce qui rend ces dépenses opaques et inégalitaires. Pour les contribuables parisiens, elles représentent un coût de 1,2 million d'euros sur la mandature.

Je propose de réduire drastiquement les frais de représentation, avec un contrôle strict et un plafonnement, en les limitant aux seuls frais de bouche et avec des montants uniformes. Aucun repas ne pourra dépasser 30 € par personne. Toutes les dépenses seront publiées chaque année dans un document unique et accessible aux Parisiens afin d'assurer une transparence totale et d'encourager un usage responsable des deniers publics.

Je supprimerai les avantages de fonction : voitures avec chauffeurs et jetons de présence.

Aujourd'hui, la Ville de Paris finance des voitures avec chauffeurs pour les adjoints, les maires d'arrondissement et les hauts fonctionnaires, ainsi que des jetons de présence qui constituent des indemnités complémentaires pour les élus siégeant dans les sociétés d'économie mixte de la Ville.

Je propose de supprimer la flotte de voitures avec chauffeurs et les jetons

de présence : cela permettra d'économiser 22,4 millions d'euros au cours de la prochaine mandature et d'adopter des pratiques plus sobres, modernes et exemplaires. Les élus qui ne siégeront pas dans les sociétés d'économie mixte dans lesquelles ils sont censés siéger recevront des pénalités financières.

Je supprimerai le cofinancement par la Ville de Paris du régime d'épargne retraite par capitalisation de ses élus.

Depuis 1992, chaque élu au Conseil de Paris peut choisir de verser une partie de sa rémunération, entre 4 % et 8 % sur un compte d'épargne retraite personnelle CAREL. À chaque virement, la collectivité Paris double cette somme par un abondement supplémentaire. **Le contribuable parisien finance ainsi la retraite par capitalisation des élus municipaux.**

Je propose de supprimer ce cofinancement du régime d'épargne retraite. Son principe étant fixé par la loi, il faudra une disposition législative pour l'abroger. D'ici là, je demanderai aux élus de ne plus abonder cette épargne retraite afin d'éviter toute dépense supplémentaire de la Ville de Paris. Nous pourrions ainsi mettre fin à un dispositif injustifiable.

Tout membre de l'exécutif parisien mis en cause dans une affaire judiciaire sera suspendu de ses fonctions.

Aujourd'hui, même la saisine du déontologue de la Ville de Paris n'est pas automatique lorsqu'un élu est mis en cause judiciairement, que ce soit en cas d'ouverture d'une information judiciaire ou de mise en examen. Les avis qu'il prononce avec la commission de déontologie ne sont pas non plus rendus publics.

Je propose que tout membre de l'exécutif qui fait l'objet d'une information judiciaire ou d'une mise en examen soit suspendu de ses fonctions au sein de cet exécutif, à l'exception des procédures pour diffamation où la mise en examen est automatique. Je propose également que la saisine du déontologue soit obligatoire à chaque mise en cause judiciaire d'un élu et que l'avis soit publié afin de garantir une procédure totalement transparente.

Je rendrai obligatoire les déclarations d'intérêts et de patrimoine pour tous les élus au Conseil de Paris.

Aujourd'hui, les déclarations d'intérêts sont obligatoires mais peuvent ne pas être rendues publiques sur demande de l'élu concerné, tandis que les déclarations de



patrimoine sont facultatives pour les élus qui ne sont pas membres de l'exécutif parisien.

Je rendrai obligatoire la publication des déclarations d'intérêts pour tous les élus au Conseil de Paris, de même que la production et la publication d'une déclaration de patrimoine pour ces mêmes élus, qu'ils soient membres de l'exécutif parisien ou non. Le cas échéant, des informations confidentielles pourront être floutées, comme c'est déjà le cas lors de la publication des déclarations d'intérêts par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. **J'ouvrirai également la possibilité d'une auto-saisine de la commission de déontologie afin de prémunir la collectivité parisienne contre tout conflit d'intérêt et tout risque d'ingérence de puissances étrangères dans ses décisions.**

Je diviserai par deux le nombre de collaborateurs dans les cabinets à l'Hôtel de Ville et dans les mairies d'arrondissement.

Aujourd'hui, les cabinets de la Maire et de ses 32 adjoints – contre seulement 9 adjoints à Londres et New-York ou 12 à Rome – sont très fournis, avec au total 145 collaborateurs. Quant aux maires d'arrondissement, ils en emploient 208. Sur toute une mandature, cela représente un coût de 110 millions d'euros pour les contribuables parisiens.

Je diviserai par deux le nombre de collaborateurs afin d'économiser aux contribuables parisiens 55 millions d'euros sur la prochaine mandature et m'appuierai davantage sur l'expertise des directions de la Ville de Paris.

Dès mon élection, je demanderai à la Chambre régionale des comptes un audit indépendant des finances parisiennes.

Aucun audit indépendant global n'a été lancé à l'initiative de la collectivité sous les deux mandats d'Anne Hidalgo. Il a fallu que la Chambre régionale des comptes s'auto-saisisse pour publier un rapport alarmant sur la dérive financière des comptes de la Ville de Paris.

Je demanderai dès mon élection un audit indépendant des finances de la Ville de Paris par la Chambre régionale des comptes. Le résultat de cet audit sera rendu public afin d'apporter aux Parisiens une photographie précise et sincère de la situation financière de leur capitale, de sa dette et des marges d'économies possibles. J'en tirerai toutes les conséquences dans un budget rectificatif pour l'année 2026 et dans le budget primitif pour l'année 2027.

Des villes comme Paris (2001) et Marseille (2020) ou la Région Île-de-France (2016) ont commandé des audits financiers indépendants lors des changements de majorité afin d'établir la situation réelle des finances locales.

Je créerai un comité d'évaluation des politiques publiques parisiennes.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des politiques publiques parisiennes et des dépenses de la collectivité ne sont pas évaluées de manière continue. Cela obère les marges d'amélioration de l'efficacité comme de l'efficience de ces politiques et empêche la tenue d'un débat public serein et éclairé sur ces questions.

J'installerai dès les premières semaines après mon élection un comité indépendant de contrôle et d'évaluation des politiques publiques de la Ville de Paris associant chercheurs et usagers. Il s'appuiera sur les effectifs de l'inspection générale de la Ville et du secrétariat général afin d'éviter tout surcoût budgétaire. Il permettra de garantir que chaque dépense financée par le contribuable démontre un impact réel et mesurable pour les Parisiens et renforcera la culture de l'efficacité et de la bonne gestion des deniers publics à la Ville de Paris.

Des collectivités comme la Métropole de Lyon et la Région Île-de-France disposent de dispositifs indépendants d'évaluation régulière des politiques publiques, assurant un suivi objectif et continu des dépenses. D'autres grandes métropoles mondiales comme New York (*Independent Budget Office*) et Londres (*Greater London Authority Audit Panel*) disposent d'organismes publiant régulièrement des analyses budgétaires complètes et accessibles aux citoyens.

Je commanderai un audit indépendant des attributions de logements sociaux.

Chacun le sait, les procédures d'attribution des logements sociaux, dont environ 4 000 par an par la Ville de Paris, continuent de souffrir d'un manque de transparence, alimentant la suspicion de passe-droits.

Je commanderai un audit annuel indépendant afin d'examiner les modalités d'attribution de logements sociaux et garantir leur gestion impartiale et transparente, à l'abri de toute pression exercée par des élus. Pour chaque nouvelle demande acceptée, il sera exigé une déclaration sur l'honneur signalant tout lien avec une personne politiquement exposée (élus municipaux, députés, ministres, etc.). Le cas échéant, l'inspection générale de la Ville procédera à une investigation renforcée sur les modalités d'attribution pour garantir qu'aucun passe-droit n'a été octroyé.

Des collectivités comme Rennes Métropole et la Métropole de Lille réalisent des audits réguliers ou publient chaque année les données détaillées d'attribution de logements sociaux pour garantir leur transparence.

Je renforcerai le pilotage des subventions allouées par la Ville de Paris aux associations, en commençant par les 100 plus grosses subventions.

Près de 300 millions d'euros de subventions sont aujourd'hui attribués sans planification pluriannuelle ni évaluation systématique. Pour le contribuable parisien, cela représente 1,8 milliard d'euros sur la durée d'une mandature municipale. Or les contrôles restent limités et même les plus grosses subventions ne sont pas auditées chaque année.

Je mettrai en place un plan pluriannuel définissant les priorités de la Ville de Paris et réduisant ces dépenses pour une économie de 300 millions d'euros sur la durée de la prochaine mandature.

Les 100 plus grosses subventions seront auditées chaque année afin de vérifier leur pertinence, garantir leur transparence et mesurer l'efficacité comme le bon usage des deniers publics. Des contrats pluriannuels d'objectifs et de performance seront systématiquement conclus avec les associations bénéficiaires de ces 100 plus grosses subventions.

Des grandes villes comme Nantes ou Bordeaux ont mis en place une programmation pluriannuelle des subventions, notamment dans les secteurs culturels et sportifs, qui permettent notamment de déterminer la reconduite ou l'arrêt des subventions selon leur évaluation.

100 JOURS POUR APAISER PARIS

25 MARS : ÉLECTION DU MAIRE DE PARIS PAR LE CONSEIL DE PARIS

MARS

1. Nouveau règlement du périscopaire parisien pour la sécurité des enfants : screening, formation, contrôles
2. Saisine de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France pour un audit financier indépendant
3. Vote du plan «opération mains propres» pour en finir avec les abus et privilèges à la Mairie de Paris
4. Lancement de la privatisation du service public de la propreté
5. Adoption du «test commerce» pour évaluer toute décision ayant un impact sur la vie économique à Paris

AVRIL

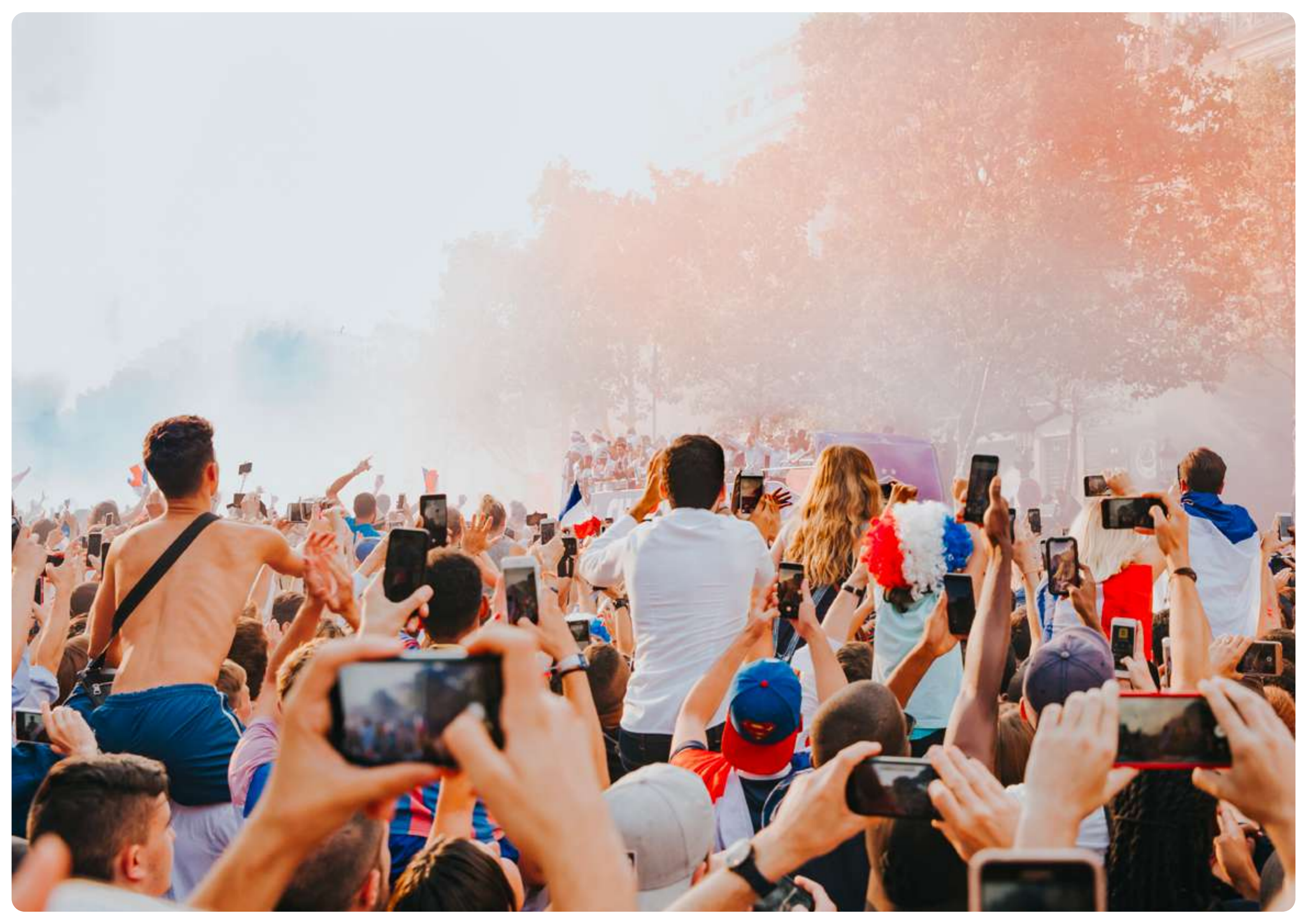
6. Déploiement d'un policier municipal dans chaque métro en soirée
7. Lancement de la garantie contre les impayés de loyers pour inciter les propriétaires à remettre leur bien en location
8. Priorité d'accès au logement social à Paris pour les personnes qui travaillent
9. Centralisation des travaux pour en finir avec la pagaille dans l'espace public
10. Mise en place de la vitesse évolutive sur le périphérique : retour à 70 km/h quand la circulation est fluide
11. Lancement du rachat des 80 000 places de parkings commerciaux souterrains pour y offrir un stationnement gratuit aux Parisiens et à ceux qui travaillent à Paris
12. Interdiction des cars de tourisme thermiques dans Paris
13. Lancement des opérations d'aménagement des nouvelles berges de Seine
14. Lancement des opérations zéro vacance commerciale boulevard Saint-Michel, avenue du Général-Leclerc et rue d'Avron
15. Rachat d'hôtels économiques pour les transformer en résidences à vocation sociale

MAI

16. Opérations de démantèlement de points de deal et de vente à la sauvette dans Paris
17. Usage d'outils d'intelligence artificielle et de webscraping pour contrôler les locations Airbnb
18. Lancement de la fusion des trois principaux bailleurs sociaux parisiens
19. Lancement du plan Marshall de rénovation de 100 % des logements sociaux en 10 ans
20. Publication de la grille unique de critères pour l'attribution de places en crèches
21. Lancement du réseau de « Maisons des nounous » pour offrir des solutions de garde en soirée et le week-end
22. Mise en place de la priorité aux bus grâce à des feux intelligents aux principaux carrefours
23. Lancement des 3 nouvelles lignes de bus express dans Paris
24. Lancement du plan zéro mort piéton en sécurisant les 200 carrefours les plus accidentogènes
25. Lancement du plan zéro nid-de-poule pour remettre à niveau l'ensemble des chaussées
26. Mise en ligne d'une application de stationnement intelligent pour localiser en temps réel les places disponibles
27. Modernisation de la MDPH de Paris pour diviser par deux ses délais de traitement
28. Adoption d'une feuille de route pour la création du « Châtelet du Grand Âge »
29. Lancement des trois premières zones d'entreprise créative

JUIN

30. Vote d'un budget rectificatif pour 2026 pour mettre en œuvre le plan d'économies
31. Déblocage d'un fonds d'urgence de 200 millions d'euros pour la rénovation des écoles
32. Fin du tirage au sort pour l'accès aux colonies de vacances avec 30 000 séjours
33. Lancement des travaux pour installer de nouvelles cuisines saines et durables dans un tiers des écoles
34. Première vague de recrutement de policiers municipaux par concours
35. Mise en œuvre de la prime de déménagement pour accélérer le turn over dans le parc de logements sociaux
36. Lancement du plan de recrutement de professionnels de la petite enfance pour débloquer 10 000 solutions de garde pour les Parisiens
37. Premier hackathon pour identifier 10 millions d'euros de fraudes et de gaspillages dans le budget de la Mairie et financer la première tranche de réhabilitation de la Petite ceinture
38. Lancement des opérations d'aménagement pour généraliser les rues aux écoles apaisées et végétalisées
39. Création d'un deuxième couloir de bus rue de Rivoli
40. Ouverture d'épiceries solidaires dans les Mairies d'arrondissement
41. Installation de centres de santé municipaux dans chaque arrondissement
42. Lancement du grand plan endométriose à Paris
43. Offre du passeport des jeunes Parisiens à leurs 18 ans
44. Organisation des premières Olympiades par arrondissement



TROP DE PRIVILÈGES, PAS ASSEZ DE TRANSPARENCE

dès mars 2026,
rendons la Mairie de Paris aux Parisiens !

- ✗ **Fin des privilèges des élus** : voitures avec chauffeur, jetons de présence, logements de fonction...
- ✗ **Division par deux du nombre d'adjoints** au maire et collaborateurs
- ✗ **Déclaration d'intérêts et de patrimoine** obligatoires et publiques pour tous les élus
- ✗ **Arrêt immédiat du cofinancement** par la mairie du régime spécial de retraite des élus de Paris
- ✗ **Audit indépendant** des attributions de logements sociaux

€
€
€ **400 millions d'euros économisés**
sur le train de vie de la Mairie de Paris ✓

NOS TÊTES DE LISTE

PAR ARRONDISSEMENT

CENTRE



MARTINE FIGUERDA

5^{ème}



FLORENCE BERTHOUT

6^{ème}



ANTOINE LESIEUR

7^{ème}



GRÉGORY LENTZ

8^{ème}



AGNÈS BRICARD

9^{ème}



SÉBASTIEN DULERMO

10^{ème}



ABDOULAYE KANTÉ

11^{ème}



DELPHINE GOATER

12^{ème}



CLARA CHASSANIOL

13^{ème}



PEDAH HALEK AHMAÏ

14^{ème}



FÉLIX DE VIDAS

15^{ème}



CATHERINE IBLED

16^{ème}



EMMANUELLE HOFFMAN

17^{ème}



RACHEL-FLORE PARDO

18^{ème}



SAMIR BELAÏD

19^{ème}



CHAYMA DRIRA

20^{ème}



MOHAMAD GASSAMA

contact@bournazel2026.fr

www.bournazel.paris

